

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
					<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
				Division organique 01.							
				Parlement wallon.							
				Programme 01.00.							
				Dotation au Parlement wallon.							
				Titre I. - Dépenses courantes							
PM	01	01	00	00	Dotation au Parlement wallon	57 939	57 939	0	0	57 939	57 939
					Totaux pour le Titre I.	57 939	57 939	0	0	57 939	57 939
					Totaux pour le programme 01.00.	57 939	57 939	0	0	57 939	57 939
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 01.01.						
					Dotation au service du médiateur de la Région wallonne.						
					Titre I. - Dépenses courantes						
PM	01	01	00	01	Dotation au Parlement afin d'assurer le fonctionnement du Médiateur	1 536	1 536	0	0	1 536	1 536
					Totaux pour le Titre I.	1 536	1 536	0	0	1 536	1 536
					Totaux pour le programme 01.01.	1 536	1 536	0	0	1 536	1 536
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Totaux pour la division organique 01.	59 475	59 475	0	0	59 475	59 475
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
					<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
					<i>Division organique 02.</i>						
					<i>Dépenses de cabinet</i>						
					Programme 02.01.						
					Subsistance.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PM	11	01	00	01	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123	0	0	123	123
PM	11	02	00	01	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2009-2014	0	0	0	0	0	0
PM	11	03	11	01	Remboursements de traitements	0	0	0	0	0	0
PM	11	04	40	01	Indemnités généralement quelconques au personnel 2009-2014	0	0	0	0	0	0
PM	11	05	40	01	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	3 000	3 000	0	0	3 000	3 000
					Dont arrêté(s) de réallocation	-120	-120				
PM	11	06	40	01	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	155	155	0	0	155	155
					Dont arrêté(s) de réallocation	+35	+35				
PM	12	06	00	01	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	0	0	0	0	0	0
PM	12	19	11	01	Frais de fonctionnement du cabinet 2009-2014	0	0	0	0	0	0
PM	12	20	00	01	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	465	465	0	0	465	465
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	3 743	3 743	0	0	3 743	3 743
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PM	74	01	00	01	Dépenses patrimoniales du cabinet 2009-2014	0	0	0	0	0	0
PM	74	02	00	01	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	225	225	0	0	225	225
					Dont arrêté(s) de réallocation	+85	+85				
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	225	225	0	0	225	225
					Totaux pour le programme 02.01.	3 968	3 968	0	0	3 968	3 968
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				Programme 02.02.							
				Subsistance.							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
PR	11	01	00	02	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123	0	0	123	123
PR	11	02	00	02	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	0	0	0	0	0	0
PR	11	03	40	02	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	2 931	2 931	100	100	3 031	3 031
					Dont arrêté(s) de réallocation	+40	+40				
PR	11	04	40	02	Indemnités généralement quelconques au personnel	0	0	0	0	0	0
PR	11	05	40	02	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	110	110	0	0	110	110
					Dont arrêté(s) de réallocation	+10	+10				
PR	12	06	00	02	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
PR	12	19	11	02	Frais de fonctionnement du cabinet	0	0	0	0	0	0
PR	12	20	00	02	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	400	400	0	0	400	400
					Dont arrêté(s) de réallocation	-50	-50				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	3 571	3 571	100	100	3 671	3 671
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PR	74	01	00	02	Dépenses patrimoniales du cabinet	0	0	0	0	0	0
PR	74	02	00	02	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	10	10	0	0	10	10
					Dont arrêté(s) de réallocation						
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	10	10	0	0	10	10
					Totaux pour le programme 02.02.	3 581	3 581	100	100	3 681	3 681
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 02.03.						
					Subsistance.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	11	01	00	03	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123	0	0	123	123
MA	11	02	00	03	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	0	0	0	0	0	0
MA	11	03	40	03	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	2 250	2 250	0	0	2 250	2 250
					Dont arrêté(s) de réallocation						
MA	11	04	40	03	Indemnités généralement quelconques au personnel	0	0	0	0	0	0
MA	11	05	40	03	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	120	120	0	0	120	120
MA	12	06	00	03	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
MA	12	19	11	03	Frais de fonctionnement du cabinet	0	0	0	0	0	0
MA	12	20	00	03	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	521	481	0	0	521	481
					Dont arrêté(s) de réallocation		- 40				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	3 021	2 981	0	0	3 021	2 981
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
MA	74	01	00	03	Dépenses patrimoniales du cabinet	0	0	0	0	0	0
MA	74	02	00	03	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	148	188	0	0	148	188
					Dont arrêté(s) de réallocation		+40				
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	148	188	0	0	148	188
					Totaux pour le programme 02.03.	3 169	3 169	0	0	3 169	3 169
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 02.04.						
					Subsistance.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
FU	11	01	00	04	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123	0	0	123	123
FU	11	03	00	04	Remboursement de traitements	0	0	0	0	0	0
FU	11	05	40	04	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	2 067	2 067	0	0	2 067	2 067
FU	11	06	40	04	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	144	144	0	0	144	144

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	12	06	00	04	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
FU	12	20	00	04	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	430	430	0	0	430	430
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2 771	2 771	0	0	2 771	2 771
					Titre II - Dépenses de capital						
FU	74	02	00	04	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	120	120	0	0	120	120
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	120	120	0	0	120	120
					Totaux pour le programme 02.04.	2 891	2 891	0	0	2 891	2 891
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 02.05.						
					Subsistance.						
					<i>Titre I - Dépenses courantes</i>						
CD	11	01	00	05	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123	0	0	123	123
CD	11	03	40	05	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	1 975	1 975	0	0	1 975	1 975
CD	11	05	40	05	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	90	90	0	0	90	90
CD	12	06	00	05	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
CD	12	20	00	05	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	438	438	0	0	438	438
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2 633	2 633	0	0	2 633	2 633
					Titre II - Dépenses de capital						
CD	74	02	00	05	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	200	200	0	0	200	200
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	200	200	0	0	200	200
					Totaux pour le programme 02.05.	2 833	2 833	0	0	2 833	2 833
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				Programme 02.06.							
				Subsistance.							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
TI	11	01	00	06	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123	0	0	123	123
TI	11	02	00	06	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	0	0	0	0	0	0
TI	11	03	00	06	Remboursement de traitements	0	0	0	0	0	0
TI	11	04	40	06	Indemnités généralement quelconques au personnel	0	0	0	0	0	0
TI	11	05	40	06	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	1 814	1 814	0	0	1 814	1 814
					Dont arrêté(s) de réallocation	-65	-65				
TI	11	06	40	06	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	115	115	0	0	115	115
					Dont arrêté(s) de réallocation	+5	+5				
TI	12	06	00	06	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
TI	12	07	11	06	Frais de premier établissement du cabinet (travaux et fournitures pour l'aménagement de nouveaux locaux, frais de déménagement, etc.)	0	0	0	0	0	0
TI	12	19	11	06	Frais de fonctionnement du cabinet	0	0	0	0	0	0
TI	12	20	00	06	Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	350	350	0	0	350	350
					Dont arrêté(s) de réallocation						
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2 409	2 409	0	0	2 409	2 409
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
TI	74	01	00	06	Dépenses patrimoniales du cabinet	0	0	0	0	0	0
TI	74	02	00	06	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	110	110	0	0	110	110
					Dont arrêté(s) de réallocation	+60	+60				
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	110	110	0	0	110	110
					Totaux pour le programme 02.06.	2 519	2 519	0	0	2 519	2 519
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 02.07.						
				Subsistance.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	11	01	00	07 Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123	0	0	123	123
LA	11	02	00	07 Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon	0	0	0	0	0	0
LA	11	03	00	07 Remboursement de traitements	0	0	0	0	0	0
LA	11	04	40	07 Indemnités généralement quelconques au personnel	0	0	0	0	0	0
LA	11	05	40	07 Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	1 903	1 903	0	0	1 903	1 903
				Dont arrêté(s) de réallocation	+20	+20				
LA	11	06	40	07 Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	95	95	0	0	95	95
				Dont arrêté(s) de réallocation	+5	+5				
LA	12	06	00	07 Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
LA	12	07	11	07 Frais de premier établissement du cabinet (travaux et fournitures pour l'aménagement de nouveaux locaux, frais de déménagement, etc.)	0	0	0	0	0	0
LA	12	19	11	07 Frais de fonctionnement du cabinet	0	0	0	0	0	0
LA	12	20	00	07 Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	235	235	0	0	235	235
				Dont arrêté(s) de réallocation	- 45	- 45				
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2 363	2 363	0	0	2 363	2 363
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	00	07 Dépenses patrimoniales du cabinet	0	0	0	0	0	0
LA	74	02	00	07 Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	160	160	0	0	160	160
				Dont arrêté(s) de réallocation	+20	+20				
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	160	160	0	0	160	160
				Totaux pour le programme 02.07.	2 523	2 523	0	0	2 523	2 523
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 02.08.						
				Subsistance.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
RC	11	01	00	08 Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon	123	123	0	0	123	123
RC	11	02	00	08 Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2009-2014	0	0	0	0	0	0
RC	11	03	00	08 Remboursement de traitements	0	0	0	0	0	0
RC	11	04	40	08 Indemnités généralement quelconques au personnel 2009-2014	0	0	0	0	0	0
RC	11	05	40	08 Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2014-2019	1 336	1 336	0	0	1 336	1 336
				Dont arrêté(s) de réallocation	+80	+80				
RC	11	06	40	08 Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	120	120	- 40	- 40	80	80
RC	12	06	00	08 Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments	7	7	0	0	7	7
RC	12	07	11	08 Frais de premier établissement du cabinet (travaux et fournitures pour l'aménagement de nouveaux locaux, frais de déménagement, etc.)	0	0	0	0	0	0
RC	12	19	11	08 Frais de fonctionnement du cabinet 2009-2014	0	0	0	0	0	0
RC	12	20	00	08 Frais de fonctionnement du cabinet 2014-2019	280	280	- 50	- 50	230	230
				Dont arrêté(s) de réallocation	-80	-80				
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 866	1 866	- 90	- 90	1 776	1 776
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
RC	74	01	00	08 Dépenses patrimoniales du cabinet	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
				<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
RC	74	02	00	08	Dépenses patrimoniales du cabinet 2014-2019	150	150	- 10	- 10	140	140
					Dont arrêté(s) de réallocation						
					Totaux pour le Titre II.	150	150	- 10	- 10	140	140
					Totaux pour le programme 02.08.	2 016	2 016	- 100	- 100	1 916	1 916
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Totaux pour la division organique 02.	23 500	23 500	0	0	23 500	23 500
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				Division organique 09.							
				<i>Services du Gouvernement wallon et organismes non rattachés aux divisions organiques.</i>							
				Programme 09.01.							
				Conseil économique et social de Wallonie.							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
PM	41	01	40	01	Dotation au Conseil économique et social de wallonie	4 531	4 531	0	0	4 531	4 531
PM	41	02	40	01	Dotation complémentaire aux organisations membres du bureau du CESW	395	395	0	0	395	395
PR	41	03	40	01	Dotation complémentaire au CESW destinée à prendre en charge les frais de fonctionnement du Conseil wallon de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes "CAW"	100	100	0	0	100	100
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	5 026	5 026	0	0	5 026	5 026
					Totaux pour le programme 09.01.	5 026	5 026	0	0	5 026	5 026
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 09.02.						
					Service social.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	33	01	00	02	Subvention en matière de Service social	4 359	4 279	0	0	4 359	4 279
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	4 359	4 279	0	0	4 359	4 279
					Totaux pour le programme 09.02.	4 359	4 279	0	0	4 359	4 279
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 09.03.						
				Service d'assistance en matière administrative et pécuniaire des Cabinets						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PM	01	01	00	03 Charges d'entretien	498	498	0	0	498	498
PM	11	01	20	03 Indemnités et frais de couverture sociale spécifique des Ministres membres du Gouvernement	47	47	0	0	47	47
PM	11	02	00	03 Traitements et indemnités du personnel	1 066	1 066	0	0	1 066	1 066
PM	11	03	00	03 Allocations accordées aux membres des cabinets dissous	0	0	0	0	0	0
PM	11	04	40	03 Indemnités généralement quelconques au personnel	40	40	0	0	40	40
PM	11	05	11	03 Charges liées à la fin de la législature	0	0	0	0	0	0
PM	12	04	40	03 Convention avec l'Ulg-SEGI pour la gestion informatique de la paie	90	90	0	0	90	90
PM	12	05	40	03 Cotisation au MEDEX et à l'asbl Service public de Médecine du travail des Communautés française et germanophone	28	28	0	0	28	28
				Dont arrêté(s) de réallocation						
PM	12	06	00	03 Loyer des biens immobiliers pris en location, en ce compris les loyers et charges locatives, remboursements et indemnités dus à la Division de la gestion immobilière, impôts grevant les bâtiments occupés par les Cabinets ministériels et le SePAC	575	575	0	0	575	575
				Dont arrêté(s) de réallocation						
PM	12	08	00	03 Frais de couverture de l'assurance « Tous risques » pour couvrir les risques encourus par les agents utilisant leur véhicule pour les besoins des services et de l'assurance « Responsabilité civile générale » pour couvrir les risques encourus par les agents visés aux articles 2§7 et 8§1er de l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 juillet 2004 relatif aux Cabinets des Ministres du Gouvernement wallon et de l'assurance de la protection juridique "vie professionnelle" de certains membres du personnel des Cabinets	43	43	0	0	43	43
PM	12	09	11	03 Frais de fonctionnement lié au siège du Gouvernement wallon	200	200	0	0	200	200
PM	12	10	00	03 Frais d'assurance divers	218	218	0	0	218	218
PM	12	19	11	03 Frais de fonctionnement	57	57	0	0	57	57
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2 862	2 862	0	0	2 862	2 862
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PM	74	01	00	03 Dépenses patrimoniales, en ce compris l'acquisition de matériel informatique	29	29	0	0	29	29
				Dont arrêté(s) de réallocation						

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PM	74	02	00	03	Dépenses patrimoniales liées au siège du Gouvernement wallon	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	29	29	0	0	29	29
					Totaux pour le programme 09.03.	2 891	2 891	0	0	2 891	2 891
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 09.04.						
					e-Wallonie-Bruxelles-Simplification						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	11	01	00	04	Allocations et indemnités du personnel	0	0	0	0	0	0
LA	11	11	00	04	Rémunérations des agents de la cellule eWBS	3 145	3 145	0	0	3 145	3 145
LA	12	02	00	04	Etudes, relations publiques, prestations de services liées à la mise en œuvre du plan Ensemble simplifions	3 383	2 510	0	0	3 383	2 510
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-80	-50				
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	+200					
LA	12	03	00	04	Achats de biens et services liés au renforcement de la dynamique de simplification administrative dans le cadre du Plan Marshall 2.vert.	0	746	0	0	0	746
LA	12	04	11	04	Partage des données relatives à la mise en œuvre du plan Ensemble simplifions	0	83	0	0	0	83
LA	12	05	11	04	Projet BCED et partage des données liées au Plan Marshall 2.Vert	0	1 180	0	0	0	1 180
LA	12	06	00	04	Projet Cadastre de l'emploi non-marchand lié au plan Marshall 2.Vert - Mesure B2	0	332	0	0	0	332
LA	30	01	00	04	Subventions aux institutions et associations privées relatives à la mise en œuvre du plan Ensemble simplifions	100	100	0	0	100	100
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						
LA	40	02	00	04	Subventions relatives à la mise en œuvre du Plan Ensemble simplifions	165	135	0	0	165	135
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	+80	+50				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	6 793	8 231	—	—	6 793	8 231
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	06	00	04	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	15	15	0	0	15	15
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	15	15	0	0	15	15
					Totaux pour le programme 09.04.	6 808	8 246	—	—	6 808	8 246
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					—	—	—	—	—	—
<p align="center">Programme 09.06. Secrétariat du Gouvernement wallon</p> <p align="center"><i>Titre I. - Dépenses courantes</i></p>										
PM	11	02	00	06	Traitements et indemnités du personnel 2009-2014	0	0	0	0	0
PM	11	03	00	06	Traitement et indemnités du personnel 2014-2019	465	465	0	0	465
					Dont arrêté(s) de réallocation	-25	-25			
PM	11	04	40	06	Indemnités généralement quelconques au personnel 2009-2014	0	0	0	0	0
PM	11	05	00	06	Indemnités généralement quelconques au personnel 2014-2019	25	25	0	0	25
					Dont arrêté(s) de réallocation	+5	+5			
PM	12	08	11	06	Analyses juridiques dans le cadre des travaux du Gouvernement	50	50	0	0	50
PM	12	09	11	06	Frais de fonctionnement 2009-2014	0	0	0	0	0
PM	12	10	11	06	Frais de fonctionnement 2014-2019	190	190	0	0	190
					Dont arrêté(s) de réallocation	-75	-75			
					Totaux pour le Titre I.	730	730	0	0	730
<p align="center"><i>Titre II. - Dépenses de capital</i></p>										
PM	74	02	00	06	Dépenses patrimoniales 2009-2014	0	0	0	0	0
PM	74	03	22	06	Dépenses patrimoniales 2014-2019	112	112	0	0	112
					Dont arrêté(s) de réallocation	+95	+95			
					Totaux pour le Titre II.	112	112	0	0	112
					Totaux pour le programme 09.06.	842	842	0	0	842
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—
<p align="center">Programme 09.07 Collaborateurs des Ministres sortis de charge</p> <p align="center"><i>Titre I. - Dépenses courantes</i></p>										
PM	11	01	00	07	Traitement et indemnités	585	585	0	0	585

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs										
PM	11	02	00	07	Indemnités généralement quelconques	36	36	0	0	36	36
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	621	621	0	0	621	621
					Totaux pour le programme 09.07.	621	621	0	0	621	621
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 09.08 Commissariat général au Tourisme						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
RC	41	06	00	08	Intervention régionale en faveur du CRAC	2 900	2 900	0	0	2 900	2 900
RC	41	09	40	08	Subvention au CGT pour ses dépenses de fonctionnement	48 688	48 688	3 495	2 835	52 183	51 523
RC	43	03	00	08	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par des fonds européens (nouvelle programmation)	30	1 523	0	0	30	1 523
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	+30					
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	51 618	53 111	3 495	2 835	55 113	55 946
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
RC	61	04	00	08	Subvention au CGT pour le cofinancement des projets retenus dans le cadre des fonds structurels 2007-2013	1 524	12 253	0	0	1 524	12 253
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	+1 524	+5 000				
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1 524	12 253	0	0	1 524	12 253
					Totaux pour le programme 09.08.	53 142	65 364	3 495	2 835	56 637	68 199
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 09.09 Relations extérieures						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PM	12	01	00	09	Achats de biens et services dans le cadre des Relations Internationales	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PM	30	02	00	09	Actions de promotion des relations transfrontalières FEDER - Subventions aux organismes privés	161	604	0	0	161	604
					Dont arrêté(s) de transfert	+76					
PM	30	03	00	09	Actions de promotion des relations transfrontalières FEDER - Subventions aux organismes privés - Programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0
PM	33	01	00	09	Subventions destinées au financement d'actions relatives aux relations Internationales	0	0	0	0	0	0
PM	41	01	00	09	Dotation à WBI	23 247	23 247	0	0	23 247	23 247
PM	41	02	00	09	Subvention à WBI pour la résorption de l'encours	0	0	0	0	0	0
PM	41	03	00	09	Subvention à WBI dans le cadre de la programmation 2007-2013 des fonds structurels européens	0	0	0	0	0	0
PM	41	04	00	09	Subvention à WBI dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds structurels européens	0	0	0	0	0	0
PM	43	02	00	09	Coopération transnationale et interrégionale - Subventions aux organismes publics - cofinancement par le FEDER	0	0	0	0	0	0
PM	43	03	00	09	Actions de promotion des relations transfrontalières - Subventions aux organismes publics - cofinancement par le FEDER	0	0	0	0	0	0
PM	43	04	00	09	Actions cofinancées de promotion des relations transfrontalières, interrégionales et transnationales- subventions aux organismes publics	0	0	0	0	0	0
PM	43	05	00	09	Coopération transnationale et interrégionale - Subvention aux organismes publics - Programmation 2014-2020 - Cofinancement par le FEDER	83	83	0	0	83	83
					Dont arrêté(s) de transfert	+83	+83				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	23 491	23 934	0	0	23 491	23 934
					Totaux pour le programme 09.09.	23 491	23 934	0	0	23 491	23 934
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 09.10						
					Commerce extérieur et investisseurs étrangers						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
MA	41	01	40	10	Subvention à l'AWEX pour la section "Investissements étrangers"	4 213	4 213	0	0	4 213	4 213
MA	41	03	40	10	Dotation à l'AWEX	56 136	56 136	0	0	56 136	56 136
MA	41	04	40	10	Subvention à l'AWEX - Lignes bilatérales et Pays Emergents (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0
MA	41	09	40	10	Subvention à l'AWEX - Participation à des fonds internationaux (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	41	10	00	10	Subvention à l'AWEX - Recherche et accueil des investisseurs étrangers (Marshall 2.vert - Axe II)	0	0	0	0	0	0
MA	41	11	00	10	Dotation complémentaire à l'AWEX - Bourses Explort (Marshall 2.vert - Axe 1)	0	0	0	0	0	0
MA	41	12	40	10	Subvention à l'AWEX - Positionnement de la Wallonie à l'international (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0
MA	41	13	40	10	Subvention à l'AWEX - Soutien de partenariat et de sous-traitance d'entreprises wallonnes de haut niveau (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0
MA	41	14	40	10	Subvention à l'AWEX - Création de centres de services en Wallonie pour les investisseurs étrangers (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0
MA	41	15	40	10	Subvention à l'AWEX - Soutien aux exportations (Marshall 2.vert - axe II)	0	0	0	0	0	0
MA	45	01	40	10	Subvention à l'Agence pour le Commerce Extérieur	0	0	0	0	367	367
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						60 716	60 716	0	0	60 716	60 716
Totaux pour le programme 09.10.						60 716	60 716	0	0	60 716	60 716
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 09.11.											
Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
PM	41	01	30	11	Subside de fonctionnement à l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique	5 729	5 729	0	0	5 729	5 729
PM	41	02	00	11	Subvention à l'IWEPs relative à l'évaluation globale du Plan Marshall	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						5 729	5 729	0	0	5 729	5 729
Totaux pour le programme 09.11.						5 729	5 729	0	0	5 729	5 729
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Totaux pour la division organique 09.						163 625	177 648	3 495	2 835	167 120	180 483
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				<i>Division organique 10</i>							
				<i>Secrétariat général</i>							
				Programme 10.01.							
				Fonctionnel							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
LA	01	01	00	01	Provision frais avocats	1 470	800	0	0	1 470	800
					Dont arrêté(s) de réallocation						
LA	01	02	00	01	Provision frais supplémentaires relatifs aux transferts de compétences	552	552	0	0	552	552
LA	11	03	00	01	Rémunérations et allocations du personnel	30 231	30 231	0	0	30 231	30 231
LA	11	04	00	01	Rémunérations et allocations du personnel du CSVCP	444	444	0	0	444	444
LA	12	01	00	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	72	72	0	0	72	72
					Dont arrêté(s) de réallocation						
LA	12	02	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre des projets informatiques spécifiques	194	713	0	0	194	713
					Dont arrêté(s) de réallocation						
PM	12	04	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre des projets informatiques spécifiques	143	147	0	0	143	147
LA	12	06	11	01	Frais d'avocats	4	4	0	0	4	4
LA	12	07	00	01	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicule du Secrétariat général	142	142	0	0	142	142
FU	12	08	11	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
LA	30	01	00	01	Frais de condamnations judiciaires et transactions	4	4	0	0	4	4
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	33 256	33 109	—	—	33 256	33 109
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	00	01	Achat de biens meubles durables	5	5	0	0	5	5
LA	74	02	00	01	Acquisition de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques	909	511	0	0	909	511
					Dont arrêté(s) de réallocation						
PM	74	03	22	01	Acquisitions de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	24	24	0	0	24	24

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
LA	74	04	00	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules du Secrétariat général	114	114	0	0	114	114
FU	74	05	22	01	Acquisitions de matériel et de logiciels informatiques et maintenance associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1 052	654	—	—	1 052	654
					Totaux pour le programme 10.01.	34 308	33 763	—	—	34 308	33 763
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 10.02.						
					Secrétariat général						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PM	12	01	00	02	Etudes et enquêtes, mise en œuvre du plan opérationnel du Secrétariat général et du plan stratégique du Service Public de Wallonie, frais de fonctionnement de la Cellule des stratégies transversales	394	394	—	—	394	394
PM	12	02	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, échanges de pratiques et supports de communication pour la direction interdépartementale de la cohésion sociale	24	24	—	—	24	24
PM	12	03	00	02	Etudes relatives au contrôle des fonds structurels européens par l'autorité de certification et aux échanges d'expériences	30	30	0	0	30	30
PM	12	04	00	02	Dépenses relatives au fonctionnement de la Commission des Arts, aux frais d'études, de documentation, de publications et d'exposition, aux frais de valorisation des intégrations artistiques, aux jetons de présence et frais de parcours des membres de la Commission	26	26	0	0	26	26
PM	12	05	11	02	Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du Centre régional de Crise	133	129	0	0	133	129
CD	12	06	00	02	Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du département du développement durable	40	40	0	0	40	40
FU	12	09	11	02	Dépenses relatives au fonctionnement du Conseil Supérieur des villes, communes et provinces de la Région wallonne.	—	—	—	—	—	—
PM	12	10	11	02	Dépenses relatives à la réalisation de l'outil de suivi informatique du Plan Marshall	6	6	0	0	6	6
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	+6	+6				
PM	33	01	00	02	Subventions et indemnités	407	424	—	—	407	424
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	+13	+30				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
PM	33	02	00	02 Subventions pour mener des actions de sensibilisation à la citoyenneté	148	225	—	—	148	225
				Dont arrêté(s) de réallocation	-13	+64				
PM	34	01	00	02 Dépenses relatives à la procédure de sélection des projets artistiques examinés par la Commission des arts (prix, défraiements) et subventions octroyées par la Commission	28	28	0	0	28	28
				Totaux pour le Titre I.	1 236	1 326	—	—	1 236	1 326
				Titre II. - Dépenses de capital						
PM	74	01	22	02 Frais d'équipement du Centre régional de Crise	12	12	—	—	12	12
FU	74	04	22	02 Frais d'équipement du Conseil supérieur des Villes, Communes et Provinces de la Région wallonne	—	—	—	—	—	—
				Totaux pour le Titre II.	12	12	0	0	12	12
				Totaux pour le programme 10.02.	1 248	1 338	—	—	1 248	1 338
				Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
				Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
				Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
				Programme 10.03.						
				Service de la Présidence et Chancellerie.						
				Titre I. - Dépenses courantes						
PM	01	01	00	03 Fonds budgétaire en matière de Loterie						
				Solde au 1er janvier	5 879	7 394	—	—	5 879	7 394
				Recettes de l'année en cours	4 403	4 403	—	—	4 403	4 403
				Disponible pour l'année	10 282	11 797	—	—	10 282	11 797
				Dépenses à charge du Fonds	4 403	4 403	—	—	4 403	4 403
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	5 879	7 394	—	—	5 879	7 394
PM	01	03	00	03 Organisation des élections régionales	0	0	0	0	0	0
PM	12	02	00	03 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	396	355	—	—	396	355
				Dont arrêté(s) de réallocation	+65	+24				
PM	12	03	00	03 Etudes, relations publiques, prestations de services relatives au Plan Marshall	327	95	—	—	327	95
				Dont arrêté(s) de réallocation	-98	-330				
PM	12	04	00	03 Achat de biens meubles non durables et prestations de services	0	0	0	0	0	0
PM	12	05	00	03 Etudes, relations publiques et prestations de services liés à l'identité et aux publications de la Wallonie	67	67	0	0	67	67

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PM	12	06	00	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à l'audit des politiques régionales	0	0	0	0	0	0
PM	12	07	00	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives aux principes communs d'action du contrat d'avenir	0	0	0	0	0	0
PM	12	09	00	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives aux Fêtes de Wallonie	129	129	0	0	129	129
					Dont arrêté(s) de réallocation	-52	-52				
PM	12	12	00	03	Etudes, relations publiques, honoraires d'avocats	15	15	0	0	15	15
PM	12	13	00	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à l'animation des vitrines de la Wallonie	122	122	0	0	122	122
PM	12	15	30	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à l'audit des politiques régionales	0	0	0	0	0	0
PM	12	16	11	03	Etudes, relations publiques, prestations de services afférentes à l'image de la Wallonie	194	219	—	—	194	219
					Dont arrêté(s) de réallocation	-75	-50				
PM	12	17	30	03	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives aux actions d'information ou de sensibilisation en matière de développement régional	0	0	0	0	0	0
PM	12	18	00	03	Etudes, conseils, services et biens divers en rapport avec l'exercice de la compétence régionale en matière d'octroi des licences d'exportation d'armes	13	13	—	—	13	13
PM	12	20	11	03	Etudes, relations publiques, prestation de services dans le cadre de la mesure "Identité wallonne" du Plan Marshall	0	0	0	0	0	0
PR	12	21	11	03	Participation de la Wallonie à l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse	0	0	0	0	0	0
PM	12	22	11	03	Dépenses de toutes natures destinées à mettre en oeuvre les commémorations du centenaire de la guerre 14-18	0	0	0	0	0	0
PM	30	01	00	03	Subventions, indemnités et soutien aux études et actions en matière de développement régional	530	480	0	0	530	480
					Dont arrêté(s) de réallocation	+100	+50				
PM	30	03	00	03	Subventions en faveur des organisateurs locaux des Fêtes de Wallonie	38	38	0	0	38	38
PM	30	07	00	03	Subvention en faveur du Mouvement wallon de la qualité	406	451	0	0	406	451
					Dont arrêté(s) de réallocation	+23	+23				
PM	30	08	00	03	Subventions en faveur d'exercices locaux de prospectives	187	217	0	0	187	217
					Dont arrêté(s) de réallocation		+30				
PM	30	10	00	03	Subvention à l'asbl "Tour de la Région wallonne organisation"	271	271	0	0	271	271
PM	30	11	00	03	Subvention aux institutions et associations privées chargées de la concertation locale - habitat permanent	162	162	0	0	162	162
PM	30	13	00	03	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	17	26	0	0	17	26
PM	30	14	00	03	Subventions à des opérateurs privés ou publics spécialisés en vue de favoriser une meilleure connaissance des mécanismes d'importation, d'exportation et de transit d'armes	199	199	0	0	199	199
					Dont arrêté(s) de réallocation	+5	+5				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PM	30	15	00	03	Subventions à un organisme spécialisé en accueil des gens du voyage	3	3	0	0	3	3
PM	31	01	22	03	Subvention à la RTBF pour la prise en charge d'une partie des coûts inhérents à la promotion de la Région wallonne	199	291	0	0	199	291
					Dont arrêté(s) de réallocation		+80				
PM	31	02	22	03	Subvention au Fonds d'investissement Start destiné à couvrir ses frais d'investissement	0	0	0	0	0	0
PM	33	03	00	03	Subvention en faveur de la Fondation Solvay (Château de La Hulpe)	413	413	0	0	413	413
					Dont arrêté(s) de réallocation	+22	+22				
PM	33	04	00	03	Subvention en faveur d'événements et d'activités propices à la mise en valeur du domaine de la Hulpe	62	62	0	0	62	62
PM	33	05	00	03	Subventions pour des actions de promotion de l'identité wallonne et de la gouvernance régionale	341	341	0	0	341	341
PM	33	07	00	03	Subvention à l'asbl Fondation Mons 2015	1 488	1 786	0	0	1 488	1 786
					Dont arrêté(s) de réallocation		+298				
PM	33	08	00	03	Subvention à l'asbl Eurometropolitan E-Campus	0	0	0	0	0	0
PM	33	09	00	03	Subventions aux institutions privées dans le cadre du plan d'action des commémorations de la Guerre 14-18	0	0	0	0	0	0
PM	33	09	00	03	(Nouveau) Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté pour l'opérationnalisation du Plan de lutte contre la pauvreté	154	77	0	0	154	77
					Dont arrêté(s) de réallocation	+154	+77				
PM	40	02	21	03	Subvention aux institutions et associations publiques chargées de la concertation locale - habitat permanent	5	5	0	0	5	5
PM	41	01	40	03	Subvention à WBI dans le cadre de l'intervention de la Wallonie en faveur des Philippines	0	0	0	0	0	0
PM	43	03	22	03	Subventions en faveur des institutions publiques oeuvrant à la promotion de la Wallonie	200	210	0	0	200	210
					Dont arrêté(s) de réallocation	+28	+38				
PM	43	04	22	03	Subventions aux institutions publiques dans le cadre du plan d'action des commémorations de la Guerre 14-18	13	112	0	0	13	112
					Dont arrêté(s) de réallocation	-177	-323				
PM	45	01	21	03	Subvention à la Communauté germanophone	1 497	1 497	0	0	1 497	1 497
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	11 851	12 059	—	—	11 851	12 059
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PM	01	02	00	03	Achats de biens meubles et travaux divers pour le Château de La Hulpe	54	54	—	—	54	54
					Dont arrêté(s) de réallocation	-5	-5				
					Dont arrêté(s) de transfert	-6	-6				
PM	74	01	22	03	Achat de biens meubles durables non spécifiques au programme (direction Identités et Publication)	20	20	—	—	20	20

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PM	74	02	22	03	Achat de biens meubles durables non spécifiques au programme	15	15	—	—	15	15
PM	81	02	00	03	Participation de la Région wallonne au capital d'une société immobilière en faveur de la RTBF	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	89	89	0	0	89	89
					Totaux pour le programme 10.03.	11 940	12 148	—	—	11 940	12 148
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	4 403	4 403	—	—	4 403	4 403
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	5 879	7 394	—	—	5 879	7 394
					Programme 10.04.						
					Coordination des dossiers relatifs aux Fonds structurels						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PM	12	01	00	04	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi	723	562	0	0	723	562
PM	12	02	00	04	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - COFINANCEMENT PAR LE FEDER	927	715	0	0	927	715
PM	12	03	00	04	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - COFINANCEMENT PAR LE FSE	43	21	0	0	43	21
PM	12	04	00	04	Etudes relatives à la gestion des fonds structurels européens, préparation des programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - Programmation 2014-2020 - Cofinancement par le FEDER	0	0	0	0	0	0
PM	12	05	00	04	Frais relatifs à la mise en œuvre du Plan de Communication Réglementaire - Programmation 2014-2020 Cofinancement par le FEDER	0	0	0	0	0	0
PM	12	07	00	04	Participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	21	21	0	0	21	21
PM	30	01	00	04	Subvention en vue d'assurer l'Assistance technique et la promotion via des organismes publics ou privés – COFINANCEMENT PAR LE FEDER	0	0	0	0	0	0
PM	30	02	00	04	Subvention en vue d'assurer l'Assistance technique et la promotion via des organismes publics ou privés - COFINANCEMENT PAR LE FEOGA	0	0	0	0	0	0
PM	45	01	23	04	Dotation à l'Agence Fonds social européen	729	729	0	0	729	729
PM	45	02	00	04	Dotation à l'Agence pour l'éducation et la formation tout au long de la vie	203	203	0	0	203	203
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2 646	2 251	—	—	2 646	2 251

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PM	74	01	00	04 Achats de biens meubles durables spécifiques au programme	5	5	0	0	5	5
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	5	5	0	0	5	5
				Totaux pour le programme 10.04.	2 651	2 256	—	—	2 651	2 256
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 10.05.						
				Audits						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	11	01	00	05 Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel de la cellule Audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	70	70	0	0	70	70
LA	12	02	00	05 Frais de fonctionnement de la Direction de l'Audit interne de Fonctionnement	89	89	0	0	89	89
				<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						
LA	12	03	00	05 Frais de fonctionnement de la direction de l'audit des fonds européens	42	42	0	0	42	42
LA	12	04	11	05 Prestations d'assistance pour la Direction de l'Audit des Fonds européens	200	50	0	0	200	50
LA	12	06	11	05 Frais de fonctionnement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	31	31	0	0	31	31
LA	12	07	00	05 Prestation d'assistance pour la CAIF	173	70	0	0	173	70
LA	12	08	11	05 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
LA	12	09	21	05 Remboursements de traitements du personnel de la CAIF pour les Fonds européens	65	65	0	0	65	65
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	670	417	0	0	670	417
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	04	00	05 Frais d'équipement de la Direction de l'audit des fonds européens	15	10	0	0	15	10
LA	74	05	00	05 Frais d'équipement de la Direction de l'Audit interne de Fonctionnement	13	13	0	0	13	13
				<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs											
LA	74	07	22	05	Frais d'équipement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	5	5	0	0	5	5
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	33	28	0	0	33	28
					Totaux pour le programme 10.05.	703	445	0	0	703	445
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 10.06.						
					Communication, archives et documentation						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	12	01	11	06	Mise à disposition permanente de ressources documentaires pour l'ensemble du Service Public de Wallonie	622	622	0	0	622	622
PM	12	02	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion (communication externe)	627	627	0	0	627	627
LA	12	03	11	06	Développement de la Bibliothèque du Service Public de Wallonie, du Centre des Archives régionales et de la revue de presse	230	230	0	0	230	230
LA	12	04	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions (communication interne)	179	179	0	0	179	179
LA	12	05	00	06	Dépenses et prestations de services liés à la mise en œuvre du Middle Office	79	79	0	0	79	79
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 737	1 737	0	0	1 737	1 737
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	22	06	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme (documentation et archives)	10	10	0	0	10	10
PM	74	06	00	06	Achat de biens meubles spécifiques au programme (communication externe)	50	50	0	0	50	50
LA	74	07	00	06	Achats de biens meubles spécifiques au programme (communication interne)	10	10	0	0	10	10
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	70	70	0	0	70	70
					Totaux pour le programme 10.06.	1 807	1 807	0	0	1 807	1 807
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 10.07. Géomatique						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
CD	11	01	00	07 Remboursement des rémunérations et allocations du personnel	336	336	0	0	336	336
CD	12	03	11	07 Frais de fonctionnement du département	64	64	0	0	64	64
				Dont arrêté(s) de réallocation	- 13	- 13				
CD	12	04	00	07 Centralisation des licences géomatiques du SPW	0	27	0	0	0	27
				Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	12	06	00	07 Achat de biens meubles non durables et prestations de service	674	1 231	0	0	674	1 231
				Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	12	10	00	07 Dépenses prévues pour les prestations des tiers en matière de cartographie	0	1 358	0	0	0	1 358
				Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	40	01	00	07 Subventions et indemnités	0	300	0	0	0	300
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 074	3 316	0	0	1 074	3 316
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CD	74	01	00	07 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	1 361	849	0	0	1 361	849
				Dont arrêté(s) de réallocation		+13				
CD	74	02	00	07 Centralisation des licences géomatiques du SPW	1 041	1 028	0	0	1 041	1 028
				Dont arrêté(s) de réallocation	+13					
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	2 402	1 877	0	0	2 402	1 877
				Totaux pour le programme 10.07.	3 476	5 193	—	—	3 476	5 193
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Totaux pour la division organique 10.	56 133	56 950	—	—	56 133	56 950
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	4 403	4 403	—	—	4 403	4 403
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	5 879	7 394	—	—	5 879	7 394

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<i>Division organique 11.</i>											
<i>Personnel et affaires générales</i>											
Programme 11.02.											
(Modifié) Gestion du personnel											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
LA	01	01	00	02	Provision interdépartementale	4 387	4 316	0	0	4 387	4 316
LA	01	02	00	02	Modernisation de la Fonction publique	1 700	1 700	0	0	1 700	1 700
LA	01	03	00	02	Dynamisation d'une mobilité plus durable au sein du SPW	43	43	0	0	43	43
LA	11	01	00	02	Rémunérations et allocations de personnel des Gouverneurs, secrétariats des Gouverneurs et Commissaires d'arrondissement	3 121	3 121	0	0	3 121	3 121
LA	11	02	00	02	Rémunérations et allocations de personnel des Receveurs régionaux	11 237	11 237	0	0	11 237	11 237
LA	11	04	20	02	Prise en charge par la Région wallonne des pensions de retraite des agents des organismes nationaux supprimés ou restructurés.- Contributions de responsabilisation à charge de la Région wallonne en matière de pensions	14 500	14 500	0	0	14 500	14 500
LA	11	06	20	02	Couverture des charges d'assurance-groupe souscrite par l'ex-S.D.R.W. et l'O.B.C.E.	70	70	0	0	70	70
LA	11	07	40	02	Charge des avantages titres-repas	12 000	12 000	0	0	12 000	12 000
LA	11	08	40	02	Déplacements : Domicile - Lieu de travail : intervention de l'employeur dans les frais de déplacement en transports en commun	4 013	4 013	0	0	4 013	4 013
LA	11	09	00	02	Allocations familiales du personnel du SPW	0	0	0	0	0	0
LA	11	13	00	02	Programme de transition professionnelle	335	335	0	0	335	335
					Dont arrêté(s) de transfert						
LA	11	15	00	02	Rémunérations et allocations du personnel, relatives à la prise en charge du coût du remplacement des départs temporaires	5 518	5 518	0	0	5 518	5 518
LA	12	01	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	48	48	0	0	48	48
LA	12	03	21	02	Frais de déplacement : missions	5 856	5 856	0	0	5 856	5 856
LA	12	05	21	02	Cotisations à l'ASBL Service public de Médecine du Travail des Communautés française et germanophone	942	942	0	0	942	942
LA	12	07	21	02	Cotisations au service de santé administratif et contrôle des absences pour maladie	100	100	0	0	100	100
LA	12	08	00	02	Frais de déplacement pour missions des Commissaires d'arrondissement	30	30	0	0	30	30
LA	12	09	00	02	Frais de déplacement pour missions des Receveurs régionaux	180	180	0	0	180	180

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
LA	12	10	00	02	Achat de biens meubles non-durables - Frais de fonctionnement des Gouvernements provinciaux	958	958	0	0	958	958
					Dont arrêté(s) de réallocation						
LA	12	11	00	02	Achat de biens meubles non durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	21	21	0	0	21	21
LA	12	15	00	02	Frais de fonctionnement des organes de recours prévus par le Code de la Fonction publique : Chambre de recours en matière d'évaluation et de discipline et Chambre de recours des fonctionnaires généraux	2	2	0	0	2	2
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	65 061	64 990	0	0	65 061	64 990
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	07	00	02	Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Gouvernements provinciaux	211	211	0	0	211	211
					Dont arrêté(s) de réallocation						
LA	74	08	00	02	Achat de biens meubles durables - Frais de fonctionnement des Receveurs régionaux	7	7	0	0	7	7
					Dont arrêté(s) de réallocation						
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	218	218	0	0	218	218
					Totaux pour le programme 11.02.	65 279	65 208	0	0	65 279	65 208
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 11.04.						
					(Modifié) Ressources Humaines, Sélection, Formation, Fonction publique						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	01	01	00	04	Dotation à l'Ecole d'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie	3 657	3 657	0	0	3 657	3 657
LA	12	01	00	04	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions pour la Direction des Ressources humaines, la Direction de la Formation du personnel et la Direction de la Fonction publique	86	144	0	0	86	144
					Dont arrêté(s) de réallocation	-50	-50				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
LA	12	03	21	04	Formation du personnel des services du Gouvernement wallon et des O.I.P. dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne	977	1 335	0	0	977	1 335
					Dont arrêté(s) de réallocation	+135	+135				
LA	12	06	00	04	Elaboration des programmes de concours de recrutement et d'accession et mise en œuvre des épreuves organisées par la Direction de la Sélection	80	100	0	0	80	100
					Dont arrêté(s) de réallocation	-70					
LA	12	08	00	04	Frais de relations publiques, annonces, location de salles d'examen pour la Direction de la Sélection	117	125	0	0	117	125
					Dont arrêté(s) de réallocation	-15	-30				
LA	12	10	00	04	Acquisition et élaboration d'outils de sélection pour les services du Gouvernement wallon et des O.I.P. dont le personnel est soumis au Code de la Fonction publique wallonne	60	50	0	0	60	50
					Dont arrêté(s) de réallocation						
LA	12	12	11	04	Gestion du contentieux relatif aux agents de la Région pour la Direction de la Fonction publique	248	193	0	0	248	193
					Dont arrêté(s) de réallocation		-55				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	5 225	5 604	0	0	5 225	5 604
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	02	00	04	Achat de biens meubles durables spécifiques pour le Département du Support de la Fonction publique régionale	35	15	0	0	35	15
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	35	15	0	0	35	15
					Totaux pour le programme 11.04.	5 260	5 619	—	—	5 260	5 619
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 11.06.						
					Affaires juridiques						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	12	02	00	06	Frais de fonctionnement de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA)	5	5	0	0	5	5
LA	12	03	11	06	Frais de fonctionnement de la Commission Wallonne des Marchés Publics (CWMP)	1	1	0	0	1	1

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
LA	12	04	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	10	10	0	0	10	10
LA	12	05	11	06	Honoraires d'avocats pour les dossiers transversaux	4	4	0	0	4	4
LA	12	06	11	06	Honoraires pour consultations juridiques et expertise	15	15	0	0	15	15
LA	30	01	00	06	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la Région à l'égard d'actes commis par ses organes et ses préposés	7	7	0	0	7	7
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	42	42	0	0	42	42
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	00	06	Achat de biens meubles durables spécifiques	1	1	0	0	1	1
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1	1	0	0	1	1
					Totaux pour le programme 11.06.	43	43	0	0	43	43
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Totaux pour la division organique 11.	70 582	70 870	—	—	70 582	70 870
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
Division organique 12.											
Budget, logistique et technologie de l'information et de la communication											
Programme 12.01.											
Fonctionnel											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
LA	11	03	00	01	Rémunérations et allocations du personnel	34 588	34 588	0	0	34 588	34 588
					Dont arrêté(s) de transfert						
LA	12	01	00	01	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	13	13	0	0	13	13
LA	12	02	00	01	Prestations de service liées au projet ESB lié au Plan Marshall	0	240	0	0	0	240
LA	12	03	11	01	Prestations de services liées au projet ESB	240	40	0	0	240	40
					Dont arrêté(s) de transfert						
LA	12	04	24	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an	346	346	0	0	346	346
					Dont arrêté(s) de transfert	+25	+25				
LA	12	05	00	01	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an du Département mobilier	61	61	0	0	61	61
					Dont arrêté(s) de transfert						
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	35 248	35 288	0	0	35 248	35 288
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
LA	74	01	00	01	Achat de biens meubles durables	10	10	0	0	10	10
LA	74	02	22	01	Acquisition de matériel et de logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	10	10	0	0	10	10
					Totaux pour le programme 12.01.	35 258	35 298	0	0	35 258	35 298
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				Programme 12.02. Budget-Comptabilité-Trésorerie							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
LA	01	01	00	02	Provision pour charges sociales	0	0	0	0	0	0
LA	01	02	00	02	Provision conjoncturelle	0	0	0	0	0	0
LA	01	03	00	02	Provision pour le respect des engagements de la Région dans le cadre des Accords de coopération	0	0	0	0	0	0
LA	01	04	00	02	Provision pour la gestion de l'encours dans le cadre du transfert de compétences	2 823	0	0	0	2 823	0
LA	01	05	00	02	Frais d'études, de relations publiques et de documentation du service central de comptabilité, en ce compris les indemnités généralement quelconques dues au personnel, ainsi que les dépenses des cabinets ministériels dissous	1 281	1 281	0	0	1 281	1 281
LA	01	06	00	02	Traitements, allocations et indemnités du personnel affecté à la mise en œuvre de la nouvelle LSF, de la nouvelle autonomie fiscale et des nouvelles compétences transférées du fédéral	0	0	0	0	0	0
LA	01	07	00	02	Frais d'études, de relations publiques et de documentation du comité de monitoring, en ce compris les indemnités généralement quelconques dues au personnel	215	215	0	0	215	215
LA	11	02	00	02	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel du Service central de comptabilité	708	708	0	0	708	708
LA	12	02	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocats	170	170	0	0	170	170
LA	30	01	00	02	Subvention en faveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie	70	85	0	0	70	85
LA	41	01	40	02	Dotation au Fonds d'égalisation des budgets de la Région wallonne	0	0	0	0	0	0
LA	43	01	02	02	Subvention en faveur d'actions participant au rayonnement de la Wallonie - administrations publiques locales	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	5 267	2 459	0	0	5 267	2 459
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	06	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme, y compris les achats patrimoniaux du service central de comptabilité	30	30	0	0	30	30

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
LA	74	07	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	25	25	0	0	25	25
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	55	55	0	0	55	55
					Totaux pour le programme 12.02.	5 322	2 514	0	0	5 322	2 514
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 12.05.						
					Gestion du Trésor						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	01	01	00	05	Remboursements généralement quelconques de l'administration	21	21	0	0	21	21
LA	12	01	11	05	Frais relatifs au Contentieux	0	0	0	0	0	0
LA	12	02	00	05	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocats	51	51	0	0	51	51
LA	12	04	11	05	Frais bancaires, chèques circulaires, assignations postales	1	1	0	0	1	1
LA	12	06	30	05	Etudes, frais de consultance, frais de révisorat, frais divers de gestion de la dette	350	350	0	0	350	350
LA	12	07	11	05	Frais généraux de fonctionnement destinés à couvrir le déficit des comptes de la Trésorerie	0	0	0	0	0	0
LA	12	08	00	05	Frais relatifs à la mission de Conseil financier en gestion de la dette	421	99	0	0	421	99
LA	45	02	00	05	Remboursement à la Communauté française (calcul définitif de la dotation)	1 475	1 475	0	0	1 475	1 475
LA	45	03	21	05	Dotations exceptionnelles à la FWB	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2 319	1 997	0	0	2 319	1 997
					Totaux pour le programme 12.05.	2 319	1 997	0	0	2 319	1 997
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 12.07.						
					Dettes et garanties						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	21	01	11	07	Intérêts de la dette régionale consolidée non spécialement affectée, y compris les charges accessoires et intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie	252 131	251 331	0	0	252 131	251 331

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
					<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
LA	21	02	11	07	Intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie	1 250	1 250	0	0	1 250	1 250
LA	21	03	30	07	Intérêts débiteurs sur la partie attribuée de l'impôt sur les personnes physiques (calcul définitif)	0	0	0	0	0	0
LA	21	04	30	07	Intérêts débiteurs sur la partie attribuée de la dotation de la Communauté française (calcul définitif)	0	0	0	0	0	0
LA	21	05	30	07	Intérêts débiteurs relatifs au préfinancement à 75% des opérateurs fragiles relevant de la compétence régionale dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)	1 000	1 000	0	0	1 000	1 000
LA	21	08	00	07	Intérêts d'emprunts de la Société wallonne des Distributions d'Eau	48	48	0	0	48	48
LA	21	14	00	07	Intérêts d'emprunts contractés dans le cadre de l'assainissement des communes à finances obérées en vertu de la convention du 30 juillet 1992 à verser au CRAC	17 193	17 193	0	0	17 193	17 193
LA	31	01	00	07	Exécution de garanties en faveur des sociétés patrimoniales wallonnes	3 000	3 000	0	0	3 000	3 000
LA	45	01	23	07	Annuités à verser au Fonds d'Amortissement des Dettes du Logement Social (FADELS) conformément à la Convention du 6 juillet 2004 établie en exécution de l'article 2 de l'accord du 16 décembre 2003 conclu entre le Gouvernement fédéral, le Gouvernement flamand, le Gouvernement wallon et le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relative au règlement définitif des dettes du passé et charges s'y rapportant en matière de logement social	4 200	4 200	0	0	4 200	4 200
LA	45	02	23	07	Contribution volontaire au FADELS	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	278 822	278 022	0	0	278 822	278 022
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	91	10	00	07	Amortissement d'emprunts de la Société wallonne des Distributions d'Eau	385	385	0	0	385	385
LA	91	14	00	07	Amortissement d'emprunts contractés dans le cadre de l'assainissement des communes à finances obérées en vertu de la convention du 30 juillet 1992 à verser au CRAC	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	385	385	0	0	385	385
					Totaux pour le programme 12.07.	279 207	278 407	0	0	279 207	278 407
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 12.09.						
					Finance et Comptabilité						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
LA	11	01	00	09	Traitements, allocations et indemnités du personnel de la CIF	1 626	1 615	0	0	1 626	1 615
LA	11	02	00	09	Traitements, allocations et indemnités du personnel Cellule WBFIn	0	0	0	0	0	0
LA	11	03	00	09	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel de la CIF	0	0	0	0	0	0
LA	12	01	00	09	Frais de fonctionnement de la Cellule d'informations financières (CIF)	266	266	0	0	266	266
LA	12	02	11	09	Frais de fonctionnement de la Cellule WBFIn	0	0	0	0	0	0
LA	12	03	00	09	Consultance et conventions d'études pour la mise en place de la nouvelle comptabilité publique	0	0	0	0	0	0
LA	12	05	11	09	Mise en œuvre du volet informatique du projet WBFIn	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 892	1 881	0	0	1 892	1 881
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	00	09	Achat de biens meubles pour la CIF	127	127	0	0	127	127
LA	74	02	00	09	Achat de biens meubles pour la Cellule WBFIn	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	127	127	0	0	127	127
					Totaux pour le programme 12.09.	2 019	2 008	0	0	2 019	2 008
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 12.11.						
					Fiscalité						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	01	02	11	11	Provision destinée à prendre en charge les frais des deux représentants de la Région wallonne au Conseil d'administration de la SCIP	2	1	0	0	2	1
LA	11	01	00	11	Indemnités et allocations Cellule fiscale de la Région wallonne	800	800	0	0	800	800
LA	12	01	11	11	Provision pour la prise en charge de la partie des frais de fonctionnement de la Structure de Coordination de l'Information patrimoniale (SCIP) supportée par la Région wallonne	50	15	0	0	50	15
LA	12	03	00	11	Frais de fonctionnement du Conseil de la Fiscalité et des Finances de Wallonie CFFW	15	15	0	0	15	15
LA	12	04	11	11	Frais d'expertise, frais de procédure, honoraires d'avocats	127	127	0	0	127	127
LA	12	05	00	11	Frais de fonctionnement de la Cellule fiscale chargée du suivi et de la mise en place des Accords de la Saint-Polycarpe	350	350	0	0	350	350
LA	12	06	00	11	Etudes, prestations de services, relations publiques relatives à la communication en matière de fiscalité régionale	99	99	0	0	99	99
LA	12	07	21	11	Remboursement de traitements du personnel de la Cellule fiscale	213	208	0	0	213	208

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					1 656	1 615	0	0	1 656	1 615	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
LA	74	03	22	11	Provision pour prise en charge de la Région wallonne d'achat de biens meubles pour la Structure de Coordination de l'Information patrimoniale (SCIP)	50	25	0	0	50	25
LA	74	05	00	11	Achat de biens meubles durables pour la Cellule fiscale de la Région wallonne	30	30	0	0	30	30
<i>Totaux pour le Titre II.</i>					80	55	0	0	80	55	
Totaux pour le programme 12.11.					1 736	1 670	0	0	1 736	1 670	
<i>Dont programme d'investissement</i>					—	—	—	—	—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>					—	—	—	—	—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					—	—	—	—	—	—	
Programme 12.21.											
Gestion informatique du Service Public de Wallonie											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
LA	12	01	00	21	Études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, formations spécifiques, frais de réunion, frais de publication, frais divers professionnels	30	33	0	0	30	33
LA	12	03	30	21	Actions d'assistance informatique pour les cabinets	0	0	0	0	0	0
LA	12	04	40	21	Gestion informatisée de la paie des fonctionnaires	655	655	0	0	655	655
LA	12	14	30	21	Gestion de l'informatique du SPW - Frais de fonctionnement	24 080	25 099	0	0	24 080	25 099
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>											
<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>					-25	-25					
LA	12	15	30	21	Gestion de l'informatique du SPW - Frais d'investissements en solutions logicielles et projets	4 332	5 015	0	0	4 332	5 015
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>											
LA	12	16	30	21	Mise en œuvre du volet informatique du projet Walcomfin	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					29 097	30 802	0	0	29 097	30 802	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
LA	74	02	22	21	Gestion informatique du S.P.W. - Frais d'investissement en matériel	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
LA	74	03	00	21	Gestion informatique du S.P.W. - Frais d'investissement en matériel et en logiciel	4 899	6 389	0	0	4 899	6 389
					Dont arrêté(s) de réallocation						
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	4 899	6 389	0	0	4 899	6 389
					Totaux pour le programme 12.21.	33 996	37 191	—	—	33 996	37 191
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 12.22.						
					Equipement et fournitures.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	12	02	45	22	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion, frais de publication et frais de communication GSM	96	96	0	0	96	96
LA	12	03	11	22	Achat de biens meubles non durables et prestations de services - Fournitures de bureau	2 328	2 328	0	0	2 328	2 328
LA	12	05	11	22	Achat et entretien de vêtements de travail et d'équipement de protection individuelle	1 085	1 085	0	0	1 085	1 085
LA	12	08	11	22	Achats de biens meubles non durables et prestations de services - Edition	200	200	0	0	200	200
LA	12	09	11	22	Achats de biens meubles non durables et prestations de services - Cafétérias, catering, poste, entretien sanitaires, ...	6 772	6 772	0	0	6 772	6 772
LA	12	10	00	22	Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGT2	405	405	0	0	405	405
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	10 886	10 886	0	0	10 886	10 886
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	02	00	22	Achat de biens meubles durables - Mobilier et machine de bureau	3 738	3 621	0	0	3 738	3 621
					Dont arrêté(s) de transfert						
LA	74	03	05	22	Achat de biens meubles durables - Edition	90	90	0	0	90	90
LA	74	07	00	22	Achats de biens meubles durables - Véhicules de la DGT2	705	705	0	0	705	705
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	4 533	4 416	0	0	4 533	4 416
					Totaux pour le programme 12.22.	15 419	15 302	0	0	15 419	15 302
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 12.23.						
				Gestion immobilière et bâtiments.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	12	04	00	23 Loyers des biens immobiliers pris en location, en ce compris les charges et sorties locatives, ainsi que les honoraires y relatifs	22 225	20 967	0	0	22 225	20 967
LA	12	05	00	23 Dépenses de fonctionnement et taxes en relation avec la location ou la propriété de biens immobiliers	8 721	7 400	0	0	8 721	7 400
LA	12	06	00	23 Contrôles légaux	99	81	0	0	99	81
LA	12	07	11	23 Déménagements	104	74	0	0	104	74
LA	12	08	11	23 Entretien (maintenance et réparation) dans des bâtiments administratifs propriétés de la Région wallonne	2 665	2 672	0	0	2 665	2 672
LA	12	09	11	23 Fournitures destinées aux travaux effectués par la Gestion immobilière des bâtiments	198	274	0	0	198	274
				Dont arrêté(s) de réallocation		+60				
LA	12	10	11	23 Etudes liées à la fourniture d'énergie	5	15	0	0	5	15
LA	12	12	11	23 Dépenses courantes de nettoyage, d'entretien et de sécurité	6 607	7 040	0	0	6 607	7 040
LA	12	13	00	23 Travaux d'aménagement dans les bâtiments loués par la Région wallonne	146	286	0	0	146	286
				Dont arrêté(s) de transfert	- 150					
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	40 770	38 809	0	0	40 770	38 809
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	22	23 Achat de biens meubles durables destinés à l'aménagement des bâtiments occupés par la Région wallonne	225	375	0	0	225	375
				Dont arrêté(s) de transfert	- 100					
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	225	375	0	0	225	375
				Totaux pour le programme 12.23.	40 995	39 184	—	—	40 995	39 184
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				Programme 12.31.							
				Implantation immobilière.							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
LA	01	01	00	31 Fonds budgétaire: Fonds de gestion énergétique immobilière							
				Solde au 1er janvier	72	72	0	0	72	72	
				Recettes de l'année en cours	0	0	0	0	0	0	
				Disponible pour l'année	72	72	0	0	72	72	
				Dépenses à charge du Fonds	0	0	0	0	0	0	
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	72	72	0	0	72	72	
LA	12	02	00	31 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	69	86	0	0	69	86	
LA	12	03	00	31 Audits Energétiques (dont Plan Air-Climat)	0	0	0	0	0	0	
LA	12	04	11	31 Mesures pour le développement de marchés publics durables	93	244	0	0	93	244	
				Dont arrêté(s) de transfert	- 100						
LA	21	01	50	31 Interventions résultant des opérations de promotion (paiement des intérêts)	1 532	1 602	0	0	1 532	1 602	
				Dont arrêté(s) de transfert	- 70						
				Totaux pour le Titre I.	1 694	1 932	—	—	1 694	1 932	
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
LA	72	01	10	31 Travaux d'aménagement effectués dans les bâtiments administratifs de la Région wallonne	3 213	3 444	0	0	3 213	3 444	
				Dont arrêté(s) de réallocation		-60					
				Dont arrêté(s) de transfert	+500						
LA	72	02	10	31 Travaux dans les bâtiments propriétés de la Région wallonne cofinancés par le FEDER en vue de promouvoir les restaurations, rénovation et réaffectation de l'Abbaye de Villers-la-Ville	0	0	0	0	0	0	
LA	<i>i</i>	72	03	10	31 Achat de terrains et bâtiments, construction et rénovation de bâtiments nouvellement acquis	5 140	7 941	0	0	5 140	7 941
PM		72	04	10	31 Travaux d'aménagement du Domaine Solvay de la Hulpe	451	251	0	0	451	251
LA	<i>i</i>	72	06	00	31 Equipement des bâtiments occupés par la Région wallonne	20	85	0	0	20	85
				Dont arrêté(s) de transfert	- 80						
LA		72	07	10	31 Mesures pour le développement durable	25	56	0	0	25	56

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PM	73	05	10	31	Travaux dans les bâtiments de la Région et vitrine de Wallonie	60	60	0	0	60	60	
LA	i	91	01	70	31	Interventions résultant des opérations de promotion (remboursement de capital)	13 389	13 389	0	0	13 389	13 389
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	22 298	25 226	—	—	22 298	25 226	
					Totaux pour le programme 12.31.	23 992	27 158	—	—	23 992	27 158	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	18 549	21 415	—	—	18 549	21 415	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	72	72	—	—	72	72	
					Totaux pour la division organique 12.	440 263	440 729	—	—	440 263	440 729	
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	18 549	21 415	—	—	18 549	21 415	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	72	72	—	—	72	72	

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<i>Division organique 13.</i>						
				<i>Routes et bâtiments</i>						
				Programme 13.01.						
				Fonctionnel						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	11	03	00	01 Rémunérations et allocations du personnel	86 434	86 434	0	0	86 434	86 434
				Dont arrêté(s) de transfert						
LA	12	01	00	01 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	73	5	0	0	73	5
				Dont arrêté(s) de réallocation		-68				
LA	12	02	00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGOI	3 574	3 684	0	0	3 574	3 684
				Dont arrêté(s) de réallocation		+110				
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	90 081	90 123	0	0	90 081	90 123
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	00	01 Achat de biens meubles durables	10	0	0	0	10	0
				Dont arrêté(s) de réallocation		-10				
LA	74	02	00	01 Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGOI	641	609	0	0	641	609
				Dont arrêté(s) de réallocation		-32				
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	651	609	0	0	651	609
				Totaux pour le programme 13.01.	90 732	90 732	0	0	90 732	90 732
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 13.02.						
				Réseau routier et autoroutier - Construction et entretien du réseau - partie génie civil						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PR	01	02	00	02	Fonds budgétaire : Fonds des infractions routières régionales					
					Solde au 1er janvier	0	0	0	0	0
					Recettes de l'année en cours	300	300	0	0	300
					Disponible pour l'année	300	300	0	0	300
					Dépenses à charge du Fonds	300	300	0	0	300
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0	0	0	0
PR	01	03	00	02	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de l'accord politique entre la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale pour une réforme de la fiscalité routière	569	569	0	0	569
PR	12	01	00	02	Achat de biens et services à la SOFICO	61 400	61 400	0	0	61 400
PR	12	02	00	02	Relations publiques, documentation, frais de publication, participation à des séminaires, colloques et manifestations, frais de réunions et missions à l'étranger	68	68	0	0	68
PR	12	03	30	02	Etudes	326	410	0	0	326
					Dont arrêté(s) de réallocation	+43	-85			
PR	12	04	12	02	Loyers de biens immeubles pris en location par la Région wallonne dans le cadre de la construction du réseau routier	350	475	0	0	350
					Dont arrêté(s) de réallocation		+125			
PR	12	05	30	02	Frais d'études, documentation, frais de publication, participation à des séminaires et des manifestations, frais de réunion et actions d'information relatifs aux déplacements doux, y compris le RAVeL	210	220	0	0	210
					Dont arrêté(s) de réallocation	-2	-35			
PR	12	06	10	02	Achat de biens meubles non durables et prestations de tiers	3 000	3 000	0	0	3 000
PR	12	09	10	02	Développement d'applications informatiques	150	640	0	0	150
					Dont arrêté(s) de réallocation		-110			
PR	12	11	11	02	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et frais de toute nature résultant de prestations de personnes étrangères à l'administration pour le réseau non structurant	820	820	0	0	820
PR	14	01	10	02	Entretien du réseau non structurant	36 116	31 500	0	0	36 116
					Dont arrêté(s) de réallocation		-1 240			
					Dont arrêté(s) de transfert	-1 114				
PR	14	03	10	02	Achat de fondants chimiques pour le réseau non structurant	4 500	4 000	0	0	4 500

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
PR	14	04	10	02	Prestations du service d'hiver pour le réseau non structurant	12 000	12 700	0	300	12 000	13 000	
					Dont arrêté(s) de réallocation		+350					
					Dont arrêté(s) de transfert		+350					
PR	31	01	32	02	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'études diverses	100	100	0	0	100	100	
					Dont arrêté(s) de réallocation							
PR	33	02	00	02	Subventions à des organismes belges ou étrangers	6	16	0	0	6	16	
					Dont arrêté(s) de réallocation	-37	-27					
PR	33	04	00	02	Subventions et indemnités au secteur privé pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux	51	50	0	0	51	50	
					Dont arrêté(s) de réallocation							
PR	34	02	41	02	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région quant à des faits survenus sur le réseau non structurant	4 314	4 500	0	0	4 314	4 500	
					Dont arrêté(s) de transfert							
					Dont arrêté(s) de réallocation	+800	+800					
PR	43	02	00	02	Subventions et indemnités au secteur public pour promouvoir les infrastructures cyclables	132	132	0	0	132	132	
					Dont arrêté(s) de réallocation	+2	-68					
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	124 412	120 900	—	300	124 412	121 200	
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
PR	<i>i</i>	01	01	00	02	Fonds budgétaire : Fonds du péage et des avaries (décret du 17 décembre 1992 créant des fonds budgétaires en matière de Travaux publics)						
					Solde au 1er janvier	10 382	16 451	0	0	10 382	16 451	
					Recettes de l'année en cours	62 469	62 469	0	0	62 469	62 469	
					Disponible pour l'année	72 851	78 920	0	0	72 851	78 920	
					Dépenses à charge du Fonds	62 469	62 469	0	0	62 469	62 469	
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	10 382	16 451	0	0	10 382	16 451	
PR	51	01	11	02	Subventions en capital à la SOFICO	11 000	11 000	0	0	11 000	11 000	
PR	63	01	41	02	Subvention au CGT pour le financement d'infrastructures routières à vocation touristique	0	0	0	0	0	0	
PR	<i>i</i>	63	09	31	02	Subventions pour travaux aux administrations publiques subordonnées bénéficiant du concours du FEDER	0	0	0	0	0	
PR	<i>i</i>	72	01	10	02	Construction, acquisition, transformation et aménagement de bâtiments à affecter à l'exploitation et à l'entretien des autoroutes et routes de la Région, y compris l'achat de terrains	800	320	0	0	800	320
					Dont arrêté(s) de réallocation							
					Dont arrêté(s) de transfert		- 180					

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
PR	i	73 01 11	02	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les acquisitions et expropriations nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires de voiries	90 561	57 235	- 2 956	2 399	87 605	59 634
				Dont arrêté(s) de réallocation	-806	-600				
				Dont arrêté(s) de transfert	-1 886					
PR		73 03 11	02	Programmes particuliers cofinancés par l'Union Européenne	8 253	16 542	0	0	8 253	16 542
				Dont arrêté(s) de transfert	+3 780					
PR		73 04 11	02	Programmes particuliers cofinancés par l'Union Européenne (2014-2020)	0	0	0	0	0	0
PR	i	73 05 11	02	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes	3 500	3 400	0	0	3 500	3 400
				Dont arrêté(s) de réallocation		+400				
PR	i	73 07 11	02	Rénovation et réhabilitation des ouvrages d'art du réseau routier non structurant	6 000	3 800	0	0	6 000	3 800
				Dont arrêté(s) de réallocation		+800				
PR		73 08 11	02	Investissements pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux	150	179	0	0	150	179
				Dont arrêté(s) de réallocation		+40				
PR		73 09 10	02	Financement de la partie routière des accès aux Zones d'activités économiques suivant le principe 20-80	0	0	0	0	0	0
PR		74 01 22	02	Achat de véhicules-tonneaux	136	0	0	0	136	0
				Dont arrêté(s) de transfert		-100				
PR		74 08 00	02	Achat de matériel spécifique destiné à l'exploitation et à l'entretien des autoroutes et routes	2 975	2 650	0	0	2 975	2 650
				Dont arrêté(s) de réallocation		-350				
PR		81 01 00	02	Intervention dans le capital de la SOFICO	0	0	0	0	0	0
PR		93 08 00	02	Convention de commissionnement avec la SOFICO dans le cadre de la réfection des autoroutes E411 et E25 en province du Luxembourg	8 400	8 400	0	0	8 400	8 400
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	194 244	165 995	-2 956	2 399	191 288	168 394
				Totaux pour le programme 13.02.	318 656	286 895	-2 956	2 699	315 700	289 594
				<i>Dont programme d'investissement</i>	163 330	127 224	-2 956	2 399	160 374	129 623
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	62 769	62 769	—	—	62 769	62 769
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	10 382	16 451	—	—	10 382	16 451

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				Programme 13.03.							
				Réseau routier et autoroutier de la Région - Construction et entretien du réseau - partie électromécanique							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
PR	01	03	00	03	Fonds budgétaire : Fonds des études techniques (décret du 17 décembre 1992 créant des fonds budgétaires en matière de Travaux publics)						
					Solde au 1er janvier	972	2 803	0	0	972	2 803
					Recettes de l'année en cours	2 725	2 725	0	0	2 725	2 725
					Disponible pour l'année	3 697	5 528	0	0	3 697	5 528
					Dépenses à charge du Fonds	2 725	2 725	0	0	2 725	2 725
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	972	2 803	0	0	972	2 803
PR	12	01	00	03	Achat de biens et services à la SOFICO	0	0	0	0	0	0
PR	12	02	00	03	Relations publiques, frais de réunions et missions à l'étranger, paiement de fournitures et prestations par avances de fonds	0	0	0	0	0	0
PR	12	03	11	03	Achat de biens meubles non durables et prestations de tiers spécifiques	100	120	0	0	100	120
					Dont arrêté(s) de réallocation		+20				
PR	12	04	11	03	Relations publiques, documentation, frais de publication, participation à des séminaires, colloques et manifestations, frais de réunions et missions à l'étranger	29	29	0	0	29	29
PR	12	06	30	03	Etudes et prestations de tiers	90	90	0	0	90	90
PR	12	09	30	03	Développement d'applications informatiques spécifiques au département	0	0	0	0	0	0
PR	14	02	10	03	Frais d'exploitation, d'entretien et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant	10 100	11 700	0	519	10 100	12 219
					Dont arrêté(s) de réallocation		+2 500				
					Dont arrêté(s) de transfert	+1 500					
PR	14	03	10	03	Dépenses énergétiques sur le réseau non structurant	6 000	6 750	0	0	6 000	6 750
PR	14	06	10	03	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements du réseau de télécommunication, ainsi que des réseaux de gestion centralisée	270	360	0	0	270	360
PR	14	07	10	03	Gestion des espaces paysagers et urbains	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	19 314	21 774	—	519	19 314	22 293

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
PR	i	73 01 11	03	Etablissement et déplacement lors de travaux, d'installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant ainsi qu'aux infrastructures de télégestion du trafic, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie	6 100	4 900	0	0	6 100	4 900
Dont arrêté(s) de réallocation						-2 000				
Dont arrêté(s) de transfert					+600					
PR	i	73 10 11	03	Travaux d'entretien extraordinaire d'installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant et des infrastructures de télégestion du trafic	4 400	3 870	0	0	4 400	3 870
Dont arrêté(s) de réallocation						-500				
Dont arrêté(s) de transfert					+900					
PR		73 15 11	03	Etablissement et déplacement lors de travaux du réseau de télécommunication, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie ainsi que la construction, l'acquisition, la transformation, l'aménagement de bâtiments spécifiques	0	0	0	0	0	0
PR	i	73 25 11	03	Rénovation et réhabilitation du réseau de télécommunication et des réseaux de gestion centralisée	0	20	0	0	0	20
PR		74 01 00	03	Achats de biens meubles durables	200	110	0	0	200	110
Dont arrêté(s) de réallocation						-20				
Dont arrêté(s) de transfert						-70				
<i>Totaux pour le Titre II.</i>					10 700	8 900	—	—	10 700	8 900
Totaux pour le programme 13.03.					30 014	30 674	—	519	30 014	31 193
<i>Dont programme d'investissement</i>					10 500	8 790	—	—	10 500	8 790
<i>Dont fonds budgétaires</i>					2 725	2 725	—	—	2 725	2 725
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					972	2 803	—	—	972	2 803
Programme 13.11.										
Infrastructures sportives.										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
RC		01 01 00	11	Fonds budgétaire : Fonds pour la promotion et le développement de l'activité hippique						
Solde au 1er janvier					0	0	0	0	0	0
Recettes de l'année en cours					800	800	0	0	800	800
Disponible pour l'année					800	800	0	0	800	800
Dépenses à charge du Fonds					800	800	0	0	800	800

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
Solde du fonds budgétaire au 31 décembre					0	0	0	0	0	0
RC	12	02	00	11 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions en matière d'infrastructures sportives	85	85	0	0	85	85
RC	12	09	00	11 Développement de l'application informatique "Cadasport"	0	16	0	0	0	16
				Dont arrêté(s) de réallocation		-1				
RC	31	01	00	11 Subvention à la SA Hippodrome de Wallonie	500	500	0	0	500	500
RC	33	02	00	11 Subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives	1 100	850	0	0	1 100	850
				Dont arrêté(s) de réallocation	250	0				
RC	33	03	00	11 Subvention à l'asbl Union Culturelle et Sportive Wallonne	185	185	0	0	185	185
RC	33	04	00	11 Subvention à l'association intercommunale pour l'exploitation du circuit de Spa Francorchamps	3 715	3 715	0	0	3 715	3 715
RC	41	01	40	11 Subventions pour mener des actions spécifiques aux infrastructures sportives dans le cadre du Programme de Transition Professionnelle	345	345	0	0	345	345
				Dont arrêté(s) de transfert	-43	-43				
RC	43	01	00	11 Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif des Grandes infrastructures	12 147	12 147	0	0	12 147	12 147
RC	43	03	32	11 Subventions et indemnités aux administrations publiques locales en matière d'infrastructures sportives	0	18	0	0	0	18
				Dont arrêté(s) de réallocation		+18				
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	18 877	18 661	0	0	18 877	18 661
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
RC	52	01	10	11 Subvention au secteur autre que public pour l'acquisition d'équipement sportif et de matériel d'entretien nécessaire au fonctionnement et à l'exploitation d'une infrastructure sportive	0	0	0	0	0	0
				Dont arrêté(s) de réallocation	-60	-60				
RC	52	06	10	11 Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des groupements sportifs et des ASBL de gestion	11 635	12 258	1 551	0	13 186	12 258
				Dont arrêté(s) de réallocation	0	+4 168				
RC	63	01	21	11 Subvention au secteur public pour l'acquisition d'équipement sportif et de matériel d'entretien nécessaire au fonctionnement et à l'exploitation d'une infrastructure sportive	0	0	0	0	0	0
				Dont arrêté(s) de réallocation	-40	-40				
RC	63	08	21	11 Subventions pour l'achat de bâtiments et de travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes	0	49	0	0	0	49

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Dont arrêté(s) de réallocation		-151				
RC	63	09	21	11 Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes.	16 379	9 509	1 949	0	18 328	9 509
				Dont arrêté(s) de réallocation	-132	-3 500				
RC	63	10	21	11 Subventions pour l'achat de bâtiments et des travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiées par les pouvoirs locaux et leurs régies autonomes - cofinancement européen	0	0	0	0	0	0
RC	63	11	21	11 Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes dans le cadre du programme "Sport de rue"	2 800	2 367	0	0	2 800	2 367
				Dont arrêté(s) de réallocation		-416				
RC	74	01	00	11 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	1	1	0	0	1	1
				Dont arrêté(s) de réallocation	-13	-13				
RC	74	02	00	11 Achat de matériel sportif pour équiper la salle de gymnastique du CA SPW, Boulevard du Nord	0	0	0	0	0	0
				Dont arrêté(s) de réallocation	-5	-5				
RC	74	03	22	11 Rénovation des terrains de tennis sur le site des grands malades à Jambes	0	0	0	0	0	0
RC	74	04	22	11 Achat de défibrillateurs externes automatiques pour équiper les infrastructures sportives de Wallonie	280	280	0	0	280	280
				Dont arrêté(s) de réallocation						
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	31 095	24 464	3 500	0	34 595	24 464
				Totaux pour le programme 13.11.	49 972	43 125	3 500	0	53 472	43 125
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	800	800	—	—	800	800
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 13.12.						
				Travaux subsidiés						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
FU	12	03	11	12 Frais de réunions en matière de travaux subsidiés, frais de représentation, études, développement d'applications informatiques, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	60	60	0	0	60	60
FU	12	06	00	12 Achat de biens meubles non durables	5	5	0	0	5	5
FU	33	02	00	12 Subventions et indemnités - secteur privé	41	59	0	0	41	59
				Dont arrêté(s) de réallocation						
FU	43	02	30	12 Subventions et indemnités - secteur public	40	40	0	0	40	40

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					146	164	0	0	146	164		
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>												
FU	51	01	11	12	Subvention à l'Intercommunale IDETA pour l'acquisition de bâtiments	0	1 500	0	0	0	1 500	
					Dont arrêté(s) de réallocation							
FU	<i>i</i>	63	01	21	12	Subventions et indemnités au secteur public en matière de travaux subsidiés	0	130	0	0	130	
					Dont arrêté(s) de réallocation							
FU	<i>i</i>	63	02	21	12	Subventions pour travaux aux administrations publiques subordonnées, en ce compris les travaux améliorant la sécurisation des quartiers urbains, les travaux à exécuter aux bâtiments publics y compris les abords et les travaux exécutés à des édifices relevant de l'exercice des cultes reconnus ou de l'exercice de la morale laïque - Plan triennaux	2 550	2 000	0	0	2 550	2 000
FU		63	03	21	12	Subventions aux communes dans le cadre du Fonds régional pour les investissements communaux	45 575	45 575	0	0	45 575	45 575
					Dont arrêté(s) de réallocation							
FU		63	04	21	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour favoriser l'amélioration du cadre de vie, les structures funéraires, les déplacements doux et les conditions d'accueil et d'accessibilité aux bâtiments publics et l'intégration sociale	3 192	349	0	0	3 192	349
					Dont arrêté(s) de réallocation							
PM	<i>i</i>	63	05	21	12	Fonds des Calamités	0	0	0	0	0	
FU	<i>i</i>	63	06	00	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux d'entretien des voiries suite aux dégâts d'hiver 2008-2009	0	0	0	0	0	
PR		63	07	21	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux dans le cadre de la phase II du plan d'action pluriannuel visant à réduire l'habitat permanent dans les équipements touristiques de Wallonie	100	11	0	0	100	11
					Dont arrêté(s) de réallocation							
FU	<i>i</i>	63	08	21	12	Subventions pour des investissements supracommunaux	360	360	0	0	360	360
FU	<i>i</i>	63	10	21	12	Subvention au C.R.A.C. pour le financement d'investissements communaux d'intérêt supra-local destinés aux Services de sécurité, crèches et bâtiments de synergie communes - CPAS et subvention au CRAC pour le financement des travaux de voiries.	17 300	17 300	0	0	17 300	17 300
FU		63	11	21	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional	55	9 587	0	0	55	9 587
					Dont arrêté(s) de transfert	+55						
FU		63	12	21	12	Plan air-climat : éclairage public	0	0	0	0	0	
FU		63	13	21	12	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020 Axe IV	0	0	0	0	0	

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	63	14	21	12	Versement au CRAC pour des travaux d'entretien de voirie dans le cadre du droit de tirage	0	0	0	0	0	0
FU	63	15	21	12	Subvention au CRAC pour le financement de travaux d'entretien de voirie	2 000	2 000	0	0	2 000	2 000
FU	63	16	21	12	Versements au CRAC pour des travaux relevant des travaux subsidiés	2 600	2 600	0	0	2 600	2 600
FU	74	06	00	12	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	74	74	0	0	74	74
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						73 806	81 486	—	—	73 806	81 486
Totaux pour le programme 13.12.						73 952	81 650	—	—	73 952	81 650
<i>Dont programme d'investissement</i>						20 210	19 790	—	—	20 210	19 790
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Totaux pour la division organique 13.						563 326	533 076	544	3 218	563 870	536 294
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>						194 040	155 804	-2 956	2 399	191 084	158 203
<i>Dont fonds budgétaires</i>						66 294	66 294	—	—	66 294	66 294
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						11 354	19 254	—	—	11 354	19 254

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Division organique 14.						
				Mobilité et voies hydrauliques						
				Programme 14.01.						
				Fonctionnel						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	11	03	00	01 Rémunérations et allocations du personnel	73 947	73 947	0	0	73 947	73 947
				Dont arrêté(s) de transfert						
LA	12	01	00	01 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	71	71	0	0	71	71
PR	12	02	00	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à plus d'un an ; matières : Voies hydrauliques (Génie civil et Electromécanique)	90	225	0	0	90	225
CD	12	03	00	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à plus d'un an ; matières : Mobilité	80	504	0	0	80	504
				Dont arrêté(s) de transfert	+80	+100				
CD	12	04	30	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à moins d'un an	0	0	0	0	0	0
LA	12	05	00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO2	1 082	1 192	0	0	1 082	1 192
				Dont arrêté(s) de réallocation		+110				
PR	12	06	00	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à moins d'un an ; matières : Voies hydrauliques génie civil et électromécanique	0	0	0	0	0	0
LA	12	07	11	01 Achats de biens meubles non durables	15	15	0	0	15	15
				Dont arrêté(s) de réallocation	+5	+5				
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	75 285	75 954	—	—	75 285	75 954
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	00	01 Achat de biens meubles durables	13	13	0	0	13	13
				Dont arrêté(s) de réallocation	-5	-5				
PR	74	02	00	01 Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques - Matières : Voies hydrauliques (Génie civil et Electromécanique)	140	160	0	0	140	160

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	74	03	00	01	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques - Matières : Electromécanique	0	0	0	0	0	0
CD	74	04	00	01	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques ; matière : Mobilité	0	0	0	0	0	0
CD	74	05	22	01	Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
LA	74	06	00	01	Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO2	589	479	0	0	589	479
					Dont arrêté(s) de réallocation		-110				
					Totaux pour le Titre II.	742	652	—	—	742	652
					Totaux pour le programme 14.01.	76 027	76 606	—	—	76 027	76 606
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 14.02.						
					(Modifié) Actions pour une mobilité conviviale et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
CD	01	01	00	02	Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région à des programmes visant à améliorer la mobilité et cofinancés par l'Union européenne	44	50	0	0	44	50
					Dont arrêté(s) de transfert	+44					
CD	01	02	00	02	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer les déplacements à vélo en Wallonie - Plan Wallonie Cyclable	580	859	0	0	580	859
					Dont arrêté(s) de réallocation	-130	+89				
CD	01	03	00	02	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et développer la pratique du covoiturage en Wallonie	527	276	0	0	527	276
					Dont arrêté(s) de réallocation		-150				
CD	01	04	00	02	Dépenses de toute nature relatives à l'organisation de la semaine de la mobilité, du printemps de la mobilité et d'actions de promotion de la mobilité durable	220	227	0	0	220	227
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	01	05	00	02	Actions visant à l'élaboration, la mise en œuvre, l'évaluation et l'actualisation des Plans de mobilité et des Plans de déplacement	962	943	0	0	962	943
					Dont arrêté(s) de réallocation	-16	-38				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	01	06	00	02	Fonds budgétaire : Fonds régional de la sécurité routière et de la sensibilisation à la sécurité routière						
					Solde au 1er janvier	0	0	0	0	0	0
					Recettes de l'année en cours	400	400	0	0	400	400
					Disponibles pour l'année	400	400	0	0	400	400
					Dépenses à charge du Fonds	400	400	0	0	400	400
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0	0	0	0	0
CD	01	07	00	02	Dépenses de toute nature visant à favoriser l'utilisation, la disponibilité ou la fourniture de données relatives aux impacts économiques et/ou environnementaux de la mobilité	83	46	0	0	83	46
CD	01	12	00	02	Soutien aux initiatives de mobilité rurale complémentaire à l'offre de transport en commun et à leur coordination	175	51	0	0	175	51
					Dont arrêté(s) de réallocation		-119				
CD	01	13	00	02	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de la Programmation 2014-2020 dans le cadre de la mobilité	0	0	0	0	0	0
CD	01	14	00	02	Dépenses de toute nature relatives à la participation de la Région au Programme de développement rural de la Wallonie 2014-2020	120	60	0	0	120	60
PR	01	16	00	02	Dépenses de toute nature relatives au développement et à la promotion des voies navigables et des politiques intermodales en matière de transport de personnes et de marchandises ainsi qu'à la gestion de la mobilité	170	170	0	0	170	170
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	12	02	00	02	Etudes et actions de soutien en matière de marketing de la mobilité et de politique cyclable	0	2	0	0	0	2
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	12	03	00	02	Dépenses destinées à la formation des acteurs locaux de la mobilité et au fonctionnement du réseau des conseillers en mobilité et du CDDM	332	242	0	0	332	242
					Dont arrêté(s) de réallocation		-20				
CD	12	04	00	02	Etudes relatives au développement de politiques intermodales pour le transport des personnes et des marchandises et à la gestion de la mobilité	43	19	0	0	43	19
					Dont arrêté(s) de réallocation	-40					
CD	12	05	00	02	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	54	85	0	0	54	85
					Dont arrêté(s) de réallocation	-95	-119				
					Dont arrêté(s) de transfert						
CD	33	01	00	02	Subventions en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	1 047	1 163	0	0	1 047	1 163
					Dont arrêté(s) de réallocation		+133				
CD	33	02	00	02	Subventions en faveur d'actions de sensibilisation et de promotion de la mobilité durable	0	0	0	0	0	0
CD	33	03	00	02	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	13	13	0	0	13	13

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	33	05	00	02	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation à la sécurité routière	142	256	0	0	142	256
					Dont arrêté(s) de réallocation						
PR	41	01	21	02	Subventions au secteur public en matière de sensibilisation à la sécurité routière	48	127	0	0	48	127
CD	41	02	40	02	Subventions pour la définition et l'exploitation des données relatives aux indicateurs de mobilité en RW	0	13	0	0	0	13
					Dont arrêté(s) de réallocation	-43	-30				
CD	41	03	40	02	Subvention à l'ITWEPS pour le fonctionnement de l'observatoire de la mobilité	176	176	0	0	176	176
CD	43	01	00	02	Subvention pour favoriser et promouvoir la mobilité cyclable en RW	0	0	0	0	0	0
CD	43	02	00	02	Subvention aux pouvoirs publics pour faciliter la coordination et la mise en œuvre des PCM et des politiques cyclables	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	5 136	5 178	—	—	5 136	5 178
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CD	01	08	00	02	Dépenses de toute nature en matière de mobilité	900	720	0	0	900	720
					Dont arrêté(s) de réallocation	+400	+220				
CD	01	09	00	02	Dépenses de toutes natures relatives à la mise en oeuvre du programme européen Compétitivité régionale et emploi	0	43	0	0	0	43
CD	01	10	00	02	Dépenses de toutes natures relatives à la mise en oeuvre du Programme de développement rural de la Wallonie 2007-2013	0	77	0	0	0	77
CD	01	11	00	02	Dépenses de toute nature visant à promouvoir et à développer les déplacements à vélo	800	2 904	0	0	800	2 904
					Dont arrêté(s) de réallocation		+34				
CD	52	01	00	02	Subvention d'investissement au secteur privé pour des équipements destinés à favoriser la mobilité durable	7	7	0	0	7	7
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	63	01	21	02	Subventions complémentaires d'impulsion cyclo-piétons aux pouvoirs locaux pour la réalisation des plans communaux de mobilité	6 730	5 787	0	0	6 730	5 787
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	63	02	00	02	Subvention aux pouvoirs locaux pour l'achat de véhicules propres	0	34	0	0	0	34
CD	74	06	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de transfert	-76					
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	8 437	9 572	—	—	8 437	9 572
					Totaux pour le programme 14.02.	13 573	14 750	—	—	13 573	14 750
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	400	400	—	—	400	400

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre					—	—	—	—	—	—	
Programme 14.03.											
Transport urbain, interurbain et scolaire											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
CD	01	01	00	03	Dépenses de toute nature relatives à la mise en place d'organes de liaison avec les usagers des transports urbains, interurbains et ruraux	33	90	0	0	33	90
Dont arrêté(s) de réallocation											
CD	01	02	00	03	Dépenses de toute nature relatives à la mise en oeuvre de la politique régionale en matière de transport de personnes à mobilité réduite	120	120	0	0	120	120
PR	01	03	00	03	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de synergies avec la politique ferroviaire et à la prise en charge des préfinancements wallons en matière d'infrastructures ferroviaires	704	704	- 5	- 687	699	17
CD	01	05	00	03	Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants	6 492	6 492	0	0	6 492	6 492
CD	12	01	30	03	Dépenses de biens et services en vue d'assurer le service du transport scolaire	5 495	5 495	0	0	5 495	5 495
CD	12	02	00	03	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	293	218	0	0	293	218
Dont arrêté(s) de réallocation					+225	+150					
CD	12	03	11	03	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et prestations de personnes étrangères à l'administration	19	19	0	0	19	19
CD	12	04	00	03	Dépenses de toute nature liées au TRAM de Liège	0	0	0	0	0	0
CD	31	01	22	03	Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation des cinq sociétés TEC.	340 409	340 409	0	0	340 409	340 409
CD	31	02	22	03	Intervention régionale dans le financement des lignes interrégionales (Actions prioritaires pour l'Avenir wallon)	0	0	0	0	0	0
CD	31	03	22	03	Intervention financière de la Région dans le financement de nouvelles lignes en transport collectif	220	220	0	0	220	220
CD	31	04	22	03	Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation des cinq sociétés TEC pour la compensation des tarifs réduits jeunes (12-24 ans)	17 056	17 056	0	0	17 056	17 056
CD	31	06	22	03	Contribution régionale à la mise en oeuvre par les TEC d'un service de transport adapté pour les personnes à mobilité réduite	0	0	0	0	0	0
CD	31	07	22	03	Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation de la Société régionale wallonne du Transport	13 892	13 892	0	0	13 892	13 892
CD	31	08	22	03	Engagements sociaux S.R.W.T.	33 071	33 071	0	0	33 071	33 071
CD	31	09	22	03	Intervention financière de la Région en faveur des TEC et de la SRWT dans la prise en charge des mesures visant à améliorer la sécurité et la gestion des ressources humaines dans les transports en commun	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
CD	31	10	03	03	Intervention financière de la Région en faveur de la SRWT dans la prise en charge des dépenses de toute nature relatives à la communication en matière de transports urbains et interurbains	220	220	0	0	220	220	
CD	31	11	22	03	Intervention financière de la Région dans le financement des missions complémentaires des cinq sociétés TEC et de la SRWT	7 000	7 000	0	0	7 000	7 000	
CD	41	01	40	03	Dotation au Forem pour la mise en oeuvre du programme de transition professionnelle	100	75	0	0	100	75	
					Dont arrêté(s) de transfert	-92	-117					
CD	41	02	03	03	Subvention octroyée aux établissements scolaires en vue d'assurer le service du transport scolaire pour un déplacement destiné à l'éveil scientifique et au développement de la culture scientifique	0	0	0	0	0	0	
CD	42	02	00	03	Dépenses de biens et services en vue d'assurer le transport scolaire pour des déplacements destinés à l'éveil scientifique et au développement de la culture scientifique pour les écoles en discrimination positive	0	0	0	0	0	0	
CD	43	01	22	03	Subventions aux villes de Mons, de Namur et de Liège afin de leur permettre de mettre en oeuvre une politique de transport cohérente au centre ville (A.A.)	0	0	0	0	0	0	
CD	45	01	21	03	Dotation à la Communauté germanophone pour lui permettre d'assurer le transport scolaire interne	75	75	0	0	75	75	
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	425 199	425 156	-5	-687	425 194	424 469	
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
CD	01	04	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour le financement ou le cofinancement de partenariats ayant pour objet le développement et la mise en œuvre de modes de transport structurants	0	0	0	0	0	0	
CD	<i>i</i>	51	01	11	03	Subventions à la SRWT pour lui permettre de réaliser le programme d'investissements visant à favoriser la mobilité et l'intermodalité dans le transport de personnes	350	1 000	0	0	350	1 000
					Dont arrêté(s) de réallocation	-150	-150					
CD	<i>i</i>	51	02	11	03	Subventions à la Société régionale wallonne du Transport pour lui permettre de réaliser son programme d'investissement	11 185	11 809	0	0	11 185	11 809
CD	<i>i</i>	51	04	11	03	Subvention à la SRWT dans le cadre du Plan Air - Climat (Bus propres)	0	0	0	0	0	0
CD	<i>i</i>	51	05	11	03	Subvention à la Société régionale wallonne du Transport pour lui permettre de réaliser son programme d'investissement d'exploitation	0	0	0	0	0	0
CD	<i>i</i>	51	07	11	03	Participation de la Région au programme d'investissement d'exploitation réalisé par la Société régionale wallonne du Transport	32 980	32 980	0	0	32 980	32 980
CD	<i>i</i>	51	08	11	03	Complément de la région au programme d'investissement de la SRWT	2 629	2 629	0	0	2 629	2 629
CD	<i>i</i>	51	09	11	03	Participation de la Région au programme "Métro de Charleroi"	10 369	10 369	0	0	10 369	10 369
					Dont arrêté(s) de réallocation							
CD	<i>i</i>	51	10	11	03	Investissements infrastructures - Compétitivité et emploi 2007-2013	0	510	0	0	0	510

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
CD	i	51 11 11	03	Subventions à la S.R.W.T. pour le financement de la réalisation de sites propres inscrits D.P.R.	750	750	0	0	750	750
CD	i	51 12 11	03	Subventions à la SRWT afin de lui permettre de prendre en charge les dépenses relatives à la mise en œuvre de la programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0
CD		73 01 41	03	Investissement de la Région pour favoriser la mobilité et l'intermodalité dans les transports	502	930	0	0	502	930
				Dont arrêté(s) de réallocation		-100				
CD		74 06 00	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	10	5	0	0	10	5
				Dont arrêté(s) de réallocation	- 155					
CD		81 01 41	03	Sommes souscrites par l'Etat pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux.- Sommes reprises par l'Etat, à la décharge des provinces et des communes qui ont participé à la formation du capital d'établissement de lignes vicinales concédées, dont la mise en exploitation est définitivement abandonnée (loi du 24 juin 1885)	233	233	0	0	233	233
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	59 008	61 215	—	—	59 008	61 215
				Totaux pour le programme 14.03.	484 207	486 371	-5	-687	484 202	485 684
				<i>Dont programme d'investissement</i>	58 263	60 047	—	—	58 263	60 047
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 14.04.						
				Aéroports et aérodromes régionaux.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
CD		01 05 00	04	Indemnités dues à des tiers découlant des obligations de la Région	64	53	0	0	64	53
				Dont arrêté(s) de réallocation	-47	-34				
CD		12 02 00	04	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions et frais de mission à l'étranger, frais de téléphonie mobile (GSM)	17	14	0	0	17	14
				Dont arrêté(s) de réallocation	-30	-33				
CD		12 03 11	04	Assurances destinées à couvrir en responsabilité civile le personnel chargé des missions de police, de sécurité et d'inspection des transports, en ce compris, paiement de franchises et des études d'évaluation des risques afin de définir la couverture des polices	77	69	0	0	77	69
				Dont arrêté(s) de réallocation	-2	-10				
CD		12 04 00	04	Remboursement des frais supportés par Belgocontrol dans le cadre de prestations exécutées en vertu de l'Accord de Coopération et des conventions annexes	6 800	6 932	0	0	6 800	6 932
				Dont arrêté(s) de réallocation		+132				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	12	05	11	04	Honoraires d'avocats et frais d'expertise destinés à défendre les intérêts de la Région en matière d'aéroports/aérodromes	151	221	0	0	151	221
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	12	07	00	04	Frais d'expertises, de mandat, d'assistance et secrétariat de l'Autorité indépendante chargée du contrôle et suivi en matière de nuisances sonores aéroportuaires	106	106	0	0	106	106
CD	12	08	00	04	Etudes et prestations de services en relation avec les réglementations environnementales.	14	14	0	0	14	14
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1	+1				
CD	12	09	11	04	Dépenses relatives à l'occupation des locaux mis à disposition par des tiers, dans le cadre des missions spécifiques au programme	20	8	0	0	20	8
					Dont arrêté(s) de réallocation		-12				
CD	14	01	10	04	Entretien et gestion des aérodromes	46	32	0	0	46	32
					Dont arrêté(s) de réallocation		-14				
CD	14	02	10	04	Dépenses d'entretien et de gestion du matériel spécifique des aéroports, en ce compris les bâtiments techniques	180	180	0	0	180	180
					Dont arrêté(s) de réallocation	+30	+30				
CD	14	04	10	04	Entretien et réparation du matériel spécifique aux mesures de bruit	10	7	0	0	10	7
					Dont arrêté(s) de réallocation		-3				
CD	31	01	22	04	Subvention de fonctionnement accordée aux sociétés de gestion des aérodromes de Spa et de St-Hubert	186	71	0	0	186	71
					Dont arrêté(s) de réallocation		-115				
CD	31	04	22	04	Remboursement par la Région des dépenses engagées pour les services "incendie et entretien" de l'aéroport de Charleroi en exécution de la convention de concession entre BSCA et la Région	5 226	5 226	0	0	5 226	5 226
CD	31	05	32	04	Subvention à la SAB lui permettant d'assurer des missions de service public dans le cadre de l'exploitation des aéroports	8 800	8 800	0	0	8 800	8 800
CD	31	06	32	04	Subvention à la BSCA lui permettant d'assurer des missions de service public dans le cadre de l'exploitation des aéroports	6 250	6 250	0	0	6 250	6 250
CD	31	07	22	04	Remboursement par la Région des dépenses engagées pour les services "incendie et entretien" de l'aéroport de Liège en exécution de la convention de concession entre SAB et la Région	5 721	5 721	0	0	5 721	5 721
CD	31	10	00	04	Dotation à la Sowaer relative à la mise en oeuvre des mesures d'accompagnement et d'information	21 231	21 231	0	0	21 231	21 231
CD	31	12	00	04	Dotation à la Sowaer pour l'accomplissement de missions déléguées spécifiques en matière de sûreté et de sécurité	7 956	7 956	0	0	7 956	7 956
CD	31	15	00	04	Dotation à la Sowaer pour l'accomplissement des missions déléguées spécifiques en matière de sûreté et de sécurité (antérieurement financées par augmentation de capital)	15 855	15 855	0	0	15 855	15 855
CD	33	01	00	04	Subvention en faveur d'études et d'actions de sensibilisation, de promotion et d'information en matière d'infrastructures aéroportuaires régionales	106	75	0	0	106	75
					Dont arrêté(s) de réallocation		+15				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	41	01	40	04	Dotation au Forem pour la mise en œuvre du programme de transition professionnelle (Contrat d'avenir)	38	38	0	0	38	38
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	78 854	78 859	0	0	78 854	78 859
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CD	74	06	00	04	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	79	74	0	0	79	74
					Dont arrêté(s) de réallocation	+48	+43				
CD	74	07	00	04	Achat de biens meubles durables spécifiques aux mesures de bruit	0	0	0	0	0	0
CD	81	01	00	04	Augmentation de capital de la SOWAER	400	400	0	0	400	400
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	479	474	0	0	479	474
					Totaux pour le programme 14.04.	79 333	79 333	0	0	79 333	79 333
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 14.11.						
					Voies hydrauliques de la Région - Construction et entretien du réseau - partie génie civil						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PR	01	02	00	11	Fonds budgétaire : Fonds du trafic et des avaries (décret du 17 décembre 1992 créant des fonds budgétaires en matière de Travaux publics)						
					Solde au 1er janvier	921	16 888	0	0	921	16 888
					Recettes de l'année en cours	2 000	2 000	0	0	2 000	2 000
					Disponible pour l'année	2 921	18 888	0	0	2 921	18 888
					Dépenses à charge du Fonds	2 000	2 000	0	0	2 000	2 000
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	921	16 888	0	0	921	16 888
PR	01	03	00	11	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme européen pour le secteur de la pêche 2007-2013	0	63	0	0	0	63
					Dont arrêté(s) de réallocation						
PR	12	01	30	11	Achats de biens et services (SOFICO)	17 100	17 100	0	0	17 100	17 100
PR	12	02	00	11	Relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, de manifestations, de missions, de représentation, frais divers	123	123	0	0	123	123
					Dont arrêté(s) de transfert	+80	+80				
PR	12	03	30	11	Etudes	550	745	0	0	550	745
					Dont arrêté(s) de transfert		+190				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	12	04	11	11	Entretien ordinaire des cours d'eau, des ports, des barrages et de leurs dépendances, y compris les bâtiments techniques, et frais divers des services	0	0	0	0	0	0
PR	12	05	11	11	Achat de biens meubles non durables et prestations de tiers spécifiques au programme	66	66	0	0	66	66
					Dont arrêté(s) de transfert	-50	-50				
PR	12	10	11	11	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et frais de toute nature résultant de prestations de personnes étrangères à l'administration	211	219	0	0	211	219
					Dont arrêté(s) de transfert	+50	+57				
PR	14	03	10	11	Entretien ordinaire des cours d'eau, des ports, des barrages et de leurs dépendances, y compris les bâtiments techniques	9 600	9 551	0	0	9 600	9 551
					Dont arrêté(s) de transfert	+1 600	+1 881				
PR	31	01	22	11	Intervention dans le cadre des frais de personnel du port autonome de Liège	0	0	0	0	0	0
CD	31	02	22	11	Dotation à la Spaque pour le dragage des rivières et canaux, y compris dragage proprement dit, traitement, séchage et valorisation	0	16 700	0	0	0	16 700
PR	33	01	00	11	Intervention en faveur de l'ITB dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de Strasbourg	49	89	0	0	49	89
					Dont arrêté(s) de réallocation						
PR	33	02	00	11	Subventions à des organismes belges ou étrangers	7	7	0	0	7	7
					Dont arrêté(s) de transfert						
PR	34	02	41	11	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région	500	500	0	0	500	500
PR	41	01	55	11	Subvention à l'ISSEP	300	574	0	0	300	574
					Dont arrêté(s) de transfert		+200				
PR	41	02	55	11	Subvention à l'ITB dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de Strasbourg	0	0	0	0	0	0
PR	45	01	40	11	Intervention dans les frais de fonctionnement du Fonds belge de déchirage	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	30 506	47 737	—	—	30 506	47 737
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PR	<i>i</i>	51	14	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports de Charleroi, de Namur, de Liège, du Centre et de l'Ouest gérés par les administrations publiques subordonnées	2 600	3 200	0	0	2 600	3 200
					Dont arrêté(s) de transfert	-1 400					
PR	<i>i</i>	51	15	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées cofinancée par l'Union européenne dans le cadre de la programmation 2000 - 2006 - Phasing out	0	0	0	0	0	0
PR		51	16	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées dans le cadre des actions prioritaires pour l'avenir wallon	2 172	2 172	0	0	2 172	2 172

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju			
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
	sec	ord.	sec									
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
PR	51	17	11	11	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées cofinancés par l'Union Européenne dans le cadre de la programmation 2007-2013 et suivante des fonds FEDER	513	2 462	0	0	513	2 462	
					Dont arrêté(s) de transfert	+513						
PR	51	18	11	11	Intervention de la Région en faveur de la SOWAFINAL dans le cadre du Plan Marshall 2.vert	236	236	0	0	236	236	
PR	51	19	11	11	Intervention de la Région dans les coûts des travaux à exécuter aux ports de Charleroi, de Namur, de Liège et du Centre et de l'Ouest gérés par les administrations publiques subordonnées cofinancés par l'UE dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds FEDER	0	0	0	0	0	0	
PR	61	01	00	11	Subventions à des organismes belges en matière d'investissements	0	0	0	0	0	0	
PR	61	02	00	11	Subventions à des organismes belges représentant l'intervention de la Région dans les coûts de projets cofinancés par l'UE dans le cadre de la programmation 2007-2013 et suivante	0	3 450	0	0	0	3 450	
					Dont arrêté(s) de transfert							
PR	61	03	00	11	Subventions à des organismes belges représentant l'intervention de la Région dans les coûts de projets cofinancés par l'UE dans le cadre de la programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0	
PR	73	01	21	11	Rénovation et réhabilitation des ponts	2 574	2 961	0	0	2 574	2 961	
					Dont arrêté(s) de transfert	-926	-500					
CD	73	02	21	11	Dragage de rivière set canaux, y compris dragage proprement dit , traitement, séchage et valorisation	16 533	0	0	0	16 533	0	
PR	<i>i</i>	73	03	21	11	Acquisition de terrains, construction, aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques	10 280	15 400	0	0	10 280	15 400
					Dont arrêté(s) de transfert	+3 280	+3 500					
PR	<i>i</i>	73	04	21	11	Sécurisation, aménagement et équipement à réaliser dans les barrages-réservoirs, adductions et bassins-réservoirs, y compris les acquisitions de terrains	7	816	0	0	7	816
					Dont arrêté(s) de transfert	-43	-20					
PR	<i>i</i>	73	05	21	11	Acquisition de terrains, sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques cofinancés par l'Union européenne	0	0	0	0	0	
PR		73	06	21	11	Acquisition de terrains, sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques cofinancés par l'Union Européenne (programmation 2007-2013 et suivante)	1 608	8 096	0	0	1 608	8 096
					Dont arrêté(s) de transfert	+1 608						
PR		73	07	21	11	Financement des programmes RTE-T 2007-2013 et 2014-2020	0	0	0	0	0	
PR	<i>i</i>	73	08	21	11	Travaux de réhabilitation de conduites d'eau (PIP)	0	0	0	0	0	
PR	<i>i</i>	73	09	21	11	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes le long des voies hydrauliques	2 491	1 100	0	0	2 491	1 100
					Dont arrêté(s) de transfert	+61						

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
PR	i	73 10 21	11	Construction, acquisition et aménagement du réseau de voies lentes le long des voies hydrauliques cofinancés par l'Union européenne	0	0	0	0	0	0
PR	i	73 11 21	11	Acquisition de terrains, sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques cofinancés par l'UE (Programmation 2014-2020)	0	0	0	0	0	0
PR	i	73 21 21	11	Rénovation, réhabilitation et reconditionnement des voies hydrauliques, des barrages et de leurs dépendances y compris les bâtiments techniques	6 900	5 100	0	0	6 900	5 100
				Dont arrêté(s) de transfert	-700	-3 500				
PR		74 01 00	11	Achat de matériel spécifique destiné à l'exploitation et à l'entretien des voies hydrauliques	241	413	0	0	241	413
				Dont arrêté(s) de transfert						
PR		81 01 00	11	Intervention dans le capital de la SOFICO	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	46 155	45 406	—	—	46 155	45 406
				Totaux pour le programme 14.11.	76 661	93 143	—	—	76 661	93 143
				<i>Dont programme d'investissement</i>	22 278	25 616	—	—	22 278	25 616
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	2 000	2 000	—	—	2 000	2 000
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	921	16 888	—	—	921	16 888
				Programme 14.12.						
				Voies hydrauliques de la Région - Construction et entretien du réseau - partie						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PR		12 02 00	12	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	17	17	0	0	17	17
PR		12 03 11	12	Achat de biens meubles non durables et prestations de tiers	17	17	0	0	17	17
				Dont arrêté(s) de transfert						
PR		14 04 10	12	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages	2 755	2 700	0	0	2 755	2 700
				Dont arrêté(s) de transfert	-415	-1 000				
PR		14 05 10	12	Dépenses énergétiques	4 016	4 000	0	0	4 016	4 000
				Dont arrêté(s) de transfert	+16	+200				
PR		14 06 10	12	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements du réseau de télécommunication, ainsi que des réseaux de gestion centralisée	137	100	0	0	137	100
				Dont arrêté(s) de transfert	+37					
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	6 942	6 834	0	0	6 942	6 834
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
PR	i	73 01 21	12	Etablissement et déplacement lors de travaux, d'installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie	3 210	5 135	0	0	3 210	5 135
				Dont arrêté(s) de transfert	-90	+500				
PR		73 15 11	12	Etablissement et déplacement lors de travaux du réseau de télécommunication, y compris les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie ainsi que la construction, l'acquisition, la transformation, l'aménagement de bâtiments spécifiques	0	0	0	0	0	0
PR	i	73 19 21	12	Rénovation et réhabilitation d'installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et barrages	1 340	3 000	0	0	1 340	3 000
				Dont arrêté(s) de transfert	-1 460	-1 000				
PR		73 25 11	12	Rénovation et réhabilitation du réseau de télécommunication et des réseaux de gestion centralisée	0	0	0	0	0	0
				Dont arrêté(s) de transfert	-40	-40				
PR		74 01 00	12	Achat de biens meubles durables spécifiques	20	52	0	0	20	52
				Dont arrêté(s) de transfert		+2				
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	4 570	8 187	—	—	4 570	8 187
				Totaux pour le programme 14.12.	11 512	15 021	—	—	11 512	15 021
				<i>Dont programme d'investissement</i>	4 550	8 135	—	—	4 550	8 135
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Totaux pour la division organique 14.	741 313	765 224	-5	-687	741 308	764 537
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	85 091	93 798	—	—	85 091	93 798
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	2 400	2 400	—	—	2 400	2 400
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	921	16 888	—	—	921	16 888

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<i>Division organique 15</i>						
				<i>Agriculture, ressources naturelles et environnement</i>						
				Programme 15.01.						
				Fonctionnel						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	11	03	00	01 Rémunérations et allocations du personnel	115 298	115 298	0	0	115 298	115 298
				Dont arrêté(s) de transfert						
LA	11	04	11	01 Rémunérations des agents de l'AWAC	2 250	2 250	0	0	2 250	2 250
LA	12	01	00	01 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	11	11	0	0	11	11
CD	12	03	00	01 Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Environnement)	867	867	0	0	867	867
				Dont arrêté(s) de transfert	+79	+79				
RC	12	04	00	01 Projets informatiques spécifiques (Agriculture et Ruralité)	7 489	7 365	0	0	7 489	7 365
				Dont arrêté(s) de transfert	+1 378	+854				
LA	12	06	00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO3	21	21	0	0	21	21
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	125 936	125 812	—	—	125 936	125 812
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	00	01 Achat de biens meubles durables	8	8	0	0	8	8
CD	74	02	00	01 Acquisition matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques (Environnement)	30	30	0	0	30	30
RC	74	03	00	01 Acquisition matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques (Agriculture et ruralité)	50	48	0	0	50	48
				Dont arrêté(s) de transfert	+20	+20				
LA	74	04	00	01 Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO3	12	12	0	0	12	12
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	100	98	—	—	100	98
				Totaux pour le programme 15.01.	126 036	125 910	—	—	126 036	125 910
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				Programme 15.02.							
				Coordination des politiques agricole et environnementale							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
RC	12	01	30	02	Achat de biens et services non durables, en ce compris études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	249	260	0	0	249	260
					Dont arrêté(s) de réallocation	-12	-12				
					Dont arrêté(s) de transfert	-96	-95				
CD	12	02	00	02	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Environnement)	688	606	0	0	688	606
					Dont arrêté(s) de transfert		-100				
CD	12	03	11	02	Etudes dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, cofinancées par le FEAMP	0	0	0	0	0	0
RC	12	05	00	02	Cofinancement PDR - Assistance technique	1 979	304	0	0	1 979	304
					Dont arrêté(s) de transfert	-41	-40				
					Dont arrêté(s) de réallocation		-390				
CD	12	06	00	02	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Environnement)	8	8	0	0	8	8
RC	12	08	30	02	Etudes et contrats de services pluriannuels	93	55	0	0	93	55
					Dont arrêté(s) de transfert	+16	-26				
RC	12	09	30	02	Etudes et contrats de services pluriannuels - Cofinancement Européen FEP et FEAMP	36	59	0	0	36	59
					Dont arrêté(s) de transfert	-63	-28				
RC	12	12	00	02	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Agriculture et ruralité)	448	448	0	0	448	448
					Dont arrêté(s) de transfert	-175	-175				
RC	12	13	00	02	Frais de véhicules et moyens de communication, équipement de protection et de travail, uniformes, frais d'entretien de bâtiments (Agriculture et ruralité)	1 995	2 324	0	0	1 995	2 324
					Dont arrêté(s) de transfert	+341	+670				
CD	12	14	11	02	Conventions d'études et contrats de service - cofinancement européen 2007-2013 (Environnement)	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de transfert						
RC	12	15	11	02	Conventions d'études et contrats de service - cofinancement européen (agriculture et ruralité)	9	80	0	0	9	80
					Dont arrêté(s) de transfert	+9					
CD	12	16	00	02	Démarche qualité	151	110	0	0	151	110
					Dont arrêté(s) de réallocation	-60	-60				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	12	19	00	02	Frais de fonctionnement du Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement durable	369	369	0	0	369	369
CD	12	21	00	02	Suivi de dossiers en lien avec le développement durable (Environnement)	0	0	0	0	0	0
CD	12	26	00	02	Frais des véhicules et moyens de communication, équipement de protection et de travail, uniformes, frais d'entretien des bâtiments	421	456	0	0	421	456
					Dont arrêté(s) de transfert	+25	+60				
CD	12	28	00	02	Etudes dans le domaine "Environnement - Santé"	13	7	0	0	13	7
					Dont arrêté(s) de transfert		-6				
CD	30	01	00	02	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements arrêts condamnant la Région en matière d'environnement	21	21	0	0	21	21
RC	30	04	00	02	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements, arrêts condamnant la Région en matière d'agriculture et de ruralité	20	34	0	0	20	34
					Dont arrêté(s) de réallocation		+14				
RC	31	10	00	02	Cofinancement PDR - axe 4	1 991	1 985	0	0	1 991	1 985
					Dont arrêté(s) de transfert	+255	+345				
					Dont arrêté(s) de réallocation		+390				
RC	33	01	00	02	Subventions à des organismes privés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0	0	0	0	0
CD	33	04	00	02	Subventions au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen 2007-2013	0	322	0	0	0	322
					Dont arrêté(s) de transfert						
RC	33	06	00	02	Subvention au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen	0	247	0	0	0	247
					Dont arrêté(s) de réallocation						
					Dont arrêté(s) de transfert		+50				
RC	35	01	40	02	Subventions à des organismes et sociétés dans le cadre des relations internationales gérées en collaboration avec la DGARNE	4	79	0	0	4	79
					Dont arrêté(s) de réallocation						
					Dont arrêté(s) de transfert	-46	-4				
CD	35	02	40	02	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Environnement)	107	86	0	0	107	86
					Dont arrêté(s) de transfert		-21				
CD	35	04	40	02	Subventions à des organismes et sociétés dans le cadre des relations internationales gérées en collaboration avec WBI	34	34	0	0	34	34
RC	35	05	00	02	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Agriculture et ruralité)	134	134	0	0	134	134
					Dont arrêté(s) de transfert	-25	-25				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	40	01	00	02	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - cofinancement européen	0	109	0	0	0	109
					Dont arrêté(s) de transfert		-50				
RC	40	02	00	02	Subvention au secteur public - Cofinancement européen - Phasing out	0	0	0	0	0	0
CD	40	04	40	02	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - Cofinancement européen 2007-2013	0	31	0	0	0	31
					Dont arrêté(s) de transfert						
CD	40	05	00	02	Subventions au secteur public dans le cadre de dossiers internationaux	0	0	0	0	0	0
RC	41	02	40	02	Transfert au Forem pour le financement du programme de transition professionnelle (P.T.P.)	2 243	2 243	0	0	2 243	2 243
					Dont arrêté(s) de transfert	+1 276	+1 276				
RC	41	05	40	02	Subventions et indemnités en matière de politique agricole	0	0	0	0	0	0
CD	41	06	40	02	Dotation au FOREM dans le cadre des projets PTP-Environnement	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de transfert	-899	-899				
RC	43	01	22	02	Subventions à des organismes publics dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0	0	0	0	0
RC	45	01	40	02	Subventions pour le financement du programme de transition professionnelle (PTP) en faveur de la Communauté germanophone	21	21	0	0	21	21
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	11 034	10 432	—	—	11 034	10 432
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
RC	51	01	00	02	Cofinancement PDR - axe 4	0	35	0	0	0	35
RC	51	02	00	02	Subventions au secteur autre que public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0	0	0	0	0
RC	52	01	10	02	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen	0	10	0	0	0	10
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	52	04	10	02	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen (environnement)	3 808	8 644	0	0	3 808	8 644
					Dont arrêté(s) de transfert	+3 808					
CD	61	02	00	02	Subventions au secteur public en matière d'investissement - Cofinancement européen 2007-2013	0	40	0	0	0	40
					Dont arrêté(s) de transfert						
RC	61	03	00	02	Subventions au secteur public en matière d'investissement - cofinancement européen	0	726	0	0	0	726
					Dont arrêté(s) de transfert						

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	63	01	21	02	Subventions au secteur public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0	0	0	0	0
RC	72	02	00	02	Aménagement ou construction de bâtiments	162	162	0	0	162	162
					Dont arrêté(s) de transfert	-11	-11				
RC	72	03	00	02	Avances de fonds relatives aux travaux d'aménagement de bâtiments	44	44	0	0	44	44
RC	73	01	20	02	Etudes et Travaux réalisés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0	0	0	0	0
CD	74	01	00	02	Achats de véhicules et de moyens de communication, achats de biens meubles durables - SEP (Environnement)	244	109	0	0	244	109
					Dont arrêté(s) de transfert	-25	-160				
					Dont arrêté(s) de réallocation	+60	+60				
CD	74	03	00	02	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme	33	33	0	0	33	33
RC	74	04	00	02	Achats de véhicules et de moyens de communication, achats de biens meubles durables - SEP (Agriculture et ruralité)	845	425	75	75	920	500
					Dont arrêté(s) de réallocation	+12	+12				
					Dont arrêté(s) de transfert	+450	+30				
RC	74	05	22	02	Achats de biens meubles durables et marchés de travaux - cofinancement européen (agriculture et ruralité)	60	1 372	0	0	60	1 372
					Dont arrêté(s) de transfert	+60					
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	5 196	11 600	75	75	5 271	11 675
					Totaux pour le programme 15.02.	16 230	22 032	75	75	16 305	22 107
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 15.03.						
					Développement et Etude du milieu						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
CD	01	02	00	03	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de la protection et du bien-être des animaux						
					Solde au 1er janvier	0	0	0	0	0	0
					Recettes de l'année en cours	185	185	0	0	185	185
					Disponible pour l'année	185	185	0	0	185	185
					Dépenses à charge du Fonds	185	185	0	0	185	185
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0	0	0	0	0
CD	12	01	00	03	Études, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement relatifs aux activités de contrôles du bien-être animal	632	618	0	0	632	618

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	12	02	00	03	Dont arrêté(s) de transfert						
					Dont arrêté(s) de réallocation	-233	-240				
RC	12	05	00	03	Achats de biens et services non durables, en ce compris études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	1 213	1 221	0	0	1 213	1 221
					Dont arrêté(s) de réallocation		-80				
RC	12	05	00	03	Contrats de services pluriannuels ou conventions passés avec des tiers pour le contrôle et la certification des produits animaux et végétaux	349	335	0	0	349	335
					Dont arrêté(s) de transfert	-180	-132				
RC	12	07	00	03	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, y compris les frais de fonctionnement des dispositifs expérimentaux	439	411	0	0	439	411
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	12	09	00	03	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement (Environnement)	746	554	0	0	746	554
					Dont arrêté(s) de transfert		-192				
RC	12	10	30	03	Etudes et contrats de services pluriannuels	0	215	0	0	0	215
					Dont arrêté(s) de réallocation	+45	+45				
RC	12	12	00	03	Etudes et contrats de services pluriannuels spécifiques au programme du DEMNA	513	615	0	0	513	615
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	12	26	00	03	Etudes et frais en matière d'état de l'environnement	376	376	0	0	376	376
					Dont arrêté(s) de transfert		-28				
CD	30	01	00	03	Subventions en matière de valorisation des ressources du sous-sol	42	70	0	0	42	70
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	30	02	00	03	Subventions à l'asbl "Pierres et marbres de Wallonie" en matière de promotion des roches ornementales	368	416	0	0	368	416
					Dont arrêté(s) de transfert						
RC	31	02	00	03	Subventions et indemnités spécifiques	1 172	1 526	0	0	1 172	1 526
					Dont arrêté(s) de réallocation		+96				
RC	31	03	00	03	Subventions aux centres de référence et d'expérimentation	+172	+430	0	0	12	68
					Dont arrêté(s) de transfert	12	68				
RC	31	04	00	03	Subventions à des recherches scientifiques et techniques	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation						
RC	31	05	30	03	Subventions et primes octroyées pour l'amélioration de la qualité des animaux et produits animaux	2 661	2 635	0	0	2 661	2 635
					Dont arrêté(s) de transfert		-18				
CD	31	09	00	03	Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation à la SCRL EcoTechnoPôle Wallonie	+87	+79	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	0				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	33	01	00	03	Subventions et indemnités au secteur autre que public en matière de recherche d'Etude du Milieu naturel et agricole	394	353	0	67	394	420
					Dont arrêté(s) de réallocation		-90				
					Dont arrêté(s) de transfert	-185					
CD	33	02	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de formation et sensibilisation à l'environnement	0	14	0	0	0	14
CD	33	03	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de protection et de bien-être des animaux	43	37	0	0	43	37
					Dont arrêté(s) de transfert		+7				
					Dont arrêté(s) de réallocation	+18	+15				
RC	33	05	00	03	Subvention destinée à couvrir les charges de personnel et de fonctionnement de la Fédération des Services de remplacement de Wallonie asbl	950	950	100	33	1 050	983
					Dont arrêté(s) de transfert		-315				
RC	33	06	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et de protection de l'agriculture et de la ruralité	1 091	958	- 330	- 15	761	943
					Dont arrêté(s) de transfert		-133				
RC	33	09	00	03	Subventions et indemnités spécifiques aux secteurs autres que public pour l'organisation de foires et d'événements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits	775	854	0	0	775	854
					Dont arrêté(s) de transfert	+75	+154				
RC	33	11	00	03	Subvention accordée à l'association VALBIOM pour l'exécution du programme FARR-WAL	360	691	0	0	360	691
					Dont arrêté(s) de transfert	-21	+310				
RC	33	13	00	03	Subventions aux organismes s'occupant de précarité en agriculture	335	349	0	0	335	349
					Dont arrêté(s) de réallocation		+15				
					Dont arrêté(s) de transfert		+39				
RC	33	15	00	03	Subventions encourageant la participation des agriculteurs aux régimes de qualité alimentaire dans le cadre du Programme de Développement Rural	17	17	0	0	17	17
					Dont arrêté(s) de réallocation	-23	-23				
RC	33	18	00	03	Subvention à REQUASUD (A.S.B.L. REQUASUD) dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	488	814	0	0	488	814
					Dont arrêté(s) de réallocation		+3				
					Dont arrêté(s) de transfert		+323				
CD	33	20	00	03	Subventions aux associations et organismes privés en application d'une convention-cadre (Environnement)	924	1 137	0	0	924	1 137
					Dont arrêté(s) de transfert		+213				
CD	33	22	00	03	Subventions au secteur autre que public en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement en ce compris les subventions aux CRIE	3 323	3 342	0	0	3 323	3 342
					Dont arrêté(s) de réallocation	+50	+69				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	33	23	00	03	Subventions aux organismes chargés de missions de vulgarisation, d'encadrement et de promotion	8 878	10 214	0	0	8 878	10 214
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1 141					
					Dont arrêté(s) de transfert	+1 237	+3 714				
CD	41	01	00	03	Subventions au secteur public en matière de bien-être des animaux	200	200	0	0	200	200
RC	41	02	40	03	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W)	18 317	18 317	- 2 832	- 928	15 485	17 389
RC	41	03	00	03	Subventions au secteur public en matière agricole et agro alimentaire	745	527	- 364	0	381	527
					Dont arrêté(s) de transfert	-85	-3				
RC	41	04	40	03	Subvention à l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W)	5 345	5 345	0	0	5 345	5 345
RC	41	05	00	03	Subvention à la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux	0	0	0	0	0	0
CD	41	06	40	03	Missions attribuées à l'ISSEP	10 870	11 097	0	0	10 870	11 097
					Dont arrêté(s) de transfert		+227				
RC	41	07	40	03	Subvention en faveur de recherches scientifiques et techniques	3 568	4 675	0	0	3 568	4 675
					Dont arrêté(s) de réallocation	-1 118					
					Dont arrêté(s) de transfert		+899				
RC	43	01	22	03	Subventions au secteur public en matière d'étude du milieu naturel et agricole	460	270	0	0	460	270
					Dont arrêté(s) de réallocation						
					Dont arrêté(s) de transfert	+185	-5				
RC	43	02	00	03	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en matière de sensibilisation et de protection de la nature et de la ruralité	53	52	0	0	53	52
					Dont arrêté(s) de transfert	+9	+8				
CD	43	04	00	03	Subventions pluriannuelles aux pouvoirs publics pour les actions en faveur de l'environnement	20	60	0	0	20	60
CD	43	05	00	03	Subventions au secteur public en matière de protection et de bien-être des animaux	240	240	0	0	240	240
					Dont arrêté(s) de réallocation	+215	+225				
RC	45	01	23	03	Subvention à Gembloux ABT ULG dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	108	120	0	0	108	120
					Dont arrêté(s) de transfert	-12					
RC	45	02	23	03	Subvention à l'UCL dans le cadre de la convention-cadre REQUASUD	167	185	0	0	167	185
					Dont arrêté(s) de transfert	-18					
CD	45	03	23	03	Subventions aux établissements d'enseignement pour les actions en faveur de l'environnement	95	35	0	0	95	35
					Dont arrêté(s) de transfert		-21				
					Dont arrêté(s) de réallocation	-50	-69				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	66 474	70 098	-3 426	-843	63 048	69 255

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
RC	01	01	00	03	Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret-programme du 18 décembre 2003)						
					Solde au 1er janvier	1 412	1 983	0	0	1 412	1 983
					Recettes de l'année en cours	641	641	0	0	641	641
					Disponible pour l'année	2 053	2 624	0	0	2 053	2 624
					Dépenses à charge du Fonds	641	641	0	0	641	641
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	1 412	1 983	0	0	1 412	1 983
RC	51	01	12	03	Subventions et indemnités spécifiques	39	103	0	0	39	103
					Dont arrêté(s) de réallocation						
					Dont arrêté(s) de transfert	-71					
RC	52	02	10	03	Subventions aux associations et organismes privés	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	-23	-23				
RC	52	03	10	03	Subventions au secteur autre que public pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	30	30	0	0	30	30
RC	61	01	00	03	Subventions et indemnités spécifiques au secteur public	9	7	0	0	9	7
					Dont arrêté(s) de réallocation	+9	+16				
					Dont arrêté(s) de transfert		-16				
RC	61	02	00	03	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) pour dépenses d'investissement y compris études	855	1 060	0	0	855	1 060
					Dont arrêté(s) de transfert	-205					
CD	61	03	41	03	Missions attribuées à l'ISSEP : acquisitions de matériel	1 509	1 509	0	0	1 509	1 509
RC	61	04	41	03	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) pour dépenses d'investissement y compris études	1 059	1 059	- 163	- 163	896	896
RC	63	02	00	03	Subvention au secteur public pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	0	70	0	0	0	70
CD	72	01	00	03	Aménagement ou construction de Centres régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE)	325	285	0	0	325	285
					Dont arrêté(s) de réallocation	-45	-45				
CD	72	02	00	03	Avances de fonds relatives aux travaux d'aménagement de Centres régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE)	44	44	0	0	44	44
RC	74	01	41	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme du DEMNA	65	65	0	0	65	65
RC	74	02	00	03	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme du DD (Agriculture et Ruralité)	22	22	0	0	22	22
CD	74	03	00	03	Achats de biens meubles durables spécifiques aux activités de contrôles du bien-être animal	39	39	0	0	39	39
					Dont arrêté(s) de transfert						
CD	74	05	00	03	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme du DD	43	43	0	0	43	43

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	81	01	00	03	Participation de la Région-SCRL Eco TechnoPôle Wallonie	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	4 680	4 977	-163	-163	4 517	4 814
					Totaux pour le programme 15.03.	71 154	75 075	-3 589	-1 006	67 565	74 069
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	826	826	—	—	826	826
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	1 412	1 983	—	—	1 412	1 983
					Programme 15.04.						
					Aides à l'Agriculture						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
RC	12	03	00	04	Achats de biens et de services non durables spécifiques au programme (dont études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion, ...) et au Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	972	846	0	0	972	846
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	+175	+175				
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	+205	+250				
RC	12	04	00	04	Achats de biens et services informatiques non durables dans le cadre du Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	210	227	0	0	210	227
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	-1 228	-788				
RC	12	05	11	04	Achat de biens et services non durables spécifiques au Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	0	0	0	0	0	0
RC	12	06	00	04	Achat de biens et services informatiques non durables dans le cadre du Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	0	0	0	0	0	0
RC	21	01	00	04	Intérêts relatifs à la mobilisation des moyens financiers destinés à l'organisme payeur en application des Règlements européens	100	100	- 100	- 100	0	0
RC	31	01	12	04	Aides aux investissements agricoles	500	3 500	0	0	500	3 500
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>		-2 500				
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	-1 500					
RC	31	02	12	04	Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR	+2 071	+2 200	0	0	2 071	2 200
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	+2 071					
RC	31	03	12	04	Aides à l'installation des jeunes agriculteurs - Cofinancement PDR	1 000	850	0	0	1 000	850
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	+1 000					
RC	31	04	12	04	Aides aux investissements dans les exploitations agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013 et PDR 2014-2020	10 000	13 839	0	0	10 000	13 839
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	-3 000					
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>		+2 990				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	31	05	12	04	Aides à l'installation des jeunes agriculteurs - Cofinancement PDR 2007 - 2013 et PDR 2014-2020	3 550	3 550	0	0	3 550	3 550
RC	31	06	00	04	Aides aux groupements agricoles et à l'encadrement	0	100	100	100	100	200
					Dont arrêté(s) de transfert	-100					
RC	31	07	00	04	Aides agri-environnementales - Cofinancement PDR	14 300	11 315	0	0	14 300	11 315
					Dont arrêté(s) de transfert		-6 000				
RC	31	08	00	04	Subventions en faveur des éleveurs pour l'équipement des pâtures le long des cours d'eau	0	0	0	0	0	0
RC	31	09	00	04	Aides à l'agriculture biologique - Cofinancement PDR	8 050	5 950	0	0	8 050	5 950
					Dont arrêté(s) de transfert		-2 100				
RC	31	10	00	04	Aides à la production intégrée de fruits à pépins - Cofinancement PDR	0	0	0	0	0	0
RC	31	11	32	04	Aides en matière de biométhanisation	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation		-240				
RC	31	12	32	04	Subventions et indemnités au secteur autre que public dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	0	0	0	0	0	0
RC	31	17	32	04	(Nouveau) Aide exceptionnelle en faveur de l'agriculture	0	0	4 815	4 815	4 815	4 815
RC	33	11	00	04	Aides aux investissements agricoles - Cofinancement FIDER	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	-5	-50				
					Dont arrêté(s) de transfert	-45					
RC	33	12	00	04	Indemnités aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	316	327	0	0	316	327
					Dont arrêté(s) de réallocation		-250				
RC	34	01	00	04	Indemnités aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000 - Cofinancement PDR	1 800	2 400	0	- 600	1 800	1 800
					Dont arrêté(s) de transfert	-400					
RC	34	02	00	04	Subventions aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	27	27	0	0	27	27
					Dont arrêté(s) de transfert	-15	-15				
RC	34	03	00	04	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux particuliers dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000 - cofinancement européen - PDR	0	0	0	0	0	0
RC	41	01	00	04	Dotation au Fonds wallon des calamités naturelles - Division "Fonds wallon des calamités agricoles"	4 500	4 500	0	0	4 500	4 500
RC	41	03	00	04	Subventions pour l'exécution du programme de distribution de fruits et légumes dans les écoles (Cofinancement européen)	900	1 245	0	0	900	1 245
RC	41	04	00	04	Intervention pour le soutien à la consommation de produits laitiers dans les établissements scolaires de Wallonie (Règlement CE 1234/2007)	140	190	0	0	140	190
					Dont arrêté(s) de transfert	-160					
RC	43	04	01	04	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnés dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	80	80	0	0	80	80
					Dont arrêté(s) de transfert	-45	-45				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	45	01	01	04	Dépenses résultant de l'exécution de décisions de non apurement et de non remboursement en matière de dépenses FEOGA Garantie, FEAGA et FEADER	3	3	0	0	3	3
					Dont arrêté(s) de transfert	-1 497	-1 497				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	48 519	51 249	4 815	4 215	53 334	55 464
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
RC	01	04	00	04	Fonds budgétaire : Fonds en matière de S.I.G.E.C.						
					Solde au 1er janvier	442	448	0	0	442	448
					Recettes de l'année en cours	329	329	0	0	329	329
					Disponible pour l'année	771	777	0	0	771	777
					Dépenses à charge du Fonds	329	329	0	0	329	329
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	442	448	0	0	442	448
RC	51	01	12	04	Primes de première installation - Cofinancement PDR	0	0	0	0	0	0
RC	51	03	12	04	Aides aux investissements agricoles - Cofinancement PDR	0	0	0	0	0	0
RC	51	04	12	04	Aides aux zones défavorisées et soumises à des contraintes agri-environnementales-Cofinancement PDR	9 600	9 600	0	0	9 600	9 600
					Dont arrêté(s) de transfert	+4 000	+4 000				
RC	51	05	22	04	Exécution de la garantie en principal, intérêts et charges accessoires en matière d'emprunts en agriculture	200	200	0	0	200	200
					Dont arrêté(s) de réallocation	-200	-200				
RC	51	06	00	04	Aides pour la mise en conformité des infrastructures de stockage des effluents d'élevage - Cofinancement PDR	0	0	0	0	0	0
RC	51	07	12	04	Aides aux investissements agricoles - Cofinancement PDR 2007 - 2013	4 000	4 000	0	0	4 000	4 000
RC	61	01	00	04	Prélèvement pour non recouvrement sur le Fonds des quotas laitiers	0	0	0	0	0	0
RC	63	02	00	04	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics	1 050	500	0	0	1 050	500
					Dont arrêté(s) de transfert	+50					
RC	63	03	42	04	Subventions aux halls relais agricoles	733	200	0	0	733	200
					Dont arrêté(s) de transfert	-2 000	-300				
RC	74	01	22	04	Achats de biens meubles informatiques durables spécifiques au programme	173	173	0	0	173	173
					Dont arrêté(s) de réallocation						
					Dont arrêté(s) de transfert	-211	-211				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	74	02	00	04	Achats de biens meubles durables spécifiques au programme et au Système Intégré de Gestion et de Contrôle (SIGEC)	4	4	0	0	4	4
					Dont arrêté(s) de réallocation						
					Dont arrêté(s) de transfert	-10	-10				
					Totaux pour le Titre II.	16 089	15 006	—	—	16 089	15 006
					Totaux pour le programme 15.04.	64 608	66 255	4 815	4 215	69 423	70 470
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	329	329	—	—	329	329
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	442	448	—	—	442	448
					Programme 15.11.						
					Nature, Forêt, Chasse-pêche						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
RC	12	02	00	11	Etudes, relations publiques, assurances spécifiques, honoraires avocats, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, organisation examen de chasse, ... ainsi que le précompte mobilier sur les locations de chasse	725	879	0	0	725	879
					Dont arrêté(s) de réallocation	-100	+169				
					Dont arrêté(s) de transfert	+60	-55				
RC	12	03	30	11	Etudes et contrats de service pluriannuels	583	501	0	0	583	501
					Dont arrêté(s) de réallocation	-54	-135				
					Dont arrêté(s) de transfert	+30					
RC	12	04	50	11	Conventions d'études et contrats de service - Cofinancement européen - PDR	0	0	0	0	0	0
RC	12	05	30	11	Entretien et amélioration des forêts domaniales, des réserves naturelles domaniales, des piscicultures et frayères, frais de fonctionnement du comptoir wallon des matériels forestiers de reproduction, amélioration cynégétique, entretien et amélioration des chasses de la couronne	611	693	0	-40	611	653
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1					
					Dont arrêté(s) de transfert	-40					
RC	12	06	11	11	Lutte sanitaire en forêt wallonne	0	0	0	0	0	0
RC	12	07	11	11	Etudes et conventions d'étude, frais de réunions, information, éducation dans le cadre de Natura 2000	111	118	0	0	111	118
					Dont arrêté(s) de réallocation	-20	-78				
					Dont arrêté(s) de transfert		-20				
RC	12	08	30	11	Entretien et amélioration des sites Natura 2000 dans les réserves naturelles et les forêts domaniales	120	287	0	0	120	287
					Dont arrêté(s) de réallocation		+73				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju	
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Dont arrêté(s) de transfert	-94					
RC	12	09	00	11 Avances de fonds aux comptables extraordinaires des services extérieurs de la DNF	953	953	0	0	953	953
				Dont arrêté(s) de réallocation	+15	+15				
RC	12	10	00	11 Avances de fonds aux comptables extraordinaires dans le cadre du fonctionnement du Comptoir forestier et du Service de la Pêche	229	229	0	0	229	229
				Dont arrêté(s) de réallocation	+80	+80				
RC	33	01	00	11 Subvention au secteur autre que public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, ainsi qu'en matière de chasse, de pêche et de pisciculture	1 287	1 079	0	0	1 287	1 079
				Dont arrêté(s) de réallocation	+49	-69				
				Dont arrêté(s) de transfert	+100					
RC	33	03	00	11 Subventions au secteur autre que public pour des mesures d'intérêt collectif en matière piscicole et halieutique (Fonds européen de la Pêche)	0	106	0	0	0	106
				Dont arrêté(s) de réallocation		+50				
				Dont arrêté(s) de transfert		+1				
RC	33	04	00	11 Subventions aux Centres de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage	91	94	0	0	91	94
				Dont arrêté(s) de réallocation	+3	+6				
RC	33	05	00	11 Subventions au secteur autre que public pour la recherche et la vulgarisation en matière de gestion durable (accords cadres)	740	750	0	0	740	750
				Dont arrêté(s) de réallocation	-2	+8				
RC	33	07	00	11 Subvention au secteur privé pour activités de formation	333	333	0	0	333	333
				Dont arrêté(s) de réallocation	-82					
RC	33	10	00	11 Subventions et indemnités (y compris les compensations) au secteur autre que public dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	333	319	0	0	333	319
				Dont arrêté(s) de réallocation	-33	+58				
				Dont arrêté(s) de transfert		+11				
RC	33	11	00	11 Subventions et indemnités au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life	444	447	0	0	444	447
				Dont arrêté(s) de réallocation	+149	-48				
RC	33	12	00	11 Subventions pluriannuelles au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life	0	0	0	0	0	0
				Dont arrêté(s) de réallocation						
RC	34	01	41	11 Indemnisation de dégâts des espèces protégées	175	97	0	0	175	97
				Dont arrêté(s) de réallocation		-70				
				Dont arrêté(s) de transfert		-70				
RC	34	04	00	11 Subventions et indemnités aux particuliers dans le cadre d'entretien de haies, d'arbres d'alignement et de vergers	8	7	0	0	8	7
				Dont arrêté(s) de réallocation	+3	-10				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	41	01	40	11	Dotation au Conseil économique et social de la Région wallonne en vue d'assurer le secrétariat des Commissions de conservation des sites Natura 2000 et des Conseils supérieurs wallons de la pêche et de la chasse	375	288	0	0	375	288
					Dont arrêté(s) de réallocation		-174				
					Dont arrêté(s) de transfert		+87				
RC	43	01	00	11	Subventions au secteur public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature, ainsi qu'en matière de chasse, de pêche et de pisciculture	390	283	0	0	390	283
					Dont arrêté(s) de réallocation	+30	-47				
					Dont arrêté(s) de transfert		-100				
RC	43	02	00	11	Subventions pour l'Office Economique wallon du Bois	475	475	0	0	475	475
RC	43	03	22	11	Subventions au secteur public pour des mesures d'intérêt collectif en matière piscicole et halieutique (Fonds européen de la Pêche)	0	156	0	0	0	156
					Dont arrêté(s) de réallocation		+96				
					Dont arrêté(s) de transfert		+20				
RC	43	04	22	11	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnés dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000	3 557	3 557	0	0	3 557	3 557
					Dont arrêté(s) de réallocation		-202				
					Dont arrêté(s) de transfert						
RC	43	06	22	11	Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels	1 200	1 374	0	0	1 200	1 374
					Dont arrêté(s) de réallocation	-18	+508				
RC	43	07	22	11	Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels	749	917	0	0	749	917
					Dont arrêté(s) de réallocation		+1				
RC	44	01	00	11	Subventions au secteur public en faveur de la recherche et de la vulgarisation en matière de gestion durable	560	494	0	0	560	494
					Dont arrêté(s) de réallocation		-66				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	14 049	14 436	—	-40	14 049	14 396
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
RC	01	02	00	11	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)						
					Solde au 1er janvier	2 427	2 442	0	0	2 427	2 442
					Recettes de l'année en cours	184	184	0	0	184	184
					Disponible pour l'année	2 611	2 626	0	0	2 611	2 626
					Dépenses à charge du Fonds	184	184	0	0	184	184
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	2 427	2 442	0	0	2 427	2 442

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	01	03	00	11	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la loi domaniale du 1er juillet 1983)						
					Solde au 1er janvier	884	884	0	0	884	884
					Recettes de l'année en cours	98	98	0	0	98	98
					Disponible pour l'année	982	982	0	0	982	982
					Dépenses à charge du Fonds	98	98	0	0	98	98
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	884	884	0	0	884	884
RC	52	01	10	11	Subventions au secteur autre que public en vue de l'aménagement des réserves naturelles, des forêts, du développement de la pêche et de la pisciculture, ainsi qu'en matière de chasse	50	235	0	0	50	235
					Dont arrêté(s) de réallocation	-79	+45				
					Dont arrêté(s) de transfert	+50	+45				
RC	52	03	10	11	Subventions au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life - en matière de protection de la nature	404	732	0	0	404	732
					Dont arrêté(s) de réallocation	-132	-113				
RC	52	04	10	11	Subventions au secteur autre que public en faveur de l'exécution de travaux de gestions et d'acquisition des sites Natura 2000	0	14	0	0	0	14
					Dont arrêté(s) de réallocation						
					Dont arrêté(s) de transfert		+1				
RC	52	05	00	11	Subventions au secteur autre que public en faveur de l'exécution de travaux de gestions et d'acquisition des sites Natura 2000 - Cofinancement européen - PDR	58	101	0	0	58	101
					Dont arrêté(s) de réallocation	-142					
					Dont arrêté(s) de transfert		-19				
RC	52	06	00	11	Subventions au secteur autre que public en matière de ressource forestières, de nature et de chasse et pêche - Cofinancement européen - PDR	0	13	0	0	0	13
RC	52	07	10	11	Subventions au secteur autre que public en faveur de l'acquisition de terrains dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000 ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	0	0	0	0	0	0
RC	53	01	10	11	Subventions aux particuliers en matière de ressources forestières, de nature et d'aménagement cynégétique (plantation haies, ...)	210	125	0	0	210	125
					Dont arrêté(s) de réallocation		-115				
RC	53	02	10	11	Subventions aux particuliers en faveur de l'acquisition de terrains dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000, ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	0	0	0	0	0	0
RC	53	04	10	11	Subventions aux particuliers en faveur de l'exécution de travaux de gestions des sites Natura 2000	0	3	0	0	0	3
					Dont arrêté(s) de réallocation						

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	53	05	10	11	Subventions aux particuliers en faveur de l'exécution de travaux de gestions des sites Natura 2000 - Cofinancement européen - PDR	73	102	- 37	0	36	102
					Dont arrêté(s) de réallocation	-28	+59				
					Dont arrêté(s) de transfert	-49	-28				
RC	63	01	21	11	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux et d'aménagements forestiers et de protection de la nature, en faveur du développement de la pisciculture, en matière d'aménagement cynégétique	2	27	0	0	2	27
					Dont arrêté(s) de réallocation	-48	-54				
RC	63	02	31	11	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'acquisition de terrains dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000, ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	1	14	0	0	1	14
					Dont arrêté(s) de réallocation	-29	-16				
RC	63	04	21	11	Subventions aux Pouvoirs publics pour la réalisation de projets pilotes en conservation de la nature, des ressources forestières, de la chasse et de la pêche	0	0	0	0	0	0
RC	63	05	21	11	Subventions aux pouvoirs organisateurs de parc naturel en faveur de l'établissement de la maison du parc et subventions au secteur public pour la mise en œuvre du volet conservation de la nature du plan de gestion des parcs naturels	161	208	0	0	161	208
					Dont arrêté(s) de réallocation	-48	-1				
RC	63	06	21	11	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux de gestions et d'acquisition des sites Natura 2000	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation		-35				
RC	63	07	21	11	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux de gestions et d'acquisition des sites Natura 2000 - Cofinancement européen - PDR	92	283	0	0	92	283
					Dont arrêté(s) de réallocation	-8	+42				
RC	70	01	10	11	Travaux d'aménagement dans les forêts domaniales, les réserves naturelles, dans les chasses de la couronne, ainsi qu'en matière de pisciculture, de frayères et d'aménagement cynégétique	826	785	0	0	826	785
					Dont arrêté(s) de réallocation	+140	+112				
					Dont arrêté(s) de transfert	+40	+27				
RC	70	02	10	11	Travaux d'aménagement dans les forêts, réserves domaniales - cofinancement européen - LIFE	181	197	0	0	181	197
					Dont arrêté(s) de réallocation						
					Dont arrêté(s) de transfert	+34	+50				
RC	70	03	10	11	Travaux d'aménagement dans les sites Natura 2000 domaniaux	110	116	0	0	110	116
					Dont arrêté(s) de transfert	+10	-35				
RC	70	04	00	11	Avances de fonds aux comptes extraordinaires des services extérieurs de la DNF	364	364	0	0	364	364
					Dont arrêté(s) de réallocation	-1	-1				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
RC	i	70 05 00	11	Travaux de restauration et de gestion dans les réserves naturelles domaniales et les terrains domaniaux situés dans les sites Natura 2000 dans les sites candidats au réseau Natura 2000, ainsi que dans la structure écologique principale - PDR	196	151	-38	-35	158	116
				Dont arrêté(s) de réallocation	+67					
				Dont arrêté(s) de transfert	-22					
RC	i	71 01 10	11	Acquisition par la Région de forêts, de réserves naturelles et de frayères	156	96	0	0	156	96
				Dont arrêté(s) de réallocation		-100				
RC		71 02 10	11	Acquisition de la Région de terrains - cofinancement européen - LIFE	0	0	0	0	0	0
RC		71 03 10	11	Acquisition de la Région de sites Natura 2000	0	67	0	0	0	67
				Dont arrêté(s) de réallocation		-190				
RC		71 04 12	11	Acquisition par la Région de terrains dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000, ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	95	113	0	0	95	113
				Dont arrêté(s) de réallocation	+16	+82				
RC		71 05 12	11	Travaux de restauration et de gestion dans les réserves naturelles domaniales et les terrains domaniaux situés dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000, ainsi que dans la structure écologique principale - PDR	0	0	0	0	0	0
RC		74 06 00	11	Achat de biens meubles durables spécifiques aux ressources forestières, aux réserves naturelles domaniales, à la chasse, pêche, aux chasses de la couronne	627	522	0	0	627	522
				Dont arrêté(s) de réallocation	+223	+120				
				Dont arrêté(s) de transfert	+112	+110				
RC		74 07 22	11	Achat de biens meubles durables pour Natura 2000	0	0	0	0	0	0
RC		74 08 00	11	Achat de biens meubles durables - cofinancement européen - LIFE	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	3 888	4 550	-75	-35	3 813	4 515
				Totaux pour le programme 15.11.	17 937	18 986	-75	-75	17 862	18 911
				<i>Dont programme d'investissement</i>	352	247	-38	-35	314	212
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	282	282	—	—	282	282
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	3 311	3 326	—	—	3 311	3 326
				Programme 15.12.						
				Espace rural et naturel						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
RC		01 01 00	12	Dépenses de toute nature relatives à la représentation à la Grande Région	60	45	0	0	60	45
				Dont arrêté(s) de transfert	-40	-55				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	12	02	00	12	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme, en ce compris études, documentation, relations publiques, participations à des séminaires et colloques, frais de réunion, assurances spécifiques, précomptes...	533	674	0	0	533	674
					Dont arrêté(s) de réallocation	+183	+258				
					Dont arrêté(s) de transfert	-174	-14				
RC	12	03	30	12	Etudes et contrats de service pluriannuels spécifiques au programme	2 188	2 455	0	0	2 188	2 455
					Dont arrêté(s) de réallocation	+62	+157				
					Dont arrêté(s) de transfert	+252	-145				
RC	12	05	30	12	Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie ainsi que l'entretien des espaces verts publics domaniaux	3 725	4 291	0	0	3 725	4 291
					Dont arrêté(s) de réallocation		+62				
					Dont arrêté(s) de transfert	+327	+831				
RC	12	08	00	12	Avances de fonds aux comptes extraordinaires dans le cadre de l'entretien des espaces verts publics domaniaux	178	178	0	0	178	178
RC	14	04	10	12	Travaux d'entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives	71	62	0	0	71	62
					Dont arrêté(s) de réallocation	-1					
					Dont arrêté(s) de transfert		-10				
RC	31	02	00	12	Subventions en matière de développement durable de l'espace rural	0	65	0	0	0	65
					Dont arrêté(s) de réallocation		-5				
RC	33	01	00	12	Subvention au secteur autre que public en matière de développement rural, d'espaces verts et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	649	642	0	0	649	642
					Dont arrêté(s) de réallocation	+244	+189				
					Dont arrêté(s) de transfert	+55	-47				
RC	33	04	00	12	Subvention à la Fondation Rurale de Wallonie	3 630	3 637	0	0	3 630	3 637
					Dont arrêté(s) de réallocation		+7				
RC	33	06	00	12	Subventions au secteur autre que public pour des études destinées à l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la Pêche)	0	0	0	0	0	0
RC	33	07	00	12	Subvention au secteur autre que public pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	0	5	0	0	0	5
RC	33	09	00	12	Subventions au GREOA pour ses actions en matière de développement rural	0	151	0	0	0	151
					Dont arrêté(s) de réallocation		+10				
					Dont arrêté(s) de transfert		+11				
RC	33	10	00	12	Subventions à la WFG pour ses actions en matière de développement rural	75	43	0	0	75	43
					Dont arrêté(s) de réallocation		-7				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	41	01	00	12	Subventions au secteur public pour l'étude de l'espace rural par la cartographie de l'occupation des sols et par la télédétection spatiale des états de surface	0	71	0	0	0	71
					Dont arrêté(s) de réallocation						
					Dont arrêté(s) de transfert		-8				
RC	41	02	00	12	Subvention à Gembloux ABT Ulg pour l'étude de l'espace rural par la révision de la carte numérique des sols de Wallonie	380	368	0	0	380	368
					Dont arrêté(s) de réallocation		-28				
RC	41	03	00	12	Subventions au secteur public en matière de développement durable de l'espace rural	0	70	0	0	0	70
					Dont arrêté(s) de réallocation		-5				
RC	41	04	00	12	Subvention à la cellule d'analyse et de prospective en matière de ruralité (CAPRU)	188	158	0	0	188	158
					Dont arrêté(s) de réallocation		+50				
					Dont arrêté(s) de transfert		-25				
RC	41	05	00	12	Subvention à Gembloux ABT ULG pour la gestion intégrée sol-érosion-ruissellement (PROJET GISER)	226	203	0	0	226	203
					Dont arrêté(s) de réallocation		-30				
					Dont arrêté(s) de transfert	-74					
RC	41	06	12	12	Subvention à l'UCL pour la gestion intégrée sol-érosion-ruissellement (Projet GISER)	226	164	0	0	226	164
					Dont arrêté(s) de réallocation		-69				
					Dont arrêté(s) de transfert	-74					
RC	43	01	00	12	Subventions au secteur public en matière de développement rural, d'espaces verts et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	382	277	0	0	382	277
					Dont arrêté(s) de réallocation	+61	-201				
					Dont arrêté(s) de transfert	-348	-14				
RC	43	02	00	12	Subventions au secteur public pour des études destinées à l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la Pêche)	0	60	0	0	0	60
RC	43	03	30	12	Subventions au secteur public pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	5	242	0	0	5	242
					Dont arrêté(s) de réallocation						
					Dont arrêté(s) de transfert	-55					
RC	43	04	00	12	Subventions aux communes et aux provinces dans le cadre de la lutte contre les espèces invasives	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	43	05	22	12	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les conseillers en environnement	1 488	1 641	0	0	1 488	1 641
RC	44	03	00	12	Subventions pour la mise en place de partenariats avec les écoles d'horticulture et de sylviculture	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						14 004	15 502	—	—	14 004	15 502

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
RC	01	02	00	12 Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole						
				Solde au 1er janvier	4 095	4 385	0	0	4 095	4 385
				Recettes de l'année en cours	752	752	0	0	752	752
				Disponible pour l'année	4 847	5 137	0	0	4 847	5 137
				Dépenses à charge du Fonds	752	752	0	0	752	752
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	4 095	4 385	0	0	4 095	4 385
RC	52	01	10	12 Subventions au secteur autre que public en vue de l'aménagement d'espaces verts publics	113	125	0	0	113	125
				Dont arrêté(s) de réallocation	-26					
				Dont arrêté(s) de transfert		-4				
RC	52	02	10	12 Subventions au secteur autre que public en matière de développement rural, d'espaces verts et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	5	5	0	0	5	5
				Dont arrêté(s) de réallocation						
				Dont arrêté(s) de transfert	-5	-5				
RC	52	06	10	12 Subventions pour l'acquisition de matériel affecté à l'entretien des parcs et jardins historiques	0	0	0	0	0	0
RC	53	03	10	12 Subvention au secteur autre que public pour des travaux et études destinés à l'amélioration des habitats aquatiques	0	0	0	0	0	0
RC	53	04	10	12 Subvention au secteur autre que public pour des travaux et études destinés à l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la Pêche)	0	0	0	0	0	0
				Dont arrêté(s) de réallocation						
RC	<i>i</i>	63	01	12 Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux d'aménagements et d'acquisition d'espaces verts publics et au secteur public pour travaux et études en matière de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	806	1 384	0	0	806	1 384
				Dont arrêté(s) de réallocation	-253	-189				
				Dont arrêté(s) de transfert	-394					
RC	<i>i</i>	63	04	12 Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux d'amélioration de la voirie agricole et la création de réserves d'eau d'intérêt agricole	2 774	1 674	0	0	2 774	1 674
				Dont arrêté(s) de réallocation	+300					
RC		63	05	12 Subventions aux pouvoirs et organismes publics pour des opérations innovantes ou transcommunales d'amélioration du cadre de vie rural, de gestion du territoire rural ou de développement rural	0	146	0	0	0	146
				Dont arrêté(s) de réallocation						
				Dont arrêté(s) de transfert	-36					

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
RC	i	63	06	21	12	Subventions aux pouvoirs et organismes publics en matière de développement rural	15 273	11 157	- 2 381	0	12 892	11 157
						Dont arrêté(s) de réallocation						
						Dont arrêté(s) de transfert	+920	+157				
RC		63	07	21	12	Subventions au secteur public pour travaux et études en matière de cours d'eau pour l'amélioration des habitats aquatiques (Fonds européen de la pêche)	0	0	0	0	0	0
RC		63	08	21	12	Subventions en matière de services de base à la population et d'aides à la création d'ateliers ruraux en matière de développement rural - Cofinancement européen - PDR	651	938	0	0	651	938
						Dont arrêté(s) de transfert						
						Dont arrêté(s) de réallocation		+171				
RC		63	09	12	12	Subventions aux pouvoirs publics pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	287	95	0	0	287	95
						Dont arrêté(s) de réallocation		-64				
						Dont arrêté(s) de transfert	-213	-63				
RC		70	01	10	12	Travaux d'aménagement dans les espaces verts publics domaniaux	1 818	662	0	0	1 818	662
						Dont arrêté(s) de transfert	+602	-554				
RC		71	02	10	12	Acquisitions de terrains par la Région	587	763	0	0	587	763
						Dont arrêté(s) de réallocation	+50	+765				
						Dont arrêté(s) de transfert		-200				
RC	i	73	01	21	12	Travaux et études en matière de cours d'eau non navigables et de waterings, y compris la réhabilitation des sites dégradés situés dans le lit majeur des cours d'eau non navigables de première catégorie	1 755	2 019	0	0	1 755	2 019
						Dont arrêté(s) de réallocation	-130	-416				
						Dont arrêté(s) de transfert	-315	+207				
RC		73	02	00	12	Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur le remboursement - part subsidiable	705	1 087	0	0	705	1 087
						Dont arrêté(s) de réallocation	-533	-477				
						Dont arrêté(s) de transfert	-366	-40				
RC		73	03	21	12	Travaux et études en matière de cours d'eau et de waterings pour l'amélioration des habitats aquatiques	11	33	0	0	11	33
						Dont arrêté(s) de réallocation	+15	-156				
						Dont arrêté(s) de transfert	-4	-7				
RC		74	06	00	12	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	200	204	0	0	200	204
						Dont arrêté(s) de réallocation	+28	-22				
						Dont arrêté(s) de transfert	-59	-15				
RC		74	08	00	12	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	45	45	0	0	45	45

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	85	02	34	12	Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur le remboursement - part non subsidiable avances remboursables et règlement des soldes créditeurs des comptes des propriétaires, usagers et exploitants au terme des opérations de remboursement	1 638	1 565	0	0	1 638	1 565
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	27 420	22 654	-2 381	—	25 039	22 654
					Totaux pour le programme 15.12.	41 424	38 156	-2 381	—	39 043	38 156
					<i>Dont programme d'investissement</i>	20 608	16 234	-2 381	—	18 227	16 234
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	752	752	—	—	752	752
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	4 095	4 385	—	—	4 095	4 385
					Programme 15.13.						
					Prévention et Protection : Air, Eau, Sol						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
CD	11	01	11	13	Dépenses relatives au personnel de l'OWD	151	151	- 151	- 151	0	0
CD	12	01	00	13	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme du DEE, en ce compris analyses, études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	1 231	1 280	0	0	1 231	1 280
CD	12	02	00	13	Achats de biens et services non durables spécifiques au programme du DPA, en ce compris analyses, études, documentation, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	46	46	0	0	46	46
CD	12	03	30	13	Etudes et contrats de services pluriannuels spécifiques au programme du DEE	1 630	1 885	0	0	1 630	1 885
CD	12	05	30	13	Etudes et contrats de service pluriannuels spécifiques au programme du DPA	0	0	0	0	0	0
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>	-79	-79				
RC	12	06	11	13	Etudes et contrats de services spécifiques au programme du DEE	0	0	0	0	0	0
CD	12	10	11	13	Dotation au CESW pour frais administratifs et de personnel du Comité de Contrôle de l'Eau, du Comité d'experts pour l'agrément des systèmes d'épuration individuelles et de la Commission des eaux de surface	401	401	0	0	401	401
CD	31	02	22	13	Dotation spécifique à l'Office régional wallon des Déchets pour la gestion des déchets animaux en Région wallonne	2 822	2 822	0	0	2 822	2 822
CD	31	03	22	13	Dotation à la SPAQuE	17 662	17 662	0	0	17 662	17 662
RC	33	02	00	13	Subventions contrats de rivière	1 869	1 869	0	0	1 869	1 869
RC	33	03	00	13	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	782	860	0	0	782	860
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	+252					
RC	33	04	00	13	Aides pour la mesure 10 du programme agri-environnement	0	90	0	0	0	90
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>		-190				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
RC	33	05	00	13	Subventions à l'encadrement des méthodes agro-environnementales en application de la convention-cadre	1 505	1 695	0	0	1 505	1 695
					Dont arrêté(s) de réallocation		+190				
RC	33	06	00	13	Subvention à l'ASBL Agra-Ost pour ses actions en matière agro-environnementale et la valorisation des matières organiques	300	300	0	0	300	300
PM	35	02	40	13	Intervention dans le fonctionnement des commissions Escaut et Meuse ainsi que dans le Comité de coordination du district hydrographique du Rhin	190	190	0	0	190	190
CD	40	01	00	13	Dotation de fonctionnement à l'Agence wallonne de l'Air et du Climat en matière d'Air	6 312	6 312	0	0	6 312	6 312
CD	40	02	00	13	Dotation à l'AWAC pour l'achat de quotas de gaz à effet de serre (EUA)	0	0	0	0	0	0
FU	40	03	00	13	Dotation de fonctionnement à l'AWAC - climat	2 365	2 365	0	0	2 365	2 365
CD	41	07	40	13	Dotation spécifique à l'Office wallon des Déchets	15 000	15 000	0	0	15 000	15 000
RC	45	01	23	13	Subventions et indemnités au secteur public en matière de gestion de l'espace rural	427	906	0	0	427	906
					Dont arrêté(s) de réallocation	-252					
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	<i>52 693</i>	<i>53 834</i>	<i>-151</i>	<i>-151</i>	<i>52 542</i>	<i>53 683</i>
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
CD	01	01	00	13	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets (décret du 25 juillet 1991 relatif à la taxation des déchets)						
					Solde au 1er janvier	29 960	34 063	0	0	29 960	34 063
					Recettes de l'année en cours	27 293	27 293	0	0	27 293	27 293
					Disponible pour l'année	57 253	61 356	0	0	57 253	61 356
					Dépenses à charge du Fonds	22 293	22 293	0	0	22 293	22 293
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	34 960	39 063	0	0	34 960	39 063
FU	01	02	00	13	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques						
					Solde au 1er janvier	113	113	0	0	113	113
					Recettes de l'année en cours	40 000	40 000	0	0	40 000	40 000
					Disponible pour l'année	40 113	40 113	0	0	40 113	40 113
					Dépenses à charge du Fonds	40 000	40 000	0	0	40 000	40 000
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	113	113	0	0	113	113
CD	<i>i</i>	01	03	00	13	Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement					
					Solde au 1er janvier	71 079	83 333	0	0	71 079	83 333
					Recettes de l'année en cours	59 823	59 823	0	0	59 823	59 823
					Disponible pour l'année	130 902	143 156	0	0	130 902	143 156
					Dépenses à charge du Fonds	31 323	31 323	0	0	31 323	31 323
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	99 579	111 833	0	0	99 579	111 833

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
CD	i	01 04 00	13	Fonds budgétaire : Fonds de solidarité international pour l'eau						
				Solde au 1er janvier	9	359	0	0	9	359
				Recettes de l'année en cours	501	501	0	0	501	501
				Disponible pour l'année	510	860	0	0	510	860
				Dépenses à charge du Fonds	501	501	0	0	501	501
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	9	359	0	0	9	359
RC		51 01 00	13	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	9	20	0	0	9	20
				Dont arrêté(s) de transfert	-6					
				Dont arrêté(s) de réallocation						
CD		63 01 00	13	Subventions aux pouvoirs locaux pour la protection de l'environnement	8	8	0	0	8	8
CD	i	73 01 41	13	Dépenses d'investissement en rapport avec l'exploitation des ressources naturelles	0	0	0	0	0	0
CD		74 06 00	13	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme du DEE	65	65	0	0	65	65
CD		74 08 00	13	Achat de biens meubles durables spécifiques au DPA	5	5	0	0	5	5
CD		81 04 41	13	Intervention financière dans le capital de la SPGE	12 347	12 347	0	0	12 347	12 347
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	106 551	106 562	—	—	106 551	106 562
				Totaux pour le programme 15.13.	159 244	160 396	-151	-151	159 093	160 245
				<i>Dont programme d'investissement</i>	31 824	31 824	—	—	31 824	31 824
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	94 117	94 117	—	—	94 117	94 117
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	134 661	151 368	—	—	134 661	151 368
				Programme 15.14.						
				Police et contrôle						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
RC		12 01 00	14	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement de l'UAB, de la Direction des Contrôles	171	173	0	0	171	173
				Dont arrêté(s) de transfert	-19	-17				
CD		12 02 00	14	Achat de biens et services non durables spécifiques au programme, analyses, relations publiques, documentation, participation à des séminaires, frais de réunions, y compris frais de fonctionnement des services SOS pollutions	797	832	0	0	797	832
				Dont arrêté(s) de réallocation	-9					
CD		12 20 10	14	Intervention de la DGARNE dans la réhabilitation des dépotaires en exécution de jugements, dans les interventions d'urgence en vue de remédier à une pollution et dans les interventions de sécurité liées à la police des mines	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	43	01	22	14	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les agents constatateurs	143	143	0	0	143	143
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 111	1 148	0	0	1 111	1 148
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
RC	74	01	00	14	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme de l'UAB, de la Direction des Contrôles	140	135	0	0	140	135
					Dont arrêté(s) de transfert	-3	-8				
					Dont arrêté(s) de transfert						
CD	74	06	00	14	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme (Environnement)	257	264	0	0	257	264
					Dont arrêté(s) de réallocation	+9					
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	397	399	0	0	397	399
					Totaux pour le programme 15.14.	1 508	1 547	—	—	1 508	1 547
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Totaux pour la division organique 15.	498 141	508 357	-1 306	3 058	496 835	511 415
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	52 784	48 305	-2 419	-35	50 365	48 270
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	96 306	96 306	—	—	96 306	96 306
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	143 921	161 510	—	—	143 921	161 510

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Division organique 16.						
				Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie						
				Programme 16.01.						
				Fonctionnel						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	11	03	00	01 Rémunérations et allocations du personnel	48 245	48 245	0	0	48 245	48 245
				Dont arrêté(s) de transfert						
LA	12	01	00	01 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	13	13	0	0	13	13
FU	12	02	00	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques du Département de l'Energie	0	125	0	0	0	125
				Dont arrêté(s) de transfert						
CD	12	04	02	01 Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à moins d'un an (Environnement)	0	0	0	0	0	0
CD	12	05	02	01 Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques à plus d'un an (Environnement)	0	0	0	0	0	0
FU	12	11	00	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques du Département du Logement	401	401	0	0	401	401
LA	12	13	00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO4	56	56	0	0	56	56
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	48 715	48 840	0	0	48 715	48 840
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	00	01 Achat de biens meubles durables	8	8	0	0	8	8
FU	74	02	00	01 Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
LA	74	03	00	01 Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO4	32	32	0	0	32	32
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	40	40	0	0	40	40
				Totaux pour le programme 16.01.	48 755	48 880	0	0	48 755	48 880
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
Programme 16.02.											
Aménagement du territoire et urbanisme.											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
CD	01	01	01	02	Dépenses relatives au personnel de la Cellule de Développement territorial	800	800	0	0	800	800
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 10	- 10				
CD	12	01	00	02	Dépenses de toute nature relatives au fonctionnement et à l'activité de la CDT	20	41	0	0	20	41
					Dont arrêté(s) de réallocation	+10	+10				
CD	12	02	00	02	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de formation, frais de fonctionnement et frais de réunions (CAW)	896	824	500	151	1 396	975
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	12	03	30	02	Etudes (CAW)	25	87	0	0	25	87
CD	12	04	30	02	Opérationnalisation, suivi et évaluation du schéma de développement de l'espace régional, révision des plans de secteur (études préalables, connexes ou complémentaires, réalisations, actions de sensibilisation et information) (CAW)	73	399	0	0	73	399
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	12	05	30	02	Etudes dans le cadre de la coopération européenne et des programmes opérationnels européens (CAW)	200	40	0	0	200	40
CD	12	06	11	02	Etudes dans le cadre de la coopération européenne et des programmes opérationnels européens nouvelle programmation 2014-2020	200	0	0	0	200	0
					Dont arrêté(s) de transfert	+200					
PR	12	07	30	02	Etudes et publications relatives au Ravel (CAW)	0	0	0	0	0	0
CD	12	08	30	02	Aide aux Villes et Communes pour la mise en œuvre de la politique du cadre de vie	0	0	0	0	0	0
CD	12	09	11	02	Achat de biens meubles non durables et prestations de service liés à des projets géomatiques et informatiques (y compris internet)	0	0	0	0	0	0
CD	12	10	11	02	Honoraires d'avocats, frais de commissions et d'experts juridiques	1 146	1 306	0	0	1 146	1 306
					Dont arrêté(s) de réallocation	-160					
CD	12	11	11	02	Dotation au CESW pour les frais administratifs et de personnel de la Commission d'Avis en matière de recours, les frais de la Commission régionale d'Aménagement du Territoire et les frais de la commission d'agrément des auteurs de projet	483	483	0	0	483	483
CD	12	12	11	02	Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques. Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme	993	364	0	0	993	364
					Dont arrêté(s) de réallocation	+400	-229				
CD	12	14	00	02	Etudes et publications relatives au plan HP	170	85	0	0	170	85

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	12	15	00	02	Dépenses de fonctionnement transversales - part du département aménagement	232	232	0	0	232	232
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	30	01	00	02	Exécution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités-cautionnements	765	765	0	0	765	765
CD	33	02	00	02	Subventions aux organismes privés dans le cadre des programmes opérationnels européens - Cofinancement (CAW)	0	13	0	0	0	13
					Dont arrêté(s) de transfert						
CD	33	03	00	02	Subventions aux organismes privés en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme (CAW)	1 539	1 639	0	0	1 539	1 639
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	33	05	00	02	Subventions aux organismes chargés du secrétariat et de la coordination dans le cadre des programmes opérationnels européens	99	75	0	0	99	75
CD	33	06	00	02	Subventions de fonctionnement aux parc naturels pour les missions d'aménagement du territoire	385	385	0	0	385	385
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	34	01	00	02	Exécution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités - dossiers antérieurs	0	0	0	0	0	0
CD	41	01	00	02	Dotations au Forem pour la mise en œuvre du programme de transition professionnelle	12	12	0	0	12	12
CD	41	02	00	02	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens - Cofinancement (CAW)	211	196	0	0	211	196
					Dont arrêté(s) de transfert	+111					
CD	41	03	00	02	Subventions aux organismes universitaires	2 550	2 663	0	0	2 550	2 663
					Dont arrêté(s) de réallocation	-240	-127				
CD	41	04	60	02	Subventions Observatoire développement territorial	121	127	0	0	121	127
					Dont arrêté(s) de réallocation		+6				
CD	43	01	22	02	Subventions aux communes pour couvrir les dépenses relatives à la conception et la mise en œuvre des outils nécessaires à la décentralisation-participation en aménagement du territoire (CAW)	207	999	0	0	207	999
					Dont arrêté(s) de réallocation	-444	-24				
CD	43	02	22	02	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés et autres organismes publics en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme CCATM CATU	5 589	5 519	0	0	5 589	5 519
					Dont arrêté(s) de réallocation	+444	+374				
CD	43	04	22	02	Subventions aux communes pour l'élaboration de plans communaux d'aménagement, de rapports d'incidences sur les plans communaux d'aménagement et de rapports urbanistiques et environnementaux-PCA RUE RIE	279	372	0	0	279	372
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	16 995	17 426	500	151	17 495	17 577

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>												
CD	52	01	10	02	Subventions de première installation aux maisons de l'urbanisme (CAW)	0	0	0	0	0	0	
CD	63	02	21	02	Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre de la politique foncière régionale (CAW)	0	0	0	0	0	0	
CD	63	04	21	02	Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre du Plan Habitat permanent	212	283	0	0	212	283	
CD	71	01	00	02	Acquisition par la Région de biens immobiliers dans le cadre de la politique foncière régionale (CAW)	0	0	0	0	0	0	
CD	74	01	00	02	Dépenses d'investissement transversales - part du département aménagement	25	25	0	0	25	25	
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>												
CD	74	06	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	40	40	0	0	40	40	
CD	74	07	00	02	Achat de matériel informatique spécifique	24	24	0	0	24	24	
CD	74	08	00	02	Achat de biens meubles durables pour les commissions établies en matière d'aménagement du territoire	3	3	0	0	3	3	
CD	74	09	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques à la CDT	0	2	0	0	0	2	
CD	85	01	32	02	Remise en état des lieux et exécution d'ouvrages ou de travaux d'aménagement en application de l'article 155, § 4 du CWATUP - Travaux exécutés pour compte de tiers - Avances récupérables	50	100	0	0	50	100	
CD	85	02	00	02	Acquisition par les pouvoirs locaux de parcelles dans le cadre du plan Habitat permanent et de la mise en œuvre des ZAC - Avances récupérables	0	0	0	0	0	0	
PR	85	03	00	02	Démolition d'immeubles dans le cadre du plan habitat permanent - Travaux exécutés pour compte de tiers - Avances récupérables	0	0	0	0	0	0	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>					354	477	—	—	354	477		
Totaux pour le programme 16.02.					17 349	17 903	500	151	17 849	18 054		
<i>Dont programme d'investissement</i>					—	—	—	—	—	—		
<i>Dont fonds budgétaires</i>					—	—	—	—	—	—		
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>					—	—	—	—	—	—		
Programme 16.03.												
Rénovation et revitalisation urbaine et sites d'activité économique désaffectés.												
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>												
CD	12	02	00	03	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement	196	196	0	0	196	196	
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>					+145	+145						
CD	12	03	30	03	Etudes (CAW)	199	650	0	0	199	650	
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>					-14							

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	12	04	00	03	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de fonctionnement, frais de réunions	13	13	0	0	13	13
FU	12	05	30	03	Etudes, organisation de séminaires et colloques	26	26	0	0	26	26
CD	12	06	30	03	Etudes géomatiques	0	0	0	0	0	0
FU	12	07	30	03	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires, frais de justice	4	4	0	0	4	4
CD	12	08	30	03	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires, frais de justice	7	15	0	0	7	15
					Dont arrêté(s) de réallocation	-1	+7				
FU	12	15	00	03	Dépenses de fonctionnement transversales. Part du département aménagement - Partie "politique de la ville"	149	149	0	0	149	149
CD	31	01	32	03	Subventions et indemnités au secteur privé, en ce compris le subventionnement aux personnes physiques ou morales de droit privé en vue de procéder au réaménagement de sites à réaménager (PAP-AW)	106	255	0	0	106	255
CD	31	02	22	03	Dotation SPAQuE dans le cadre de la mission déléguée concernant la mise en œuvre du décret relatif à l'assainissement des sols pollués et aux SAED à réhabiliter	0	0	0	0	0	0
FU	33	01	00	03	Subventions et indemnités à des organismes privés menant des actions relatives à la "Politique de la Ville"	150	109	0	0	150	109
					Dont arrêté(s) de réallocation	+150	+89				
CD	43	01	22	03	Subventions et indemnités au secteur public en matière de sites à réaménager	529	1 700	0	0	529	1 700
					Dont arrêté(s) de réallocation						
FU	43	02	22	03	Subventions aux communes permettant la prise en charge d'un chef de projet affecté à la gestion d'une opération de rénovation urbaine située dans une ZIP	0	217	0	0	0	217
					Dont arrêté(s) de réallocation						
FU	43	03	22	03	Subventions et indemnités au secteur public en matière de rénovation et de revitalisation urbaine	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation	-42	-33				
FU	43	05	00	03	Subventions aux communes permettant la prise en charge d'un conseiller en rénovation urbaine affecté aux missions d'assistance nécessaires à la commune pour la reconnaissance et la gestion d'une opération de rénovation urbaine	625	153	0	0	625	153
					Dont arrêté(s) de réallocation		-56				
FU	43	06	22	03	Subventions et indemnités (personnel et fonctionnemnt) aux 5 grandes villes wallonnes en matière de « Politique des Grandes Villes" (contrat ville durable) (Mons, Charleroi, La Louvière, Liège, Seraing)	7 964	7 964	0	0	7 964	7 964
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	9 968	11 451	—	—	9 968	11 451

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>								
CD	01	01	00	03	Fonds budgétaire: Fonds d'assainissement des sites d'activités économiques à réhabiliter et des sites de réhabilitation paysagère et environnementale							
					Solde au 1er janvier	875	917	0	0	875	917	
					Recettes de l'année en cours	2 600	2 600	0	0	2 600	2 600	
					Disponible pour l'année	3 475	3 517	0	0	3 475	3 517	
					Dépenses à charge du Fonds	2 600	2 600	0	0	2 600	2 600	
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	875	917	0	0	875	917	
CD	01	02	00	03	Provision pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activités économique désaffectés.	0	0	0	0	0	0	
CD	01	03	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activités économique désaffectés.	7 080	7 080	0	0	7 080	7 080	
CD	01	04	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activité économique désaffectés non pollués (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	2 929	2 929	0	0	2 929	2 929	
CD	01	05	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activité économique désaffectés pollués (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	8 930	8 930	0	0	8 930	8 930	
CD	01	06	00	03	Interventions complémentaires par le biais d'une mission déléguée à la SOGEPa en faveur du réaménagement des friches industrielles et urbaines (CAW)	0	0	0	0	0	0	
CD	01	07	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites à réaménager (Plan Marshall 2.Vert - Axe IV - Mesure IV.2., Action IV.2.B)	1 068	1 068	0	0	1 068	1 068	
CD	01	08	00	03	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites pollués (Plan Marshall 2.Vert - Axe IV - Mesure IV.2., Action IV.2.A)	1 293	1 293	0	0	1 293	1 293	
CD	<i>i</i>	51	03	11	03	Subventions aux entreprises publiques en vue de l'assainissement et la rénovation des sites à réaménager (CAW)	0	103	0	0	103	
					Dont arrêté(s) de réallocation							
CD	51	04	11	03	Subventions aux personnes physiques ou morales de droit privé en vue de procéder au réaménagement des sites à réaménager	0	0	0	0	0	0	

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
CD	<i>i</i>	51 05 11	03	Fonds budgétaire : Fonds d'aménagement opérationnel (art 183 du Code)						
				Solde au 1er janvier	2 121	2 134	0	0	2 121	2 134
				Recettes de l'année en cours	100	100	0	0	100	100
				Disponible pour l'année	2 221	2 234	0	0	2 221	2 234
				Dépenses à charge du Fonds	100	100	0	0	100	100
				Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	2 121	2 134	0	0	2 121	2 134
FU		53 03 00	03	Subventions au profit de personnes physiques ou morales pour réaliser des travaux d'embellissement extérieur d'immeubles destinés principalement à l'habitation	188	991	0	0	188	991
				Dont arrêté(s) de réallocation	-285					
FU	<i>i</i>	63 01 21	03	Subventions aux pouvoirs et organismes publics en matière de rénovation urbaine	2 977	2 051	0	0	2 977	2 051
				Dont arrêté(s) de réallocation	+927					
FU	<i>i</i>	63 02 21	03	Subventions en vue de la revitalisation urbaine	1 250	3 061	0	0	1 250	3 061
				Dont arrêté(s) de réallocation	-750					
CD	<i>i</i>	63 03 21	03	Subventions aux communes et aux C.P.A.S. en vue du réaménagement de sites à réaménager (PAP-AW)	441	1 693	0	0	441	1 693
				Dont arrêté(s) de réallocation	+16	-7				
FU		63 04 21	03	Programme exceptionnel d'intervention dans les zones d'initiative privilégiées	0	0	0	0	0	0
CD		63 05 21	03	Subventions aux communes et aux régies foncières communales dans le cadre de la politique foncière régionale	0	0	0	0	0	0
FU		63 06 21	03	Subvention annuelle à la Ville de Liège pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	3 200	3 200	0	0	3 200	3 200
FU		63 07 21	03	Subvention annuelle à la ville de Namur pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
CD		63 08 21	03	Subventions en vue de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activité économique désaffectés - Cofinancement régional du programme opérationnel "Phasing out Objectif 1" (CAW)	0	0	0	0	0	0
FU		63 09 21	03	Subvention annuelle à la ville de Mons pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	1 500	1 500	0	0	1 500	1 500
FU		63 10 00	03	Subventions au profit de personnes morales de droit ou d'intérêt public pour réaliser des travaux d'embellissement extérieur d'immeubles destinés principalement à l'habitation	0	0	0	0	0	0
FU		63 11 21	03	Subventions en matière de rénovation urbaine - cofinancement régional du programme opérationnel "phasing out - objectifs 1 et 2"	0	0	0	0	0	0
CD		63 12 00	03	Subventions en vue de l'assainissement et de la rénovation de sites à réaménager - Cofinancement régional du programme opérationnel "Phasing out Objectif 1" (CAW)	0	0	0	0	0	0
CD		63 13 00	03	Réceptacle des engagements relatifs au programme objectif 2 et phasing out objectif 2 - programmation 2000-2006 (CAW)	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	63	14	21	03	Subventions en matière de rénovation urbaine et de revitalisation des centres urbains cofinancées par l'Union européenne dans le cadre de la programmation 2000-2006	0	0	0	0	0	0
FU	63	15	00	03	Subvention aux pouvoirs et organismes publics subordonnés pour l'élaboration de plans d'aménagement ou de schémas directeurs, pour l'acquisition, l'aménagement et l'équipement de biens immeubles, notamment d'espaces verts publics (exécution de décisions prises avant le 1er janvier 1987)	0	180	0	0	0	180
					Dont arrêté(s) de réallocation						
CD	63	16	00	03	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme européen Compétitivité régionale et emploi	405	762	0	0	405	762
					Dont arrêté(s) de transfert	+405					
CD	63	17	00	03	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme européen Convergence	85	1 921	0	0	85	1 921
					Dont arrêté(s) de transfert	+85					
FU	63	18	00	03	Subventions en matière de rénovation urbaine et de revitalisation urbaine - cofinancement régional du programme opérationnel "Convergence" 2007-2013	0	1 627	0	0	0	1 627
					Dont arrêté(s) de transfert						
FU	63	19	00	03	Subventions en matière de rénovation urbaine et de revitalisation urbaine - cofinancement régional du programme opérationnel "Compétitivité régionale et emploi" 2007-2013	0	2 843	0	0	0	2 843
					Dont arrêté(s) de transfert						
FU	63	20	21	03	Subventions aux pouvoirs et organismes publics en matière de "Politique des Grandes Villes"	0	0	0	0	0	0
CD	<i>i</i>	63	21	21	03	Subventions en matière de sites à réaménager – Cofinancement régional du programme opérationnel « FEDER 2014-2020 » - Axe 3	0	0	0	0	0
FU		63	22	00	03	Subventions FEDER 2014-2020 Axe III	0	0	0	0	0
FU		63	23	00	03	Subventions FEDER 2014-2020 Axe IV	0	0	0	0	0
CD	<i>i</i>	71	01	32	03	Acquisition par la Région d'immeubles nécessaires à la réalisation du programme, travaux de réaménagement des bâtiments propriétés de la Région (CAW)	0	50	0	0	50
					Dont arrêté(s) de réallocation	-100	-100				
CD	<i>i</i>	71	02	32	03	Acquisitions par la Région de terrains, équipements et frais connexes dans le cadre de la politique foncière régionale	0	0	0	0	0
CD		71	03	12	03	Acquisitions et travaux de réaménagement des sites de réhabilitation paysagère et environnementale (CAW)	0	0	0	0	0
CD		71	04	32	03	Acquisition par la Région d'immeubles nécessaires à la réalisation du programme, travaux de réaménagement des bâtiments propriétés de la Région - Cofinancement régional du programme opérationnel Objectif 1 (CAW)	0	0	0	0	0
FU		71	05	32	03	Acquisition par la région d'immeubles nécessaires à la réalisation du programme, y compris aménagements	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	71	06	32	03	Acquisition par la Région d'immeubles nécessaires à la réalisation du programme, travaux de réaménagement des bâtiments propriétés de la Région - Cofinancement régional du programme opérationnel objectif 2	0	0	0	0	0	0
FU	74	01	00	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	10	10	0	0	10	10
CD	74	06	00	03	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	1	0	0	0	1
					Dont arrêté(s) de réallocation	-46	-45				
FU	74	15	00	03	Dépenses d'investissement transversales - Part du département aménagement - Partie "politique de la ville"	5	5	0	0	5	5
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	35 561	45 498	—	—	35 561	45 498
					Totaux pour le programme 16.03.	45 529	56 949	—	—	45 529	56 949
					<i>Dont programme d'investissement</i>	4 768	7 058	—	—	4 768	7 058
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	2 700	2 700	—	—	2 700	2 700
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	2 996	3 051	—	—	2 996	3 051
					Programme 16.11.						
					Logement : secteur privé.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
FU	01	01	00	11	Initiatives dans le cadre du Plan Marshall 2.Vert en matière de logement (secteur privé)	0	0	0	0	0	0
FU	12	02	00	11	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de fonctionnement	683	633	0	0	683	633
					Dont arrêté(s) de transfert	+150	+100				
FU	12	03	00	11	Frais de fonctionnement du Conseil supérieur du Logement	119	168	0	0	119	168
FU	12	04	11	11	Centre d'études en habitat durable	0	0	0	0	0	0
FU	32	01	00	11	Aide à la location à destination des OFS	515	515	0	0	515	515
FU	32	02	00	11	Subventions - Appel à projet relatif à l'habitat permanent	0	0	0	0	0	0
FU	33	01	00	11	Subventions en faveur d'organismes ou groupements qui participent par leurs actions à la promotion et à l'aménagement du logement	425	725	0	0	425	725
FU	33	02	00	11	Dotations au Fonds du Logement destinées à couvrir les frais de fonctionnement des organismes à finalité sociale	13 995	13 995	0	0	13 995	13 995
FU	33	03	00	11	Subventions aux organismes privés dans le cadre des programmes opérationnels européens - cofinancement	0	1	0	0	0	1
					Dont arrêté(s) de transfert						
FU	33	04	00	11	Subvention au centre d'étude en habitat durable	340	340	0	0	340	340
FU	33	06	00	11	Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	31	25	0	0	31	25

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	34	05	41	11	Allocations de départ, de déménagement, d'installation et de loyer (Contrat d'avenir)	9 545	9 545	0	0	9 545	9 545
FU	34	06	12	11	Provision en vue d'intervention en faveur de la Société wallonne de Crédit social pour la gestion du "prêt tremplin" - dossiers 2009	7 016	7 016	0	0	7 016	7 016
FU	34	07	41	11	Intervention en faveur de la Société wallonne de Crédit social pour la gestion du "prêt jeunes"	3 000	3 000	0	0	3 000	3 000
FU	34	09	41	11	Intervention de la Région dans la couverture d'une assurance contre la perte de revenus	3 600	3 600	0	0	3 600	3 600
FU	34	10	41	11	Intervention de la Région dans la couverture d'une assurance contre la perte de revenu en faveur des locataires	0	0	0	0	0	0
FU	34	12	79	11	Bonification d'intérêts accordées aux prêts octroyés à l'intervention du F.R.C.E.	656	656	0	0	656	656
FU	34	13	41	11	Intervention en faveur de la Société wallonne de Crédit social pour la gestion du "prêt tremplin" (nouvelle formule)	1 560	1 560	0	0	1 560	1 560
FU	43	03	00	11	Subventions relatives aux programme et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2007-2013 (organismes publics - cofinancement)	0	0	0	0	0	0
FU	45	01	00	11	Actions en matière de promotion, d'information et de sensibilisation dans le domaine du logement	43	43	0	0	43	43
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						41 528	41 822	0	0	41 528	41 822
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
FU	51	01	11	11	Intervention dans la prise en charge des intérêts des écoprêts accordés par le Fonds du Logement Wallon et la Société Wallonne du Crédit Social	963	963	0	0	963	963
FU	51	02	11	11	Intervention en faveur du Fonds du Logement pour la prise en charge d'une annuité d'emprunt dans le cadre de la rénovation des logements de l'aide locative	40	40	0	0	40	40
FU	51	03	30	11	Prime en capital relative aux investissements sociaux du Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie	11 381	11 410	0	0	11 381	11 410
FU	51	04	11	11	Subventions au Fonds du Logement wallon dans le cadre des programmes communaux du logement	4 887	2 572	0	0	4 887	2 572
FU	51	05	11	11	Subventions à la Société wallonne de crédit social	23 000	23 000	0	0	23 000	23 000
FU	51	06	11	11	Subventions aux personnes morales pour la création de logements conventionnés	0	0	0	0	0	0
FU	51	08	11	11	Subventions au Fonds du Logement pour la prise en gestion ou en location de logements par les opérateurs immobiliers	12 800	7 034	0	0	12 800	7 034
FU	51	09	10	11	Exécution de la garantie octroyée par la Région au remboursement de prêts hypothécaires	0	0	0	0	0	0
FU	51	10	12	11	Projets expérimentaux de créations de logements par des personnes morales	0	364	0	0	0	364
FU	51	11	12	11	Intervention dans la prise en charge des chèques logement en faveur de la SWCS	2 352	2 352	0	0	2 352	2 352

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	51	12	12	11	Subventions en capital en faveur d'organismes ou groupements qui participent par leurs actions à la promotion et à l'aménagement du logement	0	0	0	0	0	0
FU	52	01	10	11	Subventions aux personnes morales pour la création de logements de transit ou d'insertion (Contrat d'avenir)	873	636	0	0	873	636
FU	52	02	10	11	Subventions aux personnes morales pour la démolition de bâtiments non améliorables	0	0	0	0	0	0
FU	52	03	10	11	Equipement d'ensembles de logements	184	104	0	0	184	104
FU	53	03	10	11	Primes à la création de logements conventionnés	61	29	0	0	61	29
FU	53	04	10	11	Primes aux particuliers pour la réhabilitation, la restructuration ou l'acquisition de logements Marshall 4.0- Axe IV-Mesure 1.2	21 379	21 979	0	0	21 379	21 979
					Dont arrêté(s) de réallocation		+2 100				
FU	53	05	10	11	Primes pour l'habitat alternatif	100	100	0	0	100	100
FU	81	01	00	11	Avances remboursables aux organismes privés à finalité sociale pour la prise en gestion ou en location de logements inoccupés (CAW)	1 100	1 614	0	0	1 100	1 614
FU	81	02	00	11	Intervention remboursable de la Région dans la fourniture d'une garantie locative	0	0	0	0	0	0
FU	81	03	00	11	Avances remboursables aux organismes à finalité sociale	150	150	0	0	150	150
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	79 270	72 347	—	—	79 270	72 347
					Totaux pour le programme 16.11.	120 798	114 169	—	—	120 798	114 169
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 16.12.						
					Logement : secteur public.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
FU	01	01	00	12	Fonds budgétaire : Fonds régional pour le logement						
					Solde au 1er janvier	24	24	0	0	24	24
					Recettes de l'année en cours	75	75	0	0	75	75
					Disponibles pour l'année	99	99	0	0	99	99
					Dépenses à charge du Fonds	50	50	0	0	50	50
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	49	49	0	0	49	49
FU	12	02	00	12	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion et frais de fonctionnement	421	356	0	0	421	356
					Dont arrêté(s) de réallocation	+200	+135				
FU	12	03	00	12	Audit des SLSP	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
FU	31	01	22	12	Intervention régionale dans un fonds de mutualisation des charges communes des SLSP	0	0	0	0	0	0	
FU	31	02	22	12	Subvention loyer aux SLSP	639	0	0	0	639	0	
					Dont arrêté(s) de transfert	-50						
FU	31	03	22	12	Aide à la gestion des SLSP	0	0	0	0	0	0	
FU	31	04	22	12	Aides aux sociétés de logement de service public	8 370	8 370	0	0	8 370	8 370	
FU	31	05	22	12	Aide au remboursement	0	0	0	0	0	0	
FU	31	06	22	12	Subvention de fonctionnement de la SWL	10 394	10 394	0	0	10 394	10 394	
FU	31	10	22	12	Financement des référents sociaux et de leur encadrement	2 206	2 206	0	0	2 206	2 206	
FU	31	12	00	12	Dotation à la Société wallonne du Logement pour le développement d'un outil de gestion immobilière et pour la certification énergétique	0	0	0	0	0	0	
FU	31	13	00	12	Aide à la location SLSP	22	43	0	0	22	43	
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 21						
FU	31	14	00	12	Subvention au logement social accompagné pour les SLSP	965	965	0	0	965	965	
FU	41	01	40	12	Intervention dans le coût des APE dans les Sociétés agréées par la SWL	1 418	1 418	0	0	1 418	1 418	
FU	41	02	40	12	Quote part dans le financement des programmes de transition professionnelle dans le secteur du logement	153	153	0	0	153	153	
					Dont arrêté(s) de transfert	-628	-628					
FU	41	04	40	12	Intervention régionale à verser au CRAC dans le cadre du financement alternatif de l'offre de logements publics (PST 3)	7 000	7 000	0	0	7 000	7 000	
FU	41	05	40	12	Subvention complémentaire P.E.I.	1 026	1 026	0	0	1 026	1 026	
FU	41	06	40	12	Annuité complémentaire CRAC	0	0	0	0	0	0	
FU	43	01	22	12	Subventions au secteur public en matière de promotion, d'information et de sensibilisation dans le domaine du logement	105	103	0	0	105	103	
FU	43	02	22	12	Subventions aux communes pour la couverture des frais afférents aux conseillers Logement	186	186	0	0	186	186	
FU	43	03	00	12	Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre du logement	0	44	0	0	0	44	
					Dont arrêté(s) de transfert	-100	-100					
					Dont arrêté(s) de réallocation	-179	-135					
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	32 955	32 314	—	—	32 955	32 314	
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
FU	<i>i</i>	51	01	10	12	Equipement d'ensemble de logement	0	0	0	0	0	
FU		51	05	11	12	Subventions aux organismes publics pour l'acquisition, la rénovation, la transformation ou la création de logements dans des quartiers spécifiques	0	383	0	0	0	383
FU		51	06	11	12	Primes en capital relatives à l'acquisition, la rénovation, la réhabilitation et la construction de logements sociaux par les sociétés agréées par la Société régionale wallonne du Logement	0	0	0	0	0	

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
FU	51	08	11	12	Dotations à la SWL	0	0	0	0	0
FU	51	10	11	12	Dotation à la Société wallonne du logement destinée à l'augmentation de l'offre en logements publics (CAWA).	34 868	21 378	0	0	34 868
					Dont arrêté(s) de réallocation		-10 000			
FU	51	11	11	12	Dotation à la Société wallonne du logement destinée au financement de travaux de réhabilitation, de restructuration, d'adaptation, d'amélioration et de conservation des logements gérés par la SWL et les sociétés de logement de service public.	29 542	29 542	0	0	29 542
FU	51	12	11	12	Dotation additionnelle à la Société Wallonne du Logement destinée au financement de travaux de réhabilitation des logements gérés par la Société Wallonne du Logement et les sociétés de logement de services publics	25 500	25 500	0	0	25 500
FU	51	14	11	12	Subventions aux SLSP pour la prise en gestion ou en location de logements	0	0	0	0	0
FU	51	15	11	12	Projets expérimentaux de créations de logements par les SLSP	0	638	0	0	638
FU	51	16	00	12	Allocation travaux SLSP	175	171	0	0	175
FU	63	01	21	12	Subventions aux pouvoirs publics pour la création de logements sociaux ou moyens	2 007	1 679	0	0	2 007
FU	63	02	21	12	Subventions aux organismes publics pour la création de logement de transit ou d'insertion	1 134	1 629	0	0	1 134
FU	63	03	51	12	Subventions aux organismes publics pour la démolition de bâtiments non améliorables	93	93	0	0	93
FU	63	04	21	12	Subventions aux organismes publics pour l'acquisition de terrains dans le but de constituer des réserves foncières	465	465	0	0	465
FU	63	05	00	12	Aide au partenariat	0	0	0	0	0
FU	63	07	21	12	Subventions aux pouvoirs publics pour l'équipement de terrains	454	593	0	0	454
FU	63	09	00	12	Projets expérimentaux de créations de logements par les pouvoirs locaux	0	425	0	0	425
FU	72	01	10	12	Travaux et dépenses liés au programme logement de l'ex-S.D.R.W.	3	3	0	0	3
FU	74	06	00	12	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	74	74	0	0	74
FU	81	01	00	12	Avances remboursables dans le cadre du Community Land Trust	0	0	0	0	0
FU	81	02	41	12	Prise de participation de la Région dans le capital des sociétés de logement de service public, des guichets du crédit social et de la SWL	0	0	0	0	0
FU	81	03	00	12	Avances remboursables aux pouvoirs publics en vue de l'équipement de terrains	0	102	0	0	102
FU	81	06	00	12	Avances remboursables pour construction	7 700	9 920	0	0	7 700
FU	81	07	41	12	Prise de participation dans le capital des sociétés de logement de service public	3 830	11 250	0	0	3 830
FU	81	08	00	12	Avances travaux SLSP	350	460	0	0	350
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	106 195	104 305	—	—	106 195
					Totaux pour le programme 16.12.	139 150	136 619	—	—	139 150
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	50	50	—	—	50
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	49	49	—	—	49

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				Programme 16.21.							
				Monuments, sites et fouilles.							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
PR	01	02	00	21	Dépenses de toute nature afférentes à la maintenance du patrimoine wallon	950	605	0	0	950	605
					Dont arrêté(s) de réallocation	+550	+300				
PR	01	03	00	21	Dépenses de toute nature afférentes au petit patrimoine populaire de la Wallonie	421	300	0	82	421	382
					Dont arrêté(s) de réallocation						
PR	12	02	00	21	Relations publiques, documentation, organisation de colloques et participation à des séminaires, colloques et expositions, frais de réunions, frais de justice	707	707	0	0	707	707
					Dont arrêté(s) de réallocation	+100	+100				
PR	12	04	30	21	Inventaire du Patrimoine immobilier culturel	10	60	0	0	10	60
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 90	- 40				
PR	12	07	11	21	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires, frais de justice	34	34	0	0	34	34
PR	12	09	00	21	Frais de gestion et de fonctionnement du Département du Patrimoine	400	400	0	0	400	400
PR	12	10	11	21	Dépenses de fonctionnement pour l'archéologie (achats, études, restaurations objets et fouilles)	1 500	1 400	0	0	1 500	1 400
					Dont arrêté(s) de réallocation		-100				
PR	12	12	30	21	Etudes géomatiques	17	17	0	0	17	17
PR	12	13	00	21	Etudes	680	560	0	70	680	630
					Dont arrêté(s) de réallocation	+10	-110				
PR	12	15	00	21	Dépenses de fonctionnement transversales - Part du Département du Patrimoine	0	0	0	0	0	0
PR	33	03	00	21	Exécutions de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités-cautionnement	150	150	0	0	150	150
PR	33	05	00	21	Subventions liées au programme européen Leader 2007-2013	0	30	0	0	0	30
PR	33	06	00	21	Subventions liées au programme européen Leader 2014-2020	0	0	0	0	0	0
PR	33	08	00	21	Subvention au secteur privé concernant les monuments et sites et à la mise en valeur des objets et sites archéologiques	745	835	0	0	745	835
					Dont arrêté(s) de réallocation	+45	+135				
PR	33	11	00	21	Subventions relatives aux programmes et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2007-2013 et suivante (cofinancement) - secteur privé	0	65	0	0	0	65
					Dont arrêté(s) de transfert						
PR	33	12	00	21	Subventions relatives aux programmes et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2014-2020 - secteur privé	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	41	01	00	21	Subventions au secteur public concernant les monuments, sites et fouilles et la mise en valeur des objets et sites archéologiques	0	15	0	0	0	15
					Dont arrêté(s) de réallocation		-80				
PR	41	02	00	21	Quote-part dans le financement du programme d'aide à la promotion de l'emploi APE	0	0	0	0	0	0
PR	41	03	00	21	Subventions au secteur public concernant les monuments, sites et fouilles et la mise en valeur des objets et sites archéologiques	190	450	0	0	190	450
					Dont arrêté(s) de réallocation	+150	+350				
PR	41	04	40	21	Subvention à l'Institut du Patrimoine wallon	11 310	11 310	0	0	11 310	11 310
					Dont arrêté(s) de réallocation	+79	+79				
PR	41	06	40	21	Quote-part dans le financement du programme de transition professionnelle	101	101	0	0	101	101
PR	41	07	40	21	Dotation au C.E.S.R.W. pour couvrir les frais de fonctionnement de la C.R.M.S.F.	315	315	0	0	315	315
PR	41	08	40	21	Subvention complémentaire à l'Institut du Patrimoine wallon	0	0	0	0	0	0
PR	41	11	00	21	Subventions relatives aux programmes et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2007-2013 et suivante (cofinancement) - secteur public	0	150	0	0	0	150
					Dont arrêté(s) de transfert						
PR	41	12	00	21	Subventions relatives aux programmes et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2014-2020 - secteur public	0	0	0	0	0	0
PR	45	01	21	21	Dotation à la Communauté germanophone	2 128	2 128	0	0	2 128	2 128
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	19 658	19 632	—	152	19 658	19 784
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PR	53	11	10	21	Subventions pour la restauration de monuments classés relevant du secteur privé - Travaux de sauvegarde, y compris les fouilles	3 885	6 300	3 188	0	7 073	6 300
					Dont arrêté(s) de réallocation		+1 000				
PR	63	11	21	21	Subventions pour la restauration de monuments classés relevant du secteur public, travaux de sauvegarde, y compris les fouilles, à l'exclusion des monuments relatifs aux cultes	4 125	3 255	- 143	250	3 982	3 505
					Dont arrêté(s) de réallocation	-250	-120				
PR	63	12	21	21	Subventions pour la restauration de monuments classés ouverts aux cultes - Travaux de sauvegarde, y compris les fouilles	2 611	3 481	- 132	250	2 479	3 731
					Dont arrêté(s) de réallocation	-684	-414				
PR	63	13	21	21	Subventions liées aux «accords-cadres» pour la restauration des biens immobiliers classés du patrimoine exceptionnel - Secteur public et cultes	2 000	421	0	0	2 000	421
					Dont arrêté(s) de réallocation		-500				
PR	63	14	21	21	Subvention pour la restauration de la cathédrale de Tournai	3 000	2 000	0	0	3 000	2 000
					Dont arrêté(s) de réallocation						

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	63	19	21	21	Subventions pour la restauration de monuments et sites classés cofinancées par l'Union européenne dans le cadre de la programmation 2000 - 2006	0	0	0	0	0	0
PR	63	21	21	21	Subventions, cofinancées par le FEDER, dans le cadre de la programmation 2007-2013 et suivante	0	4 685	0	0	0	4 685
					Dont arrêté(s) de transfert						
PR	63	22	22	21	Mise en œuvre des accords de coopération	0	0	0	0	0	0
PR	63	23	21	21	Subvention cofinancées par le FEDER, dans le cadre de la programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0
PR	70	01	00	21	Acquisition, restauration et mise en valeur de monuments, de sites, d'ensembles architecturaux, classés et de sites d'intérêt archéologique et scientifique appartenant à la Région, y compris les fouilles	2 140	1 307	0	0	2 140	1 307
					Dont arrêté(s) de réallocation	-10	-700				
PR	74	06	00	21	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	300	300	0	0	300	300
					Dont arrêté(s) de réallocation	+100	+100				
PR	74	15	00	21	Dépenses d'investissement transversales - Part du Département du Patrimoine	5	0	0	0	5	0
PR	85	02	32	21	Avances récupérables en vue de l'exécution de fouilles ou de travaux de restauration de monuments, édifices et sites classés	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	18 066	21 749	2 913	500	20 979	22 249
					Totaux pour le programme 16.21.	37 724	41 381	2 913	652	40 637	42 033
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 16.31.						
					Energie.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
FU	01	01	00	31	Fonds budgétaire: Fonds Energie						
					Solde au 1er janvier	17 244	35 435	0	0	17 244	35 435
					Recettes de l'année en cours	13 750	13 750	0	0	13 750	13 750
					Disponible pour l'année	30 994	49 185	0	0	30 994	49 185
					Dépenses à charge du Fonds	11 250	11 250	0	0	11 250	11 250
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	19 744	37 935	0	0	19 744	37 935
FU	01	03	00	31	Dépenses de toute nature relatives aux Actions prioritaires pour l'avenir wallon (Programme mobilisateur)	0	2	0	0	0	2
					Dont arrêté(s) de réallocation		-436				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	01	11	00	31	Provision "Primes énergie"	0	0	0	0	0	0
FU	01	12	00	31	Initiatives dans le cadre du Plan Marshall 2.Vert en matière d'énergie durable	0	0	0	0	0	0
FU	12	02	00	31	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	793	793	0	0	793	793
FU	12	03	30	31	Etudes, frais et honoraires d'avocats	3 817	3 094	0	0	3 817	3 094
					Dont arrêté(s) de réallocation		-816				
FU	12	04	30	31	Conventions avec des prestataires spécialisés pour la réalisation d'actions visant au renforcement de l'utilisation rationnelle de l'énergie (contrat d'avenir)	0	527	0	0	0	527
FU	32	01	00	31	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur du secteur privé	3 783	3 204	0	0	3 783	3 204
					Dont arrêté(s) de réallocation		+750				
FU	32	02	51	31	Projets Leader	18	129	0	0	18	129
FU	35	02	10	31	Participation de la Région wallonne aux actions dans le domaine de l'énergie menées par des institutions internationales francophones (AIF-IFDD)	250	250	0	0	250	250
FU	41	01	40	31	Subvention à la SWCS et au FLW pour frais d fonctionnement liés à la gestion du dispositif Ecpack-Rénopack	3 200	3 200	0	0	3 200	3 200
FU	43	01	00	31	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur du secteur public	2 483	2 508	0	0	2 483	2 508
FU	43	02	22	31	Dotations aux communes en soutien au développement de l'énergie éolienne	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	25 594	24 957	—	—	25 594	24 957
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
FU	01	04	00	31	Intervention régionale en faveur du CRAC pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des investissements à caractère énergétique dans les bâtiments publics et dans les écoles	9 800	9 800	0	0	9 800	9 800
FU	01	07	00	31	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour le financement de l'installation d'infrastructures productrices d'énergie renouvelable dans le cadre de l'assainissement des sites d'activités économiques désaffectés et pour le financement de mécanismes de tiers-investisseurs en faveur du développement et de la promotion de l'énergie renouvelable	0	0	0	0	0	0
FU	01	08	00	31	Actions cofinancées par les Fonds européens Convergence	80	3 824	0	0	80	3 824
					Dont arrêté(s) de transfert	+80					
FU	01	09	00	31	Actions cofinancées par les Fonds européens Compétitivité régionale et Emploi	0	516	0	0	0	516
					Dont arrêté(s) de transfert						

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	01	10	00	31	Projets Interreg	75	624	0	0	75	624
					Dont arrêté(s) de transfert	+75					
FU	01	11	00	31	Actions cofinancées par les Fonds européens - Programmation 2014-2020 Axe IV	0	0	0	0	0	0
FU	51	01	00	31	Subventions visant la recherche dans le domaine de l'énergie	465	481	0	0	465	481
					Dont arrêté(s) de réallocation						
FU	52	01	10	31	Subventions en matière de politique de l'énergie pour les établissements scolaires et hospitaliers	1 600	2 476	0	0	1 600	2 476
					Dont arrêté(s) de réallocation		+66				
FU	53	01	10	31	Subventions en matière de politique de l'énergie, visant notamment la recherche liée à l'énergie (Y compris Plan Air - Climat)	5 253	4 105	0	0	5 253	4 105
					Dont arrêté(s) de réallocation		-900				
FU	53	02	10	31	Primes Energie - Marshall 4.0- Axe IV-Mesure 1.2	23 935	32 271	0	0	23 935	32 271
					Dont arrêté(s) de réallocation		+8 336				
FU	53	03	10	31	Primes Energie	0	0	0	0	0	0
FU	53	04	10	31	Primes Energie - Marshall 4.0- Axe IV-Mesure 1.2	5 000	5 000	0	0	5 000	5 000
FU	63	02	21	31	Contrats, subventions ou transferts au secteur public en vue d'investissements matériels et immatériels, y compris les projets de recherche relatifs au domaine de l'énergie	3 145	5 597	0	0	3 145	5 597
					Dont arrêté(s) de réallocation		+900				
FU	63	03	21	31	Dossier UREBA - transferts budgétaires depuis la provision interdépartementales FIDER (Actions prioritaires - mesure 3.4 - zones franches rurales)	0	45	0	0	0	45
					Dont arrêté(s) de transfert						
FU	63	04	32	31	Contrats, subventions au secteur public dans le cadre de projets de recherche relatifs au domaine de l'énergie	2 761	1 098	0	0	2 761	1 098
					Dont arrêté(s) de réallocation						
FU	74	06	00	31	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	79	79	0	0	79	79
FU	81	01	12	31	Apports de capitaux et avances récupérables en matière de politique de l'énergie, visant notamment la recherche liée à l'énergie (contrat d'avenir)	400	387	0	0	400	387
FU	81	02	12	31	Participation de la Région au développement d'un mécanisme de tiers investissements	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	81	03	12	31	Initiatives en vue de la création d'un tiers-investisseur public en matière d'énergie durable - Marshall 4.0- AxeIV-Mesure 1.3"	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	52 593	66 303	—	—	52 593	66 303
					Totaux pour le programme 16.31.	78 187	91 260	—	—	78 187	91 260
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	11 250	11 250	—	—	11 250	11 250
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	19 744	37 935	—	—	19 744	37 935
					Programme 16.41.						
					Première Alliance Emploi - Environnement.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
FU	01	01	00	41	Fonds budgétaire :Fonds destiné au financement du dispositif Ecopacks et Rénopack						
					Solde au 1er janvier	6 503	12 986	0	0	6 503	12 986
					Recettes de l'année en cours	20 625	20 625	0	0	20 625	20 625
					Disponible pour l'année	27 128	33 611	0	0	27 128	33 611
					Dépenses à charge du Fonds	16 785	16 785	0	0	16 785	16 785
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	10 343	16 826	0	0	10 343	16 826
FU	01	02	00	41	Actions visant l'établissement d'un plan pluriannuel - Marshall 4.0-Mesure IV.3.1-Mesure IV..3.4	50	312	0	0	50	312
FU	01	03	00	41	Soutien à l'élaboration du contrat multisectoriel en matière d'économies d'énergie et de construction durable - Marshall 2.vert	0	364	0	0	0	364
MA	01	04	00	41	Actions destinées à la valorisation des projets de recherche dans les secteurs des économies d'énergie et de la construction durable - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
FU	01	05	00	41	Actions de communication destinées au soutien des investissements durables dans l'habitat - Marshall 4.0-Mesure IV.3.1-Mesure IV..3.4	200	438	0	0	200	438
TI	01	06	00	41	Financement de la mise en œuvre d'autres Alliances - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
MA	01	07	00	41	Financement de la mise en œuvre d'un centre d'excellence dédié au développement durable (WISD) - Marshall 2.vert	0	4 000	0	0	0	4 000
MA	01	08	00	41	Actions de soutien au renforcement de la Recherche verte - Marshall 2.vert	0	2 081	0	0	0	2 081
MA	01	09	00	41	Actions de soutien au renforcement de l'économie verte (économie écosystémique, bourse aux déchets et labels "entreprises écosystémiques") - Marshall 2.vert	0	1 212	0	0	0	1 212
MA	01	12	00	41	Actions visant à adopter un programme de recherche en matière de technologies intelligentes (réseau électrique) - Marshall 2.vert	0	869	0	0	0	869

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	01	13	00	41	Actions visant à promouvoir les éco-matériaux de construction - Marshall 2.vert	146	900	0	0	146	900
MA	01	14	00	41	Mise en œuvre d'une stratégie wallonne des Investissements Socialement Responsables (ISR) - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
FU	41	01	00	41	Soutien au développement du système de tiers-investisseur - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
FU	41	02	00	41	Financement de la poursuite du plan de rénovation et des procédures de créations et rénovation du parc de logements publics - Marshall 2.vert	11 447	12 334	0	0	11 447	12 334
FU	41	03	00	41	Financement des chaufferies collectives et des facilitateurs thermiques solaires dans le parc de logements publics - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
FU	41	04	00	41	Soutien à la mise en œuvre de la gestion énergétique des bâtiments régionaux et locaux (UREBA) - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
FU	41	05	00	41	Soutien à la réalisation de projets pilotes en éco-construction et éco-rénovation - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						28 628	39 295	0	0	28 628	39 295
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
MA	01	10	00	41	Financement de partenariats d'innovation technologique (PIT) dans le secteur de la construction durable - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
FU	81	01	00	41	Avances remboursables Ecopack-Rénopack	65 215	65 215	0	0	65 215	65 215
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						65 215	65 215	0	0	65 215	65 215
Totaux pour le programme 16.41.						93 843	104 510	—	—	93 843	104 510
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						16 785	16 785	—	—	16 785	16 785
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						10 343	16 826	—	—	10 343	16 826
Programme 16.42. Développement durable											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
CD	01	01	00	42	Initiatives en matière de Développement durable	0	0	0	0	0	0
LA	01	02	00	42	Promotion du Développement Durable dans les services régionaux : marchés publics régionaux, politiques d'achat durable et de gestion environnementale - Marshall 2.vert	0	132	0	0	0	132
MA	01	03	00	42	Soutien aux circuits courts, aux entreprises locales et régionales - Marshall 2.vert	0	992	0	0	0	992

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
CD	01	04	00	42	Mise en place d'une cellule d'avis "Développement Durable" - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
LA	01	05	00	42	Actions de sensibilisation au Développement Durable du personnel du SPW - Marshall 2.vert	0	40	0	0	0	40
PM	01	06	00	42	Soutien au développement des indicateurs de développement humain et d'empreinte écologique - Marshall	0	224	0	0	0	224
CD	01	07	00	42	Initiative de toutes natures en matière de Développement durable	4 260	3 728	- 449	- 100	3 811	3 628
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	- 100				
CD	01	08	00	42	Congrès interdisciplinaire du Développement durable	0	100	0	0	0	100
					Dont arrêté(s) de réallocation	0	+100				
FU	32	01	00	42	Subvention à la Société Wallonne du Crédit Social dans le cadre de l'opération Journal pour tous	190	190	0	0	190	190
FU	32	02	00	42	Subvention au Fonds Wallon du Logement dans le cadre de l'opération Journal pour tous	99	99	0	0	99	99
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	4 549	5 505	- 449	- 100	4 100	5 405
					Totaux pour le programme 16.42.	4 549	5 505	- 449	- 100	4 100	5 405
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Totaux pour la division organique 16.	585 884	617 176	2 964	703	588 848	617 879
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont programme d'investissement</i>	4 768	7 058	—	—	4 768	7 058
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	30 785	30 785	—	—	30 785	30 785
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	33 132	57 861	—	—	33 132	57 861

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<i>Division organique 17.</i>						
				<i>Pouvoirs locaux, action sociale et santé</i>						
				Programme 17.01.						
				Fonctionnel						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	11	03	00	01 Rémunérations et allocations du personnel	26 857	26 857	0	0	26 857	26 857
				Dont arrêté(s) de transfert						
LA	12	01	00	01 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	40	40	0	0	40	40
FU	12	02	00	01 Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme de plus d'un an	100	201	0	0	100	201
PR	12	03	11	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programme à plus d'un an	5	5	0	0	5	5
				Dont arrêté(s) de transfert						
RC	12	04	11	01 Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à plus d'un an	8	8	0	0	8	8
LA	12	05	00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO5	23	23	0	0	23	23
PR	12	06	11	01 Mise en œuvre du Plan E-Santé wallon	312	312	- 302	- 302	10	10
PR	12	07	00	01 Matériel équipement et maintenances informatiques	1 016	716	0	0	1 016	716
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	28 361	28 162	- 302	- 302	28 059	27 860
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	00	01 Achat de biens meubles durables	12	12	0	0	12	12
LA	74	02	00	01 Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO5	0	0	0	0	0	0
PM	74	06	22	01 (Nouveau) Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de la réalisation de projets informatiques spécifiques	10	10	0	0	10	10
				Dont arrêté(s) de transfert	+10	+10				
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	22	22	0	0	22	22
				Totaux pour le programme 17.01.	28 383	28 184	- 302	- 302	28 081	27 882
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 17.02. Affaires intérieures						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
FU	11	03	00	02 Rémunérations et allocations du personnel de la cellule de vérification des compatibilité des mandats	461	461	0	0	461	461
FU	12	02	00	02 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	255	255	0	0	255	255
FU	12	03	00	02 Frais d'expertise, frais de procédure, honoraires d'avocats	119	119	0	0	119	119
FU	12	04	30	02 Formation professionnelle du personnel communal et des mandataires	208	178	0	0	208	178
FU	12	05	30	02 Développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication	85	79	0	0	85	79
				Dont arrêté(s) de réallocation						
FU	12	06	30	02 Etudes, relations publiques, organisation de salons, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	179	255	0	0	179	255
FU	12	09	00	02 Achat de biens meubles non durables - frais de fonctionnement de la cellule de vérification des compatibilités des mandats	4	4	0	0	4	4
FU	31	01	11	02 Subvention à l'intercommunale IMIO dans le cadre de la mutualisation informatique à destination des pouvoirs locaux	861	869	0	0	861	869
				Dont arrêté(s) de réallocation						
FU	31	02	32	02 Subventions et indemnités à des intercommunales	0	57	0	0	0	57
				Dont arrêté(s) de réallocation						
FU	31	03	00	02 Subventions et indemnités à l'intercommunale IGRETEC, agissant pour le Comité de Développement Stratégique de Charleroi-Sud Hainaut, pour soutenir la candidature de la ville de Charleroi pour l'accueil des olympiades internationales des métiers "Worldskills" en 2019	0	30	0	0	0	30
				Dont arrêté(s) de réallocation						
FU	33	01	00	02 Subventions et indemnités	430	447	0	0	430	447
				Dont arrêté(s) de réallocation						
FU	33	02	00	02 Subventions pour des opérations pilotes de gestion supra-locale	247	379	0	0	247	379
				Dont arrêté(s) de réallocation						
FU	33	03	00	02 Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP)	33	33	0	0	33	33
				Dont arrêté(s) de réallocation						
FU	33	05	00	02 Subvention à l'ASBL T.R.W. Organisation dans le cadre de l'organisation des étapes du Tour de la Région wallonne	119	119	0	0	119	119
FU	33	07	00	02 Subventions pour les ADL	667	667	0	0	667	667

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	33	09	00	02	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine des pouvoirs locaux dans le cadre des Plans de développement rural axe 4 : LEADER (FEOGA)	0	28	0	0	0	28
FU	33	10	00	02	Convention sectorielle 2007-2010 - Dialogue Social	400	300	0	0	400	300
					Dont arrêté(s) de réallocation						
FU	33	11	00	02	Subvention à l'asbl Cité des Métiers de Charleroi	500	500	0	0	500	500
PM	41	01	00	02	Dotation au Fonds wallon des calamités naturelles -Division "Fonds des calamités publiques"	5 500	5 500	0	0	5 500	5 500
FU	41	02	40	02	Subvention de fonctionnement au Centre régional d'aide aux communes	3 321	3 321	0	0	3 321	3 321
FU	41	03	40	02	Subvention de fonctionnement au Conseil régional de la formation	896	896	0	0	896	896
FU	41	04	40	02	Programme de transition professionnelle	1 998	1 998	0	0	1 998	1 998
					Dont arrêté(s) de transfert	+825	+825				
FU	41	06	00	02	Dotation à Wallonie-Bruxelles international dans le cadre de l'action de solidarité coordonnée à l'égard des sinistres du typhon Haiyan aux Philippines	0	40	0	0	0	40
					Dont arrêté(s) de réallocation						
FU	43	01	22	02	Subventions et indemnités	43	43	0	0	43	43
FU	43	02	11	02	Fonds des provinces	144 584	144 584	0	0	144 584	144 584
FU	43	04	21	02	Fonds des communes	1 105 296	1 105 296	0	0	1 105 296	1 105 296
FU	43	05	22	02	Intervention spécifique en faveur de Namur capitale	3 487	3 456	0	0	3 487	3 456
FU	43	07	23	02	Intervention régionale complémentaire à verser au Compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées et des provinces (CRAC)	65 583	65 583	0	0	65 583	65 583
FU	43	08	11	02	Intervention complémentaire en faveur des provinces	0	0	0	0	0	0
FU	43	09	11	02	Convention sectorielle 2005-2006	7 600	7 600	0	0	7 600	7 600
FU	43	10	22	02	Subventions dans les entités locales pour les plans e-communes ou assimilés	0	105	0	0	0	105
					Dont arrêté(s) de réallocation						
FU	43	11	22	02	Subventions pour la formation professionnelle du personnel des pouvoirs locaux	564	0	0	0	564	0
FU	43	12	22	02	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine des pouvoirs locaux dans le cadre des fonds structurels européens-programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0
FU	43	13	22	02	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine des pouvoirs locaux dans le cadre des fonds structurels européens.	0	395	0	0	0	395
					Dont arrêté(s) de transfert						
FU	43	14	22	02	Subventions aux communes pour des actions favorisant l'intégration sociale, l'entretien du patrimoine, et la sécurité, l'emploi et subventions aux communes pour les agences de développement local	2 100	2 074	0	0	2 100	2 074
FU	43	15	22	02	Compensation de la forfaitarisation des réductions de précompte immobilier en faveur des pouvoirs locaux	33 129	34 404	0	0	33 129	34 404
FU	43	17	22	02	Subventions aux communes et aux zones de police pour l'assistance aux victimes et pour les plans de cohésion sociale	21 670	23 734	0	0	21 670	23 734

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
FU	43	20	00	02	Financement complémentaire aux pouvoirs locaux - Plan Marshall	65 667	64 148	0	0	65 667	64 148
FU	43	21	00	02	Financement complémentaire aux pouvoirs locaux - Plan Marshall - solde années antérieures	0	0	0	0	0	0
FU	43	26	00	02	Dotation au CRAC dans le cadre du refinancement du fonds des communes	32 379	32 379	0	0	32 379	32 379
FU	43	27	00	02	Dotation au Fonds Spécial de l'Aide Sociale (CPAS)	60 485	60 485	0	0	60 485	60 485
FU	43	28	00	02	Dotation complémentaire pour le mécanisme de garantie du Fonds des communes	698	698	0	0	698	698
FU	45	01	00	02	Apurement des interventions 2004 à 2009 de la Région wallonne en faveur de l'ONE pour le financement des emplois au sein des MCAE antérieurement financés par le FESC	0	0	0	0	0	0
FU	45	02	23	02	Transfert de compétences à la Communauté germanophone	24 561	24 561	0	0	24 561	24 561
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 584 129	1 586 080	—	—	1 584 129	1 586 080
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
FU	61	02	41	02	Subvention au Centre régional d'aide aux communes pour l'achat de biens meubles durables	29	29	0	0	29	29
FU	61	03	41	02	Subvention au Conseil régional de la formation pour l'achat de biens meubles durables	20	20	0	0	20	20
FU	63	01	00	02	Subventions en capital dans le cadre de l'entretien des infrastructures publiques des pouvoirs subordonnés	0	284	0	0	0	284
FU	74	06	00	02	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	0	0	0	0	0
FU	74	07	00	02	Achat de biens meubles durables - frais de fonctionnement de la cellule de vérification des compatibilités des mandats	2	2	0	0	2	2
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	51	335	0	0	51	335
					Totaux pour le programme 17.02.	1 584 180	1 586 415	—	—	1 584 180	1 586 415
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 17.11.						
					Politiques transversales dans le domaine socio-sanitaire						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PR	01	01	00	11	Provision pour l'indexation des emplois subsidiés et les accords du non marchand	1 395	1 190	0	- 156	1 395	1 034
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-5	-210				
PR	12	01	00	11	Etudes diverses relatives à l'évolution des matières transférées en suite de la sixième Réforme de l'Etat	400	200	0	0	400	200

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	12	02	00	11	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires non spécifiques	87	87	0	0	87	87
PR	33	01	00	11	Soutien à des initiatives transversales	505	450	0	0	505	450
					Dont arrêté(s) de réallocation	+5	+35				
PR	33	02	00	11	Subventions aux organismes actifs en milieu prostitutionnel et/ou en matière de lutte contre le sida	100	346	-70	0	30	346
					Dont arrêté(s) de réallocation	-40	+184				
PR	33	03	00	11	Soutien à des initiatives diverses	160	75	0	0	160	75
					Dont arrêté(s) de réallocation	+40					
PR	41	01	00	11	APE et PTP dans les services d'accueil et d'aide aux personnes (Marshall 2.vert)	0	0	0	0	0	0
PR	41	02	00	11	Subventions accordées au FOREM pour des matières transversales	0	0	0	0	0	0
PR	43	01	00	11	Subventions aux communes pour des actions menées par des associations dans le cadre de la politique du Plan de Cohésion sociale	1 393	1 356	0	0	1 393	1 356
					Dont arrêté(s) de réallocation		+175				
PR	43	02	00	11	Subventions aux pouvoirs locaux pour les initiatives transversales	120	120	0	0	120	120
PR	45	02	40	11	Contribution de la Région wallonne au financement de la "Cellule Générale de Politique en matière de Drogues"	23	23	0	0	23	23
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	4 183	3 847	-70	-156	4 113	3 691
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PR	51	01	00	11	Subvention d'équipement pour des initiatives transversales - secteur privé	0	0	0	0	0	0
PR	63	01	00	11	Subvention d'équipement pour des initiatives transversales - secteur public	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	0	0	0	0	0	0
					Totaux pour le programme 17.11.	4 183	3 847	-70	-156	4 113	3 691
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 17.12. Santé						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PR	01	01	00	12 Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de la Santé dans le cadre des fonds structurels européens	0	148	0	0	0	148
				Dont arrêté(s) de transfert						
PR	01	02	00	12 Reprise des fonds sociaux liée aux transferts de compétences	1 713	1 713	0	0	1 713	1 713
PR	01	03	00	12 Subventions aux secteurs privés et publics en application de conventions santé diverses	76	76	0	0	76	76
PR	01	04	00	12 Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de la Santé dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0	0	0	0	0
PR	12	01	00	12 Relations publiques, documentation, participation à des formations, séminaires et colloques, frais de réunion, communication, publications, frais de consultance, dépenses relatives aux groupes d'experts et frais de fonctionnement de la Cellule permanente Environnement-Santé	0	6	0	0	0	6
				Dont arrêté(s) de réallocation		+6				
PR	12	02	00	12 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires	72	72	0	0	72	72
				Dont arrêté(s) de réallocation	+40	+40				
PR	12	03	00	12 Dépenses liées à la mise en œuvre d'un observatoire de la santé	85	85	0	0	85	85
				Dont arrêté(s) de transfert						
				Dont arrêté(s) de réallocation	-40	-40				
CD	12	04	00	12 Relations publiques, documentation, participation à des formations, séminaires et colloques, frais de réunion, communication, publications, frais de consultance, dépenses relatives aux groupes d'experts et frais de fonctionnement de la Cellule permanente Environnement-Santé	111	111	0	0	111	111
PR	12	05	11	12 Plan nutrition santé	0	0	0	0	0	0
PR	12	06	11	12 Instances d'avis promotion de la santé	9	9	0	0	9	9
PR	12	07	11	12 Surveillance des maladies infectieuses	500	750	0	0	500	750
PR	12	08	11	12 Bulletins de naissances et de décès - ICT	45	45	0	0	45	45
PR	12	09	11	12 Plan Ozone - vague de chaleur	0	0	0	0	0	0
PR	12	10	11	12 Accord de coopération en matière de santé préventive	64	64	0	0	64	64
				Dont arrêté(s) de réallocation	+15	+15				
PR	12	11	11	12 Dépenses diverses d'informatique liées aux transferts de compétences	42	42	0	0	42	42
PR	31	01	00	12 (Nouveau) Subventions à des opérateurs privés dans le cadre de la lutte contre les assuétudes- Tabac	62	62	0	0	62	62
				Dont arrêté(s) de réallocation	+62	+62				

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	31	02	00	12	Interventions dans les charges non subventionnées des centres hospitaliers de Mons et Tournai	228	228	0	0	228	228
PR	31	03	22	12	Subventions au "centre de recherche de la Défense sociale" du Centre Hospitalier Psychiatrique "Les Marronniers"	202	202	0	0	202	202
PR	33	01	00	12	Subventions pour études, recherches et actions dans le domaine de la santé et de la santé mentale	923	663	0	0	923	663
					Dont arrêté(s) de réallocation	+333	+107				
PR	33	02	00	12	Subventions aux centres de télé-accueil	1 301	1 187	0	0	1 301	1 187
					Dont arrêté(s) de réallocation	-4	-68				
PR	33	03	00	12	Subventions à des associations ou groupements qui participent, par leurs actions, à la diffusion d'informations relatives à la santé	20	20	0	0	20	20
PR	33	04	00	12	Subventions aux associations de santé intégrée (CAW - F48)	3 081	3 443	0	0	3 081	3 443
					Dont arrêté(s) de réallocation	+23	+406				
PR	33	05	00	12	Subventions aux services de santé mentale relevant du secteur privé	20 906	20 906	0	- 1 906	20 906	19 000
PR	33	06	00	12	Subventions aux centres de coordination de soins et de services à domicile relevant du secteur privé	4 385	4 590	0	0	4 385	4 590
					Dont arrêté(s) de réallocation		+205				
PR	33	07	00	12	Subventions aux organismes d'étude, d'expérimentation et d'actions en santé mentale, en toxicomanie et en circuits de soins	1 571	1 451	0	0	1 571	1 451
PR	33	08	00	12	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé – Secteur privé	50	20	- 27	- 5	23	15
					Dont arrêté(s) de réallocation		-30				
PR	33	09	00	12	Subventions en matière de soins palliatifs	845	926	0	0	845	926
					Dont arrêté(s) de réallocation	-81	+81				
PR	33	10	00	12	Subventions pour études, recherches et actions dans le domaine de la santé environnementale	119	173	0	0	119	173
					Dont arrêté(s) de réallocation	+19	+73				
PR	33	11	00	12	Formation continue des travailleurs sociaux des centres de coordinations de soins et services à domicile	40	68	0	0	40	68
					Dont arrêté(s) de réallocation		+28				
PR	33	12	00	12	Subventions aux réseaux d'aide et de soins et des services spécialisés en assuétude	2 145	2 167	0	0	2 145	2 167
					Dont arrêté(s) de réallocation		+22				
PR	33	13	00	12	(Nouveau) Soutien au développement de l'échange de données électroniques de Santé	0	0	302	302	302	302
PR	33	14	00	12	Subventions pour la coordination, l'analyse et le redéploiement de l'offre hospitalière	500	450	0	0	500	450
CD	33	15	00	12	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé – Secteur privé	120	120	0	0	120	120

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	33	16	00	12	Subventions pour le développement d'une plateforme d'échange électronique de données de santé	600	420	0	0	600	420
PR	33	17	00	12	Plan wallon de nutrition - santé et bien-être	100	98	- 100	- 50	0	48
PR	33	18	00	12	Plan Alzheimer	223	223	0	0	223	223
PR	33	19	00	12	Fonds de lutte contre les assuétudes - Tabac	572	572	0	0	572	572
					Dont arrêté(s) de réallocation	-62	-62				
PR	33	20	00	12	Fonds de lutte contre les assuétudes - Drogue	952	952	0	0	952	952
PR	33	21	00	12	Dépistage du cancer colorectal	1 137	1 137	0	0	1 137	1 137
PR	33	22	00	12	Subside à la Société de Médecine générale (SSMG) dans le cadre de la pratique professionnelle ainsi que dans le cadre du plan fédéral de lutte contre les violences intrafamiliales	202	202	0	0	202	202
					Dont arrêté(s) de réallocation	+150	+150				
PR	33	23	00	12	Plateformes (réseaux) palliatives	768	981	0	0	768	981
PR	33	24	00	12	Programmes d'action en promotion de la santé - Subventions opérateurs	3 978	4 125	0	0	3 978	4 125
					Dont arrêté(s) de réallocation	-216	-91				
PR	33	25	00	12	Services communautaires et Centres locaux - Subventions asbl	2 798	2 798	0	0	2 798	2 798
PR	33	26	00	12	Dépistage des cancers - Subventions opérateurs	1 275	1 275	0	0	1 275	1 275
					Dont arrêté(s) de réallocation		-10				
PR	33	27	00	12	Bulletins de naissances et de décès - Subvention CEPIP	28	45	0	0	28	45
					Dont arrêté(s) de réallocation	-56	-39				
PR	33	28	00	12	Politique de prévention de la tuberculose	445	445	0	0	445	445
PR	33	29	00	12	Subventions aux Cercles de médecins généralistes	1 326	1 194	0	0	1 326	1 194
					Dont arrêté(s) de réallocation	+55	-77				
PR	33	30	00	12	Subventions aux Services Intégrés de Soins à Domicile (SISD)	755	755	0	0	755	755
PR	33	31	00	12	Plate-formes de concertation en santé mentale	741	741	0	0	741	741
PR	34	02	03	12	Subventions en matière d'insuffisance rénale chronique	327	327	0	0	327	327
PR	41	01	40	12	Intervention régionale en faveur du CRAC	21 605	21 605	0	0	21 605	21 605
PR	41	02	40	12	Intervention en faveur du CRAC dans le cadre du plan de cohésion social	9 140	9 140	0	0	9 140	9 140
PR	41	03	40	12	Soutiens à des missions particulières attribuées par le Gouvernement à l'Institut Scientifique de Service Public (ISSeP)	0	0	0	0	0	0
PR	41	04	40	12	Mise en oeuvre du programme de transition professionnelle (CAW - Mesure 11)	46	46	0	0	46	46
PR	41	05	40	12	Subvention au profit de l'IWEPS dans le cadre de la mise en œuvre d'un observatoire de la santé	114	114	0	0	114	114
PR	41	06	00	12	Fonds Impulseo	4 576	4 576	0	0	4 576	4 576
PR	43	01	52	12	Subventions aux réseaux d'aide et de soins et des services spécialisés en assuétude relevant du secteur public	344	498	0	0	344	498
					Dont arrêté(s) de réallocation		+88				
PR	43	02	52	12	Subventions aux services de santé mentale relevant du secteur public	10 500	9 350	0	0	10 500	9 350

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	sec	ord.	sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Dont arrêté(s) de réallocation	-500	-1 120				
PR	43	03	52	12 Subventions aux centres de coordination de soins et de services à domicile relevant du secteur public	222	242	0	0	222	242
				Dont arrêté(s) de réallocation		+20				
PR	43	04	52	12 Subventions aux associations de santé intégrée relevant du secteur public	47	50	0	0	47	50
				Dont arrêté(s) de réallocation	+5	+8				
PR	43	05	00	12 Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé – Secteur public	28	28	0	0	28	28
CD	43	06	32	12 Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé – Secteur public	137	137	0	0	137	137
PR	43	07	32	12 Subventions pour études, recherches et actions dans le domaine de la santé environnementale - Secteur public	30	21	0	0	30	21
				Dont arrêté(s) de réallocation		-9				
PR	43	08	32	12 Subventions de soutien divers en matière d'assuétude	500	351	0	0	500	351
				Dont arrêté(s) de réallocation	+205	+170				
PR	43	09	32	12 Dépistage des cancers - Subventions secteur public	73	73	0	0	73	73
				Dont arrêté(s) de réallocation		+10				
PR	43	10	32	12 Programmes d'action en promotion de la santé - Subventions secteur public	212	180	0	0	212	180
				Dont arrêté(s) de réallocation	+67	+57				
PR	45	01	00	12 Contribution de la Région wallonne au financement de la "Cellule Politique Francophone Santé-assuétudes"	27	27	0	0	27	27
PR	45	02	40	12 Point de contact National des soins de santé transfrontaliers	8	8	0	0	8	8
PR	45	03	00	12 Conventions de rééducation fonctionnelle	70 344	70 344	0	0	70 344	70 344
PR	45	04	00	12 Concertation patient psychiatrique	1 307	1 307	0	0	1 307	1 307
PR	45	05	00	12 Initiatives d'habitations protégées	13 417	13 417	0	0	13 417	13 417
PR	45	06	00	12 Maisons de soins psychiatriques	29 323	29 323	0	0	29 323	29 323
PR	45	07	00	12 Sevrage tabagique	426	426	0	0	426	426
PR	45	08	00	12 Réseaux locaux multidisciplinaires	1 617	1 617	0	0	1 617	1 617
PR	45	09	00	12 Equipes multidisciplinaires palliatives	4 066	4 066	0	0	4 066	4 066
PR	45	10	40	12 Accords de coopération en matière de santé préventive	136	158	0	0	136	158
				Dont arrêté(s) de réallocation	-15	-15				
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	223 687	223 191	175	- 1 659	223 862	221 532
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PR	51	04	22	12 Exécution de la garantie du Fonds de constructions d'institutions hospitalières et médico-sociales	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	51	05	22	12	Exécution de garanties et de cautions, règlement de sinistres en principal, intérêts et charges accessoires	0	0	0	0	0	0
PR	51	06	12	12	Subventions à la construction, l'aménagement et l'équipement des hôpitaux privés	693	228	- 175	- 101	518	127
PR	51	07	11	12	Subventions à la construction, l'aménagement et l'équipement du centre hospitalier psychiatrique de Tournai	0	707	0	0	0	707
PR	51	08	11	12	Subventions à la construction, l'aménagement et l'équipement des hôpitaux publics	882	275	- 882	0	0	275
					Dont arrêté(s) de réallocation		+13				
PR	52	02	10	12	Subvention d'investissement dans le domaine de la santé, de la santé mentale, de la toxicomanie et des circuits de soins.	0	0	0	0	0	0
PR	52	82	10	12	Subventions d'équipement aux Services de santé mentale relevant du secteur privé	0	0	0	0	0	0
PR	52	83	10	12	Subvention d'investissement et d'équipement dans le domaine de la santé	0	0	0	0	0	0
PR	74	01	00	12	Frais d'équipement de la Cellule permanente Environnement-Santé	0	0	0	0	0	0
CD	74	02	22	12	Frais d'équipement de la Cellule permanente Environnement-Santé	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1 575	1 210	- 1 057	- 101	518	1 109
					Totaux pour le programme 17.12.	225 262	224 401	-882	-1 760	224 380	222 641
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 17.13.						
					Action sociale.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PR	01	02	00	13	Fonds d'impulsion fédéral à la politique des immigrés	1 598	1 598	0	0	1 598	1 598
PR	01	03	00	13	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens	0	81	0	0	0	81
					Dont arrêté(s) de transfert						
PR	01	04	00	13	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0	0	0	0	0
PR	12	02	00	13	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires	263	260	0	0	263	260
					Dont arrêté(s) de réallocation	+14	+11				
FU	12	03	00	13	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et des colloques, frais de réunions	106	106	0	0	106	106

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	33	01	00	13	Soutien à des initiatives dans le domaine de l'action sociale	1 082	861	0	0	1 082	861
					Dont arrêté(s) de réallocation	+67	+19				
PR	33	02	00	13	Subventions pour le financement de recherches dans le domaine social	15	3	0	0	15	3
					Dont arrêté(s) de réallocation	-125	-112				
PR	33	03	00	13	Subventions aux ASBL partenaires des relais sociaux en attente de constitution (CAW - F44)	0	0	0	0	0	0
PR	33	04	00	13	Subventions en matières d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (CAW - F45)	3 098	2 498	0	0	3 098	2 498
PR	33	05	00	13	Subventions accordées aux centres régionaux pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	5 337	4 751	0	155	5 337	4 906
PR	33	06	00	13	Subventions accordées à des organismes de recherche, d'information de réflexion et d'action, à caractère régional, transrégional et transnational en matière d'intégration des migrants	60	25	0	147	60	172
PR	33	07	00	13	Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons communautaires	22 455	21 313	0	0	22 455	21 313
					Dont arrêté(s) de réallocation	-40	-498				
PR	33	08	00	13	Subvention accordée à l'organisme d'interprétariat social chargé d'organiser l'offre d'interprétariat en milieu social	550	466	0	0	550	466
PR	33	09	00	13	Soutien à des services privés d'insertion sociale	1 520	1 602	0	0	1 520	1 602
					Dont arrêté(s) de réallocation	-183	-23				
PR	33	10	00	13	Subvention accordée à l'organisme spécialisé en accueil des gens du voyage	70	56	0	0	70	56
FU	33	12	00	13	Soutien à des initiatives visant les CPAS (secteur privé)	40	40	0	0	40	40
PR	33	14	00	13	Subvention aux services d'aide et de soins aux personnes prostituées	432	288	0	0	432	288
					Dont arrêté(s) de réallocation	-78	-222				
PR	33	15	00	13	Subvention au Réseau wallon de Lutte contre la pauvreté	49	40	0	0	49	40
PR	33	16	00	13	Subventions à l'ASBL "l'Observatoire du Crédit et de l'endettement"	488	482	0	51	488	533
PR	33	17	00	13	Subventions à des organismes de coordination et de documentation en matière sociale	258	258	0	0	258	258
PR	33	18	00	13	Soutien à des formations d'intervenants sociaux et de fonctionnaires	178	178	0	13	178	191
PR	33	19	00	13	Subventions aux centres de service social	7 098	7 098	0	698	7 098	7 796
PR	33	20	00	13	Soutien à des initiatives privées relatives à la médiation de dettes (Contrat d'avenir - Fiche n°46)	332	369	0	0	332	369
					Dont arrêté(s) de réallocation	-8	+29				
PR	33	22	00	13	Subventions aux services d'aides aux justiciables (C.A.W.-F44)	0	0	0	0	0	0
PR	33	23	00	13	Soutien à des initiatives privées en matière d'égalité des chances	1 111	1 349	0	0	1 111	1 349
					Dont arrêté(s) de réallocation	+141	+379				
PR	33	25	00	13	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de l'action sociale dans le cadre du Fonds structurel européen FEADER	7	15	0	0	7	15
PR	41	01	40	13	Mise en oeuvre, dans le domaine de l'action sociale, des programmes de transition professionnelle	723	726	0	0	723	726

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Dont arrêté(s) de transfert	-242	-239				
PR	41	02	40	13 Subventions accordées au FOREM en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	355	423	0	0	355	423
				Dont arrêté(s) de réallocation	-77	-9				
PR	43	01	52	13 Soutien à des initiatives particulières des centres publics d'action sociale et d'autres pouvoirs publics	1 557	1 724	0	76	1 557	1 800
				Dont arrêté(s) de réallocation	-2	+268				
FU	43	02	00	13 Soutien à des initiatives visant à un meilleur fonctionnement des CPAS	0	0	0	0	0	0
PR	43	04	52	13 Soutien à des initiatives publiques relatives à la médiation de dettes	3 304	3 315	0	341	3 304	3 656
				Dont arrêté(s) de réallocation	-11					
PR	43	05	00	13 Subventions aux relais sociaux gérés par des organismes	8 827	8 827	0	363	8 827	9 190
PR	43	06	52	13 Subventions à des organismes publics dans le cadre des opérations "Eté solidaire, je suis partenaire"	400	378	0	0	400	378
TI	43	08	52	13 Subventions aux CPAS dans le cadre de l'intégration professionnelle des ayants droit à l'intégration sociale	9 159	9 159	0	0	9 159	9 159
PR	43	09	52	13 Soutien à des services publics d'insertion sociale	2 320	2 320	0	175	2 320	2 495
PR	43	10	52	13 Soutien à des initiatives publiques en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère (CAW - F45)	254	243	0	0	254	243
PR	43	11	00	13 Soutien à des initiatives publiques en matière d'égalité des chances	741	628	0	149	741	777
PR	43	12	00	13 Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons de vie communautaires - secteur public	1 793	1 793	0	146	1 793	1 939
TI	43	13	52	13 Subvention au CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires d'une aide sociale financière en application de la loi du 2 avril 1965 (Fédéral) - Art.60-61	17 400	17 400	0	0	17 400	17 400
TI	43	14	52	13 Subvention au CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires d'une aide sociale financière en application de la loi du 2 avril 1965 (Communauté germanophone) - Art.60-61	300	300	0	0	300	300
TI	43	15	52	13 Subvention aux CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (Fédéral) - Art. 60-61	61 000	61 000	0	0	61 000	61 000
TI	43	16	52	13 Subvention aux CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (Communauté germanophone) Art. 60-61	1 200	1 200	0	0	1 200	1 200
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	155 480	153 173	—	2 314	155 480	155 487
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PR	51	01	00	13 Exécution de la garantie concernant l'octroi de prêts à taux réduits ou sans taux pour des personnes fragilisées	40	40	0	0	40	40
				Dont arrêté(s) de réallocation	-10	-10				
PR	52	82	10	13 Subsides d'équipement dans le domaine de l'action sociale - secteur privé	59	59	0	0	59	59
				Dont arrêté(s) de réallocation	-16	-16				
PR	52	83	10	13 Subsides d'aménagement pour des ASBL partenaires des relais sociaux (CAW - F44)	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	62	82	10	13	Subsides d'équipement dans le domaine de l'action sociale - secteur public	328	0	20	8	348	8
					Dont arrêté(s) de réallocation	+328					
PR	63	01	03	13	Subsides d'équipement en faveur des Centres Publics d'Action Sociale et des relais sociaux	0	36	0	0	0	36
PR	63	02	03	13	Subsides en vue de l'acquisition, l'aménagement et l'équipement de terrains pour les gens du voyage	100	70	0	0	100	70
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	527	205	20	8	547	213
					Totaux pour le programme 17.13.	156 007	153 378	20	2 322	156 027	155 700
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 17.14.						
					(Modifié) Famille et Aînés.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PR	12	02	00	14	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires	280	229	0	0	280	229
					Dont arrêté(s) de réallocation	+33					
PR	33	01	00	14	Soutien à des initiatives dans le domaine de la famille et des aînés	637	617	0	260	637	877
PR	33	02	00	14	Subventions aux espaces-rencontre	0	0	0	0	0	0
PR	33	04	00	14	Subventions à l'Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des personnes âgées	658	658	0	0	658	658
PR	33	05	00	14	Subvention aux services conseils à l'aménagement du domicile et aux aides techniques - Secteur privé	580	580	0	0	580	580
PR	33	65	00	14	Subventions à des services agréés d'aide aux familles et de maintien à domicile relevant du secteur privé	134 092	132 455	632	1 368	134 724	133 823
					Dont arrêté(s) de réallocation	+1 624					
PR	33	66	00	14	Subventions aux centres de planning et de consultation familiale et conjugale	12 961	13 588	0	518	12 961	14 106
					Dont arrêté(s) de réallocation	+16	+643				
PR	33	68	00	14	Subventions aux centres d'accueil de jour pour personnes âgées relevant du secteur privé (CAW - F50)	175	213	0	0	175	213
					Dont arrêté(s) de réallocation	+25	+63				
PR	33	69	04	14	Formation continue des travailleurs sociaux des services agréés d'aide aux familles et aux aînés (CAW - F48)	210	210	0	0	210	210
PR	41	01	40	14	Intervention régionale en faveur du CRAC	4 700	4 700	0	0	4 700	4 700
PR	41	02	40	14	Intervention régionale en faveur du CRAC - CRAC III	500	500	0	0	500	500
PR	41	03	00	14	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre du Plan d'inclusion sociale	3 290	3 290	0	0	3 290	3 290

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
PR	41	04	00	14	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre des emprunts complémentaires au plan d'inclusion sociale	10 250	10 250	0	0	10 250	10 250
RC	41	05	00	14	Intervention financière en faveur du CRAC dans le cadre du financement alternatif des investissements dans les crèches	1 150	1 150	0	0	1 150	1 150
PR	41	06	12	14	Investissement dans les maisons de repos - Marshall 2.vert	216	216	0	0	216	216
PR	43	01	32	14	Soutien à des initiatives dans le domaine de la famille et des aînés - secteur public	40	40	0	0	40	40
PR	43	05	00	14	Subvention aux services conseils à l'aménagement du domicile et aux aides techniques - Secteur public	53	53	0	10	53	63
PR	43	65	52	14	Subventions aux centres agréés d'aide aux familles et de maintien à domicile relevant du secteur public	40 775	40 091	0	0	40 775	40 091
					Dont arrêté(s) de réallocation	-1 003	-794				
PR	43	67	52	14	Subventions aux centres d'accueil de jour pour personnes âgées relevant du secteur public (CAW - F50)	230	253	0	0	230	253
					Dont arrêté(s) de réallocation	+45	+88				
PR	43	68	52	14	Subsides à l'accompagnement par des pouvoirs publics des aînés et de particuliers en vue de favoriser la cohabitation entre eux	50	121	0	10	50	131
PR	45	01	00	14	Contribution à la Commission nationale des Droits de l'Enfant	18	18	0	0	18	18
PR	45	02	00	14	Maisons de repos, maisons de repos et de soins, centres de soins de jour, centres de court séjour	916 305	916 305	0	0	916 305	916 305
PR	45	03	00	14	Allocation pour l'aide aux personnes âgées	130 965	130 965	0	0	130 965	130 965
PR	45	05	00	14	Allocations familiales	2 166 930	2 166 930	0	0	2 166 930	2 166 930
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	<i>3 425 065</i>	<i>3 423 432</i>	<i>632</i>	<i>2 166</i>	<i>3 425 697</i>	<i>3 425 598</i>
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PR	51	01	00	14	Exécution de la garantie concernant l'octroi de prêts à taux réduits ou sans taux pour des personnes fragilisées	0	20	0	0	0	20
PR	51	05	22	14	Exécution de garanties et de cautions, règlement de sinistres en principal, intérêts et charges accessoires	0	0	0	0	0	0
RC	51	06	12	14	Subventions à des établissements d'utilité publique ou à des associations sans but lucratif pour la construction, l'agrandissement, la transformation et l'équipement d'institutions intéressant la naissance et l'enfance	858	265	- 381	- 60	477	205
					Dont arrêté(s) de réallocation						
PR	51	07	12	14	Subventions à la construction, l'aménagement et l'équipement d'établissements d'accueil pour personnes âgées gérés par des ASBL	1 047	545	0	0	1 047	545
					Dont arrêté(s) de réallocation	-340					
PR	52	02	10	14	Subvention d'investissement dans le domaine de la famille et des aînés	15	15	0	0	15	15
PR	52	03	00	14	Subventions de capital à l'Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des personnes âgées	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>									
				Dont arrêté(s) de réallocation	-155	-150				
PR	33	07	00	15 Subventions aux services agréés non subventionnés	0	0	0	0	0	0
PR	41	01	40	15 Intervention régionale en faveur du CRAC	0	0	0	0	0	0
PR	41	02	40	15 Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre du plan d'inclusion sociale	820	820	0	0	820	820
PR	41	03	40	15 Dotation à l'AWIPH	605 180	605 180	0	0	605 180	605 180
				Dont arrêté(s) de réallocation	+150	+150				
PR	41	04	40	15 Dotation à l'AWIPH dans le cadre du numéro gratuit aînés	168	168	0	0	168	168
PR	41	05	40	15 Dotation complémentaire à l'AWIPH pour le financement des emplois complémentaires dans le secteur des ETA prévu dans le cadre du plan de cohésion sociale	0	0	0	0	0	0
PR	43	05	32	15 Subventions aux actions relatives à la promotion et l'intégration sociale des personnes handicapées - secteur public	135	135	0	0	135	135
PR	45	01	00	15 Intervention en faveur de la Commission communautaire française en application de l'accord de coopération du 19 avril 1995 visant à garantir la libre circulation des personnes handicapées	0	0	0	0	0	0
PR	45	02	00	15 Aides à la mobilité	21 511	21 511	0	0	21 511	21 511
PR	45	03	00	15 Equipes multidisciplinaires Aides à la mobilité	199	199	0	0	199	199
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	630 216	630 240	0	389	630 216	630 629
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PR	51	01	12	15 Subventions pour l'achat de bâtiments en vue de la création d'institutions destinées à l'accueil des personnes handicapées	0	0	0	0	0	0
PR	51	02	12	15 Subventions à la construction, l'aménagement et l'équipement dans le domaine des personnes handicapées	0	0	0	0	0	0
PR	51	03	12	15 Subventions à l'investissement en matière d'accessibilité aux télécommunications pour les personnes handicapées	0	0	0	0	0	0
PR	51	05	22	15 Exécution de garanties et de cautions, règlement de sinistres en principal, intérêts et charges accessoires	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
				<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
PR	52	02	10	15	Subvention d'investissement dans le domaine de la mobilité et de l'accessibilité des personnes handicapées	27	34	0	0	27	34
					Dont arrêté(s) de réallocation	+2					
					Totaux pour le Titre II.	27	34	0	0	27	34
					Totaux pour le programme 17.15.	630 243	630 274	—	389	630 243	630 663
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Totaux pour la division organique 17.	6 057 673	6 052 591	-892	2 268	6 056 781	6 054 859
					Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<i>Division organique 18.</i>						
				<i>Entreprises, emploi et recherche</i>						
				Programme 18.01.						
				Fonctionnel						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	11	03	00	01 Rémunérations et allocations du personnel	30 009	30 009	0	0	30 009	30 009
LA	12	01	00	01 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	11	11	0	0	11	11
MA	12	02	00	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Recherche)	1 820	0	0	0	1 820	0
				Dont arrêté(s) de transfert						
MA	12	04	00	01 Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques (secteur Economie)	478	300	0	0	478	300
				Dont arrêté(s) de transfert						
RC	12	05	00	01 Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques (secteur Formation agricole)	50	50	0	0	50	50
TI	12	06	30	01 Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques - projets à moins d'un an	317	644	0	0	317	644
LA	12	07	00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO6	31	31	0	0	31	31
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	32 716	31 045	—	—	32 716	31 045
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	00	01 Achat de biens meubles durables	2	2	0	0	2	2
				Dont arrêté(s) de réallocation						
LA	74	02	00	01 Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO6	28	28	0	0	28	28
				Dont arrêté(s) de réallocation						
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	30	30	0	0	30	30
				Totaux pour le programme 18.01.	32 746	31 075	—	—	32 746	31 075
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 18.02. Expansion économique.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
MA	02	10	00	02 Provisionnement pour le démantèlement du site Nordion	808	808	0	0	808	808
MA	12	02	00	02 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	80	80	0	0	80	80
MA	12	05	30	02 Frais liés aux conventions du dossier NORDION	75	75	0	0	75	75
MA	31	01	00	02 Subventions, cofinancées par le FEDER, en vue de promouvoir les services d'appui avancés aux entreprises et l'entrepreneuriat (objectif "Convergence") - programmation 2007-2013	0	1 177	0	0	0	1 177
				Dont arrêté(s) de transfert						
MA	31	02	00	02 Subventions, cofinancées par le FEDER, en vue de promouvoir les services d'appui avancés aux entreprises et l'entrepreneuriat (objectif "Compétitivité régionale et Emploi") - programmation 2007-2013	0	1 600	0	0	0	1 600
				Dont arrêté(s) de transfert						
MA	31	03	00	02 Subvention à l'ASBL LIEGE CAREX	75	125	0	0	75	125
MA	31	04	32	02 Subventions pour la promotion de l'expansion économique	4	4	0	0	4	4
MA	31	07	32	02 Quote-part de la Région wallonne dans le coût des déchets produits par NORDION	0	0	0	0	0	0
MA	31	08	02	02 Subventions, cofinancées par le FEDER, en vue de promouvoir le développement de projets de coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale en matière d'animation économique - Interreg IV - Programmation 2007-2013	0	2 410	0	0	0	2 410
				Dont arrêté(s) de transfert						
MA	31	09	02	02 Subventions cofinancées par le FEADER en vue de promouvoir le développement d'actions locales d'animation économique - PDR	0	18	0	0	0	18
MA	31	10	02	02 Subventions cofinancées par le FEDER en vue de promouvoir les services d'appui avancés aux entreprises et à l'entrepreneuriat - PO - "Transition" - programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0
MA	31	11	02	02 Subventions cofinancées par le FEDER en vue de promouvoir les services d'appui avancés aux entreprises et à l'entrepreneuriat - PO - "Régions plus développées" - programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	31	12	02	02	Subventions cofinancées par le FEDER en vue de promouvoir le développement de projets de coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale - Interreg V - programmation 2014-2020	0	0	0	0	0	0
MA	31	13	02	02	Subventions cofinancées par le FEADER en vue de promouvoir le développement d'actions locales d'animation économique - PDR 2014-2020	0	0	0	0	0	0
MA	41	01	00	02	Subvention à la S.A. GELIGAR en couverture des frais de gestion de sa mission déléguée	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>					1 042	6 297	—	—	1 042	6 297	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
MA	51	01	12	02	Exécution de garanties et de cautions, règlement de sinistres en principal, intérêts et charges accessoires	0	0	0	0	0	0
MA	51	02	00	02	Primes à l'investissement destinées à favoriser la protection de l'environnement et l'utilisation durable de l'énergie, en application du décret du 11 mars 2004.	9 000	10 464	0	0	9 000	10 464
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>											
MA	51	03	00	02	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises	22 083	14 100	0	0	22 083	14 100
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>											
MA	51	04	12	02	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises (Marshall 2.vert - axe II)	0	0	0	0	0	0
MA	51	06	12	02	Primes à l'investissement en application de la loi du 30 décembre 1970, telle que modifiée par le décret du 25 juin 1992, y compris la mise en oeuvre de l'article 42	0	2 436	0	0	0	2 436
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>											
MA	51	07	12	02	Fonds budgétaire : Fonds de rénovation industrielle (première, deuxième et troisième missions)						
<i>Solde au 1er janvier</i>					102	102	0	0	102	102	
<i>Recettes de l'année en cours</i>					0	0	0	0	0	0	
<i>Disponible pour l'année</i>					102	102	0	0	102	102	
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>					0	0	0	0	0	0	
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>					102	102	0	0	102	102	
MA	51	09	12	02	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises (Actions prioritaires - mesure 3.3)	0	700	0	0	0	700
MA	51	10	12	02	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises (Actions prioritaires - mesure 3.4 - Zones franches rurales)	0	420	0	0	0	420

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	51	11	00	02	Objectif Convergence (2007-2013) - Primes à l'investissement cofinancées par le FEDER	0	20 455	0	0	0	20 455
					Dont arrêté(s) de transfert						
MA	51	12	00	02	Objectif Compétitivité régionale et emploi (2007-2013) - Primes à l'investissement cofinancées par le FEDER	0	500	0	0	0	500
					Dont arrêté(s) de transfert						
MA	51	13	00	02	Subventions au secteur privé en vue de la création d'ateliers de travail partagés privés (Actions prioritaires - mesure 3.4 - Zones franches rurales).	0	250	0	0	0	250
MA	51	14	12	02	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises - Zones franches urbaines (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	2 470	0	0	0	2 470
					Dont arrêté(s) de réallocation						
MA	51	15	12	02	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises - zones franches rurales (Marshall 2.vert - axe IV)	0	1 800	0	0	0	1 800
					Dont arrêté(s) de réallocation						
MA	74	01	00	02	Acquisition de biens meubles durables	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	31 083	53 595	—	—	31 083	53 595
					Totaux pour le programme 18.02.	32 125	59 892	—	—	32 125	59 892
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	102	102	—	—	102	102
					Programme 18.03.						
					Restructuration et développement.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
MA	12	03	00	03	Commission permanente pour la restructuration des entreprises, en ce compris les frais d'études, d'honoraires	1 093	1 093	0	0	1 093	1 093
					Dont arrêté(s) de réallocation	+40	+40				
MA	31	01	32	03	Intervention dans les coûts des plans sociaux d'entreprises en difficulté ou en restructuration	0	0	0	0	0	0
MA	31	02	32	03	Incubateurs nouvelles technologies (dont motorisations propres) - dépenses de fonctionnement (Marshall 2.vert - Axe V)	0	0	0	0	0	0
MA	31	03	32	03	Renforcement de l'axe développement durable dans les incubateurs thématiques (Marshall 2.vert - Axe V)	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 093	1 093	0	0	1 093	1 093

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
MA	51	01	00	03	Incubateurs nouvelles technologies (dont motorisations propres) - dépenses d'investissement (Marshall 2.vert - Axe V)	0	0	0	0	0	0
MA	51	02	11	03	Pôle de l'Image	2 700	2 700	0	0	2 700	2 700
MA	74	05	00	03	Achat de biens patrimoniaux.- Commission de restructuration des entreprises	10	10	0	0	10	10
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>					- 40	- 40					
MA	81	02	00	03	Octroi des moyens d'actions aux organismes financiers ayant pour but la consolidation et le développement des PME wallonnes	15 000	15 000	0	0	15 000	15 000
MA	81	03	00	03	Octrois de crédits et participations aux entreprises dans le cadre de leur développement et de leur restructuration	52 000	52 000	0	0	52 000	52 000
MA	81	04	00	03	Renforcement du soutien aux entreprises (Plan Marshall)	100 000	100 000	0	0	100 000	100 000
MA	81	06	00	03	Octroi de crédits de participations dans le cadre du développement économique - cofinancement européen (programmation 2007-2013)	0	0	0	0	0	0
MA	81	07	00	03	Participation de la Région wallonne dans le projet START	0	0	0	0	0	0
MA	81	08	00	03	Octroi de crédits et participations - Pôle de l'Image	0	0	0	0	0	0
MA	81	09	42	03	Renforcement des investissements publics à l'intervention de la SOFIPOLE (Marshall 2.vert-Axe II)	0	0	0	0	0	0
MA	81	10	42	03	Renforcement du soutien aux indépendants et professions libérales (Marshall 2.vert -Axe IV)	0	0	0	0	0	0
MA	81	11	42	03	Renforcement du soutien financier aux technologies environnementales (Marshall 2.vert -Axe V)	0	0	0	0	0	0
MA	81	12	42	03	Mise en place de moyens financiers spécifiques pour renforcer la capacité des Spin-off (Marshall 2.vert - Axe III)	0	0	0	0	0	0
MA	81	13	42	03	Participation des outils financiers dans les réseaux et partenariats (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0
MA	81	14	42	03	Renforcement de l'axe développement durable dans les incubateurs thématiques (Marshall 2.vert - Axe V)	0	0	0	0	0	0
MA	81	15	42	03	Renforcement de l'action de la SOFINEX (via SOWALFIN) - (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0
MA	81	16	42	03	Renforcement de l'action de la SOFINEX (via SRIW) - (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0
MA	81	18	00	03	Mise en place d'une culture de la seconde chance (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0
MA	81	19	00	03	Renforcement des dispositifs régionaux de garantie (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0
MA	81	20	00	03	Subvention à la SOWALFIN - Faciliter la transmission d'entreprises (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0
MA	81	21	00	03	Garanties de crédits et de prêts subordonnés (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0
MA	81	22	00	03	Soutien à l'entrepreneuriat féminin (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	81	23	00	03	Participation de la Région wallonne dans des Fonds de Fonds (Marshall 2. vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	169 710	169 710	—	—	169 710	169 710
					Totaux pour le programme 18.03.	170 803	170 803	—	—	170 803	170 803
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.04.						
					Zonings.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PR	01	04	00	04	Dépenses de toute nature relatives au développement durable des zones d'activité économique	165	317	0	0	165	317
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-10	-138				
PR	12	02	00	04	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, précomptes immobiliers	205	205	0	0	205	205
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	-50	-50				
PR	31	01	32	04	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'étude diverses	160	85	0	0	160	85
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>	+60	+60				
PR	33	01	00	04	Subventions en vue du développement durable des zones d'activité économique	0	0	0	0	0	0
PR	33	02	00	04	Subvention à l'ASBL Liège Carex	25	10	0	0	25	10
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>		-10				
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	555	617	—	—	555	617
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PR	01	02	00	04	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques	1 738	1 738	0	0	1 738	1 738
PR	01	03	00	04	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	10 251	10 251	0	0	10 251	10 251
PR	01	05	00	04	Expériences pilotes de créations d'éco-zonings - Soutien aux études de faisabilité (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2	n°	3-4		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	sec	ord.	sec		<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
PR	01	06	00	04	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques (Marshall 2.vert - Axe IV)	2 703	2 703	0	0	2 703	2 703
PR	i	51	03	11	04	Intervention pour l'acquisition et l'aménagement de terrains et bâtiments industriels, artisanaux et de services ainsi que leurs voies d'accès	0	1 187	0	0	1 187
					Dont arrêté(s) de réallocation		+1 084				
PR	i	51	05	11	04	Intervention pour infrastructures d'accueil des activités économiques (décret 11.03.2004)	26 416	17 786	0	0	26 416
					Dont arrêté(s) de réallocation	+2 513	+538				
PR		51	06	11	04	Intervention pour l'acquisition des terrains (décret 11.03.2004) dans les Z.A.E.	1 312	3 899	0	0	1 312
					Dont arrêté(s) de réallocation	-1 552	-139				
PR		51	07	11	04	Intervention pour infrastructures d'accueil des activités économiques (décret 11.03.2004) (P.A.P. - Mesure 3.3)	0	0	0	0	0
PR		51	08	11	04	Intervention pour infrastructures d'accueil des activités économiques en zones rurales (décret 11.03.2004) (P.A.P. - Mesure 3.4)	0	1 283	0	0	1 283
PR		51	09	11	04	Infrastructures d'accueil industrielles (cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER – programmation 2014-2020 – coopération territoriale (INTERREG V)	0	0	0	0	0
PR		51	10	11	04	Infrastructures d'accueil industrielles (cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2007-2013) - Programme Compétitivité régionale et Emploi	0	3 000	0	0	3 000
					Dont arrêté(s) de transfert						
PR		51	11	11	04	Infrastructures d'accueil industrielles (cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2007-2013) - Programme Convergence régionale et Emploi	1 268	4 138	0	0	1 268
					Dont arrêté(s) de transfert	+1 268					
PR		51	12	00	04	Infrastructures d'accueil industrielles (cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2007-2013) - Coopération territoriale (INTERREG IV)	0	528	0	0	528
					Dont arrêté(s) de transfert						
PR		51	13	00	04	Équipement des zones d'activités économiques - Expériences pilotes d'éco-zonings (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0
PR		51	14	00	04	Expérience pilote-réhabilitation de zones d'activités économiques	39	655	0	0	39
					Dont arrêté(s) de réallocation	-961	-1 345				
PR		51	15	00	04	Infrastructures d'accueil industrielles (cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER – programmation 2014-2020 – zone transition	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	31	03	00	05	Subventions aux réseaux d'entreprise (décret)	1 272	595	0	0	1 272	595
MA	31	04	00	05	Subventions aux Cellules opérationnelles des Pôles de compétitivité (Marshall 2.vert - Axe II)	1 537	2 080	0	0	1 537	2 080
					Dont arrêté(s) de transfert						
MA	31	05	00	05	Subvention d'actions destinées à la diffusion et à la promotion de l'esprit d'entreprendre (CAWA)	450	300	0	0	450	300
MA	31	06	00	05	Subvention à l'ASBL Groupement de Redéploiement Economique	1 112	1 112	0	0	1 112	1 112
MA	31	07	00	05	Subventions cofinancées par le FEDER (Programmes INTERREG IV programmation 2007-2013)	0	220	0	0	0	220
					Dont arrêté(s) de transfert						
MA	31	08	00	05	Subventions destinées à soutenir des stratégies de redéploiement économique de régions touchées par des restructurations	130	130	0	0	130	130
MA	31	09	00	05	Subvention à l'IDEA en vue de soutenir le plan de redéploiement du « Cœur du Hainaut, centre d'énergies »	570	570	0	0	570	570
MA	31	13	32	05	Actions de sensibilisation à l'éco-conception (Marshall 2.vert-Axe V)	0	0	0	0	0	0
MA	31	14	00	05	Actions de sensibilisation à l'éco-design (Marshall 2.vert-Axe V)	0	0	0	0	0	0
MA	31	15	00	05	Subvention à B.E. Fin S.A. pour la mise en œuvre de l'axe transversal économie circulaire de la politique industrielle wallonne - NEXT (Marshall 2.Vert - Axe V)	0	0	0	0	0	0
MA	33	02	00	05	Subvention à l'ASBL Comité de développement stratégique de la région de Charleroi	650	650	0	0	650	650
MA	35	01	00	05	Cotisations à des Associations de Régions européennes axées sur des problématiques industrielles	10	10	0	0	10	10
MA	41	01	60	05	Subvention à l'Université de Liège pour la réalisation d'une action-pilote de développement de la gestion innovante de projets en Région wallonne dans le cadre des Pôles de compétitivité	0	0	0	0	0	0
MA	41	02	00	05	Subvention au F.N.R.S. pour le financement de conventions de recherche dans le secteur de l'économie wallonne	0	100	0	0	0	100
MA	41	03	40	05	Subvention à l'ASE - Faciliter l'entrepreneuriat (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0
MA	41	04	40	05	Subvention à l'ASE - Promotion de l'esprit d'entreprendre et encouragement de la création d'activités (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0
MA	41	05	40	05	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) pour le financement de ses missions de base	5 513	5 513	0	0	5 513	5 513
MA	41	06	40	05	Subvention à l'ASE - Bourses développement durable (Marshall 2.Vert-Axe V)	0	0	0	0	0	0
MA	41	07	12	05	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) pour le financement du Centre de référence Circuits courts	0	162	0	0	0	162
MA	41	08	40	05	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) - Plan Marshall	5 700	5 700	0	0	5 700	5 700

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	41	09	40	05	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) pour les frais de fonctionnement et d'accompagnement liés à la reprise du Fonds de participation	800	800	0	0	800	800
MA	41	10	40	05	Subvention à l'Agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI) pour la mise en œuvre d'une politique de soutien aux indépendants	392	392	0	0	392	392
MA	45	01	00	05	Subventions cofinancées par le FEDER (Programmes INTERREG IV - programmation 2007-2013)	0	67	0	0	0	67
					Dont arrêté(s) de transfert						
					Totaux pour le Titre I.	20 238	20 128	—	—	20 238	20 128
					Totaux pour le programme 18.05.	20 238	20 128	—	—	20 238	20 128
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—
					Dont fonds budgétaires	—	—	—	—	—	—
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.06.						
					P.M.E. et Classes moyennes.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
MA	12	02	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	400	400	0	0	400	400
MA	12	03	00	06	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions - Direction des Implantations commerciales	300	200	0	0	300	200
MA	31	01	00	06	Subvention pour frais de fonctionnement de la Société de transmission d'entreprises wallonnes	850	850	0	0	850	850
MA	31	02	00	06	Agences de développement local (secteur privé)	647	644	0	0	647	644
MA	31	03	32	06	Subvention à la SOWALFIN destinée au développement d'une plate-forme pour investisseurs et entreprises	450	450	0	0	450	450
MA	31	04	00	06	Subventions à la Sowalfin destinées à couvrir ses frais de fonctionnement	2 566	2 566	0	0	2 566	2 566
MA	31	05	32	06	Subvention à la Sowalfin destinées à couvrir les frais liés à la reprise du Fonds Fédéral de Participation	1 200	1 200	0	0	1 200	1 200
MA	31	06	32	06	Subventions en vue de promouvoir l'expansion économique	2 104	1 806	0	0	2 104	1 806
MA	31	07	00	06	Subvention complémentaire à la Sowalfin	900	900	0	0	900	900
MA	31	08	32	06	Primes d'emploi octroyées en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises	20 000	20 000	0	0	20 000	20 000
MA	31	09	32	06	Primes à la consultance octroyées en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises	3 000	2 200	0	0	3 000	2 200
MA	31	10	00	06	Primes à la qualité octroyées en exécution du décret du 11/03/2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises	100	100	0	0	100	100
MA	31	11	00	06	Subvention de fonctionnement à l'ASBL CIDE-SOCRAN	250	250	0	0	250	250

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	31	12	32	06	Subventions, cofinancées par le FEDER, en vue de promouvoir le développement de l'économie sociale marchande (nouvelle programmation)	0	0	0	0	0	0
MA	31	14	00	06	Subvention à l'ASBL Wallonie Design	225	225	0	0	225	225
MA	31	15	32	06	Subvention à la Sowalfin en vue de favoriser le micro-crédit	0	0	0	0	0	0
MA	31	16	00	06	Subvention au bureau d'accueil de tournage wallon	230	230	0	0	230	230
MA	31	17	22	06	Subvention permettant le fonctionnement du pôle de l'image	840	840	0	0	840	840
MA	31	18	22	06	Subvention à la SOWALFIN - médiation de crédits (Marshall 2.vert - axe IV)	0	0	0	0	0	0
MA	31	19	22	06	Subvention à la SOWACCESS - développement des actions en matière de transmission d'entreprises (Marshall 2.vert - Axe IV)	0	0	0	0	0	0
MA	31	20	00	06	Subvention à l'ASBL Logistics in Wallonia pour le projet Biolog Europe	0	0	0	0	0	0
MA	31	21	00	06	Subvention à l'Office Economique Wallon du Bois	260	260	0	0	260	260
MA	31	22	00	06	Subvention à la S.A. SOWAFORE	0	0	0	0	0	0
MA	31	24	22	06	Soutien au management des Spin-off (Marshall 2.vert - Axe III)	0	0	0	0	0	0
MA	31	25	32	06	Subvention de fonctionnement à la S.A. ST'ART	70	70	0	0	70	70
MA	31	26	00	06	Primes à l'innovation non-technologique cofinancées par le FEDER - Objectif "Convergence" (Programmation 2007-2013)	0	0	0	0	0	0
MA	31	27	00	06	Primes à l'innovation non-technologique cofinancées par le FEDER - Objectif "Compétitivité régionale et emploi" (Programmation 2007-2013)	0	37	0	0	0	37
					Dont arrêté(s) de transfert						
MA	31	28	00	06	Subventions octroyées dans le cadre de la politique des pôles de compétitivité (Marshall 2.Vert - Axe II)	320	255	0	0	320	255
					Dont arrêté(s) de transfert						
MA	32	01	00	06	Création de TPE innovantes Bourses de préactivité	0	0	0	0	0	0
MA	32	02	00	06	Subvention à l'Agence de Stimulation Economique pour le soutien à la création d'activités au travers des bourses de préactivité et à l'innovation des entreprises au moyen des bourses innovation	2 100	2 100	0	0	2 100	2 100
MA	41	01	00	06	Subvention à Wallonie-Bruxelles International dans le cadre de l'intervention de la Wallonie en faveur des sinistres du typhon Haiyan aux Philippines	0	0	0	0	0	0
MA	41	02	00	06	Programme de transition professionnelle	227	227	0	0	227	227
					Dont arrêté(s) de transfert	-197	-197				
MA	41	03	00	06	Subvention à l'Université de Liège pour la réalisation d'une étude relative à l'intégration des concepts de créativité de conduite de projets et d'innovation	0	0	0	0	0	0
MA	41	04	00	06	Subvention à l'Université de Liège dans le cadre de la politique de soutien aux PME visant à développer les réseaux d'innovation	0	0	0	0	0	0
MA	41	05	00	06	Subvention au CESW pour les frais liés au fonctionnement de l'Observatoire du Commerce	100	100	0	0	100	100
MA	43	02	22	06	Agences de développement local (secteur public)	638	635	0	0	638	635
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						37 777	36 545	—	—	37 777	36 545
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	51	01	12	06	Projets développés par les Studios du Cinéma d'Animation	1 300	1 300	0	0	1 300	1 300
MA	51	02	12	06	Subvention à la S.A. WALLIMAGE pour le soutien à la production audiovisuelle	500	500	0	0	500	500
MA	51	03	12	06	Primes à l'investissement en application de la loi de réorientation économique du 4 août 1978, telle que modifiée par le décret du 25 juin 1992 en ce compris l'économie sociale marchande	0	0	0	0	0	0
					Dont arrêté(s) de réallocation						
MA	51	04	12	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises.	77 949	58 241	0	0	77 949	58 241
					Dont arrêté(s) de réallocation						
MA	51	05	12	06	Aides aux PME dans le cadre de la politique e-business et consultance Rentic	4 200	2 900	0	0	4 200	2 900
MA	51	06	12	06	Primes investissement ancien régime - Actions prioritaires pour l'Avenir wallon	0	0	0	0	0	0
MA	51	07	12	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises (Marshall 2.vert - axe II)	0	0	0	0	0	0
MA	51	08	12	06	Subventions à des actions qui entrent dans le cadre du plan wallon d'aide au transport par voies navigables	3 400	2 454	0	0	3 400	2 454
MA	51	09	12	06	Soutien aux filières de développement économique (dont notamment "bois", "pierre" et "agroalimentaire")	0	0	0	0	0	0
MA	51	10	00	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises (Actions prioritaires - mesure 1.3)	0	0	0	0	0	0
MA	51	11	00	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites et moyennes entreprises (Actions prioritaires - mesure 3.3)	0	1 250	0	0	0	1 250
					Dont arrêté(s) de réallocation						
MA	51	12	00	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites et moyennes entreprises (Actions prioritaires - mesure 3.4 - zones franches rurales)	0	600	0	0	0	600
					Dont arrêté(s) de réallocation						
MA	51	13	00	06	Subventions au secteur privé en vue de la création d'ateliers de travail partagé (actions prioritaires - mesure 3.4 - zones franches rurales)	0	250	0	0	0	250
MA	51	14	12	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises - Zones franches urbaines (Marshall 2.vert - Axe II)	553	3 000	0	0	553	3 000
					Dont arrêté(s) de réallocation						
MA	51	15	12	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises - Zones franches rurales (Marshall 2.vert - Axe II)	1 498	1 900	0	0	1 498	1 900
					Dont arrêté(s) de réallocation						

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	51	17	12	06	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites et moyennes entreprises (Actions prioritaires - mesure 1.3)	0	0	0	0	0	0
MA	51	18	12	06	Subventions pour la création d'ateliers de travail partagé	0	325	0	0	0	325
MA	63	01	49	06	Subvention à la Province de Liège en vue de couvrir des dépenses relatives à la construction d'un bateau-école dans le cadre du soutien aux modes de transport alternatifs à la route	0	0	0	0	0	0
MA	74	06	00	06	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	0	0	0	0	0	0
MA	81	01	12	06	Intervention de la Région dans l'activité Prêts/Garanties de la SOWALFIN	2 500	2 500	0	0	2 500	2 500
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	91 900	75 220	—	—	91 900	75 220
					Totaux pour le programme 18.06.	129 677	111 765	—	—	129 677	111 765
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.11.						
					Promotion de l'Emploi.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TI	12	01	00	11	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	295	295	0	0	295	295
TI	31	02	32	11	Accompagnement et sensibilisation des entreprises au management de la diversité	0	0	0	0	0	0
TI	31	06	00	11	Subventions aux structures de gestion de centre ville	115	155	0	0	115	155
TI	33	01	00	11	Subventions d'actions en matière d'emploi pour les ASBL	1 774	2 333	0	0	1 774	2 333
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						
TI	33	02	00	11	Subventions des missions régionales pour l'emploi	2 675	1 642	0	0	2 675	1 642
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>		+121				
TI	33	03	00	11	Emplois jeunes non-marchand (secteur privé)	2 632	2 632	0	0	2 632	2 632
TI	33	04	00	11	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne	0	309	0	0	0	309
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						
TI	33	05	00	11	Subventions d'actions diverses	100	100	0	0	100	100
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						
TI	33	07	00	11	Subventions en vue de promouvoir l'égalité des chances en matière d'accès à l'emploi	90	90	0	0	90	90
TI	33	09	00	11	Subvention aux structures d'accompagnement à la création d'emploi	2 697	2 795	0	0	2 697	2 795

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs									
TI	33	10	00	11 Conventions de premier emploi - secteur privé	5 950	5 761	0	0	5 950	5 761
				Dont arrêté(s) de réallocation						
TI	33	11	00	11 Agences de développement local (secteur privé)	677	668	0	0	677	668
				Dont arrêté(s) de réallocation						
TI	33	12	00	11 Accompagnement et sensibilisation au management de la diversité - Secteur associatif	200	200	0	0	200	200
TI	33	14	00	11 CPE projets globaux privés	906	747	0	0	906	747
TI	35	01	00	11 Contribution de la Région wallonne au programme LEED de l'O.C.D.E.	35	35	0	0	35	35
TI	41	01	40	11 Subventions d'actions en matière d'emploi (secteur public)	150	233	0	0	150	233
TI	41	04	40	11 Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne	0	164	0	0	0	164
				Dont arrêté(s) de transfert						
TI	41	05	40	11 Programme de Transition Professionnelle	485	336	0	0	485	336
				Dont arrêté(s) de transfert	+35	+84				
TI	41	06	00	11 Accompagnement et sensibilisation au management de la diversité - Secteur public	35	35	0	0	35	35
TI	41	07	00	11 Cofinancement wallon à l'axe LEADER du programme wallon de développement rural	0	0	0	0	0	0
TI	41	08	00	11 Dotation à Wallonie - Bruxelles International dans le cadre de l'action de solidarité coordonnée à l'égard des sinistrés du typhon Haiyan aux Philippines	40	40	0	0	40	40
TI	41	33	40	11 Subventions à l'IWEPS pour les dépenses de fonctionnement de l'Observatoire de l'emploi	129	129	0	0	129	129
TI	43	02	22	11 Agences développement local (secteur public)	642	635	0	0	642	635
				Dont arrêté(s) de réallocation						
TI	43	03	00	11 Conventions de premier emploi - secteur public	1 510	1 837	0	0	1 510	1 837
				Dont arrêté(s) de réallocation						
TI	43	04	22	11 CPE projets globaux publics	4 010	2 887	0	0	4 010	2 887
TI	43	05	22	11 Emplois jeunes non-marchand (secteur public)	1 800	1 800	0	0	1 800	1 800
TI	45	01	21	11 Dotation à la Communauté germanophone	13 296	13 296	0	0	13 296	13 296
TI	45	02	00	11 Conventions de premier emploi - préfinancement au profit de la Communauté Wallonie-Bruxelles	3 066	2 466	0	0	3 066	2 466
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	43 309	41 620	0	0	43 309	41 620
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
TI	74	06	00	11 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	4	4	0	0	4	4
TI	81	01	12	11 Octrois de crédits en vue de promouvoir l'initiative ou l'esprit d'initiative en matière d'emploi	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	4	4	0	0	4	4

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Totaux pour le programme 18.11.	43 313	41 624	—	—	43 313	41 624
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 18.12.						
				Forem.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TI	41	01	40	12	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en matière d'emploi					
					Solde au 1er janvier	0	0	0	0	0
					Recettes de l'année en cours	0	0	0	0	0
					Disponible pour l'année	0	0	0	0	0
					Dépenses à charge du Fonds	0	0	0	0	0
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	0	0	0	0	0
TI	41	03	40	12	Aides à la recherche d'emploi pour les travailleurs du P.T.P.	0	0	0	0	0
TI	41	04	40	12	Plan d'accompagnement à l'emploi	45 665	45 665	0	0	45 665
TI	41	08	40	12	Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C.	101 343	101 343	0	0	101 343
TI	41	11	40	12	Cellules de reconversion collective	3 721	3 721	0	0	3 721
TI	41	12	40	12	Maisons de l'emploi	5 292	5 292	0	0	5 292
TI	41	13	40	12	Subventions aux comités subrégionaux de l'Emploi et de la Formation	3 336	3 336	0	0	3 336
TI	41	14	40	12	Promouvoir et valoriser les métiers techniques et scientifiques (CEFO) - (Marshall 2.vert - axe 1.1)	1 817	1 817	0	0	1 817
TI	41	15	40	12	Réponses aux besoins du marché: Métiers en demande - (Marshall 2.vert -axe 1.3)	5 119	5 119	0	0	5 119
TI	41	16	40	12	Développement d'une offre de qualité - (Marshall 2.vert - axe 5.2)	271	271	0	0	271
TI	41	17	40	12	Initier un plan de création d'emplois dans les métiers verts autres que ceux de la 1 ère alliance - (Marshall 2.vert - axe 5.5)	0	0	0	0	0
TI	41	18	40	12	Développer les bassins de vie et pôles de synergies - (Marshall 2.vert - axe 1.1)	0	0	0	0	0
TI	41	19	40	12	Améliorer et renforcer l'orientation (essais métiers) - (Marshall 2.vert - axe 1.1)	115	245	0	0	115
TI	41	21	40	12	Provision socio-économique de crise	0	0	0	0	0
TI	41	23	40	12	Subvention pour l'Allocation Activation	117 621	117 621	0	0	117 621
TI	41	24	40	12	Subvention pour Primes et Compléments	26 911	26 911	0	0	26 911
TI	41	25	40	12	Subvention pour le Congé Education payé	15 309	15 309	0	0	15 309
TI	41	26	40	12	Subvention pour les Agences locales pour l'Emploi	8 018	8 018	0	0	8 018

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
TI	41	27	40	12	Subvention pour Outplacement	601	601	0	0	601	601
TI	41	28	40	12	Subvention pour le Fonds de l'expérience professionnelle	843	843	0	0	843	843
TI	41	29	40	12	Subvention pour Dispenses pour formation et études	279	279	0	0	279	279
TI	41	30	40	12	Frais de fonctionnement liés aux transferts des compétences	4 947	4 947	0	0	4 947	4 947
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	341 208	341 338	0	0	341 208	341 338
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
TI	61	01	00	12	Subvention pour les investissements du FOREM	1 888	1 888	0	0	1 888	1 888
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1 888	1 888	0	0	1 888	1 888
					Totaux pour le programme 18.12.	343 096	343 226	0	0	343 096	343 226
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.13.						
					Plan de résorption du chômage géré par l'administration, mais dont la prise en charge est assurée par l'intermédiaire du Forem.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TI	41	01	40	13	Dépenses inhérentes à la mise au point, au développement et au financement d'un programme de mise au travail sur la base du décret du 31 mai 1990 créant un programme de promotion de l'emploi spécialement destiné aux chômeurs de longue durée dans le secteur non marchand	3 604	3 604	0	0	3 604	3 604
TI	41	04	40	13	Dépenses inhérentes au programme de transition professionnelle	17 918	17 918	0	0	17 918	17 918
TI	41	06	40	13	Réforme du PRC	587 075	587 075	0	0	587 075	587 075
TI	41	10	40	13	APE Marchands et APE Jeunes	32 932	35 413	0	0	32 932	35 413
TI	41	11	40	13	APE dans les services d'accueil de l'enfance et d'aides aux personnes	43 687	45 187	0	0	43 687	45 187
TI	41	12	40	13	APE nouvelle mesure dans les services d'accueil de l'enfance et d'aides aux personnes	7 474	7 899	0	0	7 474	7 899
TI	41	13	40	13	Créer de l'emploi via APE vert	1 581	1 581	0	0	1 581	1 581
TI	41	15	40	13	Initier un plan de création d'emplois dans les métiers verts autres que ceux de la 1 ère alliance - (Marshall 2.vert - Axe 5.5)	0	0	0	0	0	0
TI	41	17	40	13	Créer de l'emploi APE marchand	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
TI	41	18	40	13	Job Coaching	607	759	0	0	607	759
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	694 878	699 436	0	0	694 878	699 436
					Totaux pour le programme 18.13.	694 878	699 436	0	0	694 878	699 436
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.15. Economie sociale						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
MA	12	02	30	15	Etudes, documentation, séminaires, réunions	85	237	0	0	85	237
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						
MA	12	03	30	15	Dépenses pour études - compétences transférées	539	309	0	0	539	309
MA	12	04	11	15	Etudes relatives à la création de plateformes logistiques pour centres urbains (Marshall 2.Vert - Axe V)	0	0	0	0	0	0
MA	31	01	32	15	Subvention d'entreprises d'insertion	10 747	10 747	0	0	10 747	10 747
MA	31	02	00	15	Subventions dans le cadre du développement et de la promotion de l'économie sociale, dont en particulier les coopératives	4 630	3 500	0	0	4 630	3 500
MA	31	03	00	15	Subventions, cofinancées par le FEDER, en vue de promouvoir le développement de l'Economie sociale marchande (objectif "Convergence") - programmation 2007-2013	0	1 153	0	0	0	1 153
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						
MA	31	04	32	15	Subvention des Agences conseil	450	500	0	0	450	500
MA	31	05	32	15	Subvention pour frais de fonctionnement de la SOWECSOM	351	351	0	0	351	351
MA	31	06	32	15	Actions pilotes dans le secteur de l'Economie sociale	720	720	0	0	720	720
MA	31	07	32	15	Promotion de l'Economie sociale	240	240	0	0	240	240
MA	31	08	32	15	Subvention complémentaire d'entreprises d'insertion	573	421	0	0	573	421
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						
MA	31	11	00	15	Subventions, cofinancées par le FEDER, en vue de promouvoir le développement de l'Economie sociale marchande (objectif "Compétitivité régionale et Emploi") - programmation 2007-2013	0	161	0	0	0	161
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						
MA	31	12	00	15	Subventions aux structures d'Economie Sociale actives dans le recyclage des déchets	125	125	0	0	125	125
MA	31	13	00	15	Financement complémentaire dans le cadre du décret IDESS	300	125	0	0	300	125
MA	31	14	00	15	Financement de l'encadrement au sein des entreprises d'insertion agréées dans le cadre du décret IDESS	100	100	0	0	100	100

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	31	15	00	15	Soutien aux projets d'accompagnement de bénéficiaires de micro-crédits	134	120	0	0	134	120
MA	31	16	00	15	Promotion de l'Emploi dans les services de proximité (secteur privé)	700	700	0	0	700	700
MA	31	17	00	15	Subventions, cofinancées par le FSE, en vue de promouvoir le développement de l'Economie sociale - programmation 2007-2013	0	145	0	0	0	145
MA	31	18	00	15	Subventions cofinancées par le FEDER dans le cadre de la coopération territoriale Interreg IV - Programmation 2007-2013	0	0	0	0	0	0
MA	31	19	00	15	Projets pilotes dans le cadre de l'économie sociale verte (Marshall 2.vert- Axe V)	0	59	0	0	0	59
MA	31	20	32	15	Subvention au groupement d'entreprises visant à développer la collaboration entre les entreprises d'économie sociale et les autres entreprises	0	0	0	0	0	0
MA	31	21	00	15	Subvention à des Sociétés à finalité sociale immobilières dans le secteur de l'économie sociale	190	190	0	0	190	190
MA	31	22	00	15	Subventions, cofinancées par le FSE, en vue de promouvoir le développement de l'Economie sociale - programmation 2014-2020	300	0	0	0	300	0
MA	31	23	00	15	Cofinancement FSE des actions de développement de l'Economie sociale - programmation 2014-2020	1 550	260	0	0	1 550	260
MA	33	01	00	15	Subvention à l'asbl Réseau de lutte contre la pauvreté en Wallonie	31	31	0	0	31	31
MA	40	01	00	15	Subvention au CESW pour frais liés aux missions confiées dans le cadre de la Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale	190	190	0	0	190	190
MA	41	06	00	15	Actions pilotes dans le secteur de l'Economie sociale (secteur public)	85	85	0	0	85	85
MA	43	01	00	15	Projets pilotes dans le cadre de l'économie sociale verte (Marshall 2.vert- Axe V)	0	298	0	0	0	298
MA	43	03	00	15	Promotion de l'Emploi dans les services de proximité (secteur public)	700	700	0	0	700	700
MA	43	04	00	15	Financement complémentaire dans le cadre du décret IDESS	300	125	0	0	300	125
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						23 040	21 592	—	—	23 040	21 592
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
MA	51	01	00	15	Intervention en faveur de la SA SOWECSOM dans le cadre de la mission déléguée "Fonds d'économie sociale et durable"	14	14	0	0	14	14
MA	51	12	00	15	Subsides en capital pour des projets à mener par des structures d'économie sociale, visant l'acquisition de matériel et/ou de véhicules innovants propres à la réalisation de leurs activités en matière de services de proximité	0	0	0	0	0	0
MA	74	06	22	15	Acquisition de biens meubles durables	0	0	0	0	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						14	14	0	0	14	14
Totaux pour le programme 18.15.						23 054	21 606	—	—	23 054	21 606
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
				<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>						
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 18.16. Contrôle disponibilité chômeurs - FOREM						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TI	41	30	40	16 Subvention pour le Contrôle de la disponibilité des chômeurs	18 141	18 141	0	0	18 141	18 141
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	18 141	18 141	—	—	18 141	18 141
				Totaux pour le programme 18.16.	18 141	18 141	—	—	18 141	18 141
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 18.17. Titres services - FOREM						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TI	41	01	40	17 Subvention pour les Titres Services	409 878	409 878	0	0	409 878	409 878
TI	41	02	40	17 Subvention pour le fonds de formation Titres Services	2 157	2 157	0	0	2 157	2 157
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	412 035	412 035	—	—	412 035	412 035
				Totaux pour le programme 18.17.	412 035	412 035	—	—	412 035	412 035
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 18.18. Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TI	41	01	40	18 Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSSAPL	215 800	215 800	0	0	215 800	215 800
TI	41	02	40	18 Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS	439 300	439 300	0	0	439 300	439 300
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	655 100	655 100	—	—	655 100	655 100
				Totaux pour le programme 18.18.	655 100	655 100	—	—	655 100	655 100
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
				<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>							
				Programme 18.21.							
				Formation professionnelle							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
TI	12	01	11	21	Plateforme d'apprentissage des langues accessible à tout citoyen wallon	1 452	1 452	0	0	1 452	1 452
TI	12	22	00	21	Soutien aux actions de formation qualifiante	110	116	0	0	110	116
TI	12	31	00	21	Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation	240	235	0	0	240	235
TI	31	21	00	21	Subvention pour les chèques création	1 450	1 822	0	0	1 450	1 822
TI	33	11	00	21	Subvention en vue de promouvoir l'information et l'orientation sur les métiers et les qualifications	295	295	0	0	295	295
					Dont arrêté(s) de réallocation	-55	-55				
TI	33	12	00	21	Subvention en vue de soutenir les actions de préqualifications	38 634	39 008	0	0	38 634	39 008
					Dont arrêté(s) de réallocation	- 25	- 160				
TI	33	13	00	21	Subvention en vue de promouvoir des actions de formation qualifiante	500	700	0	0	500	700
TI	33	16	00	21	Subvention pour l'Interfédé	692	692	0	0	692	692
TI	33	21	00	21	Subvention pour la formation des travailleurs et l'adaptabilité des entreprises	50	50	0	0	50	50
TI	33	31	00	21	Soutien aux actions de sensibilisation, études, projets pilotes relatifs à la formation	18	19	0	0	18	19
TI	33	32	00	21	Subventions en vue de permettre la formation en TIC	1 100	1 500	0	0	1 100	1 500
TI	33	33	00	21	Cofinancement pour les projets LEADER	0	60	0	0	0	60
TI	33	34	00	21	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne	0	0	0	0	0	0
TI	33	35	00	21	Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne "2007-2013"	144	288	0	0	144	288
					Dont arrêté(s) de transfert	+144					
TI	33	41	00	21	Subvention en vue de promouvoir les actions de luttres contre les discriminations dans le secteur de la formation	65	66	0	0	65	66
TI	33	43	00	21	Subventions diverses aux asbl en matière de formation	255	466	0	0	255	466
					Dont arrêté(s) de réallocation	+55	+55				
TI	33	44	00	21	Euroskills 2012	0	0	0	0	0	0
TI	34	21	00	21	Subvention pour la formation des travailleurs et l'adaptabilité des entreprises	5	5	0	0	5	5
TI	41	01	40	21	Mise en œuvre, dans le domaine de la formation, des programmes de transition professionnelle	365	338	0	0	365	338

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Dont arrêté(s) de transfert	-35	-62				
TI	41	16	00	21 Subvention au CESRW	155	311	0	0	155	311
TI	41	34	00	21 Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne	0	79	0	0	0	79
TI	41	35	00	21 Soutien aux dépenses de fonctionnement de projets cofinancés par l'Union européenne "2007-2013"	141	314	0	0	141	314
				Dont arrêté(s) de transfert	+141					
TI	43	01	12	21 Subventions diverses aux administrations publiques locales en matière de formation	87	120	0	0	87	120
TI	43	12	00	21 Subvention en vue de soutenir les actions de préqualifications	2 235	2 231	0	0	2 235	2 231
				Dont arrêté(s) de réallocation	+25	+160				
TI	45	01	30	21 Subvention au Service Francophone des Métiers et des Qualifications	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	47 993	50 167	0	0	47 993	50 167
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
TI	52	31	10	21 Soutien à la création de nouveaux dispositifs de formation	0	0	0	0	0	0
TI	52	32	00	21 Soutien à la création de nouveaux dispositifs de formation dans le cadre de projets cofinancés par l'Union européenne	0	0	0	0	0	0
TI	52	33	00	21 Soutien à la création de nouveaux dispositifs de formation dans le cadre de projets cofinancés par l'Union européenne "2007-2013"	0	862	0	0	0	862
				Dont arrêté(s) de transfert						
TI	61	03	00	21 Soutien à la création de nouveaux dispositifs de formation (secteur public)	0	350	0	0	0	350
TI	61	32	41	21 Soutien à la création de nouveaux dispositifs de formation dans le cadre de projets cofinancés par l'Union européenne	0	0	0	0	0	0
TI	61	33	41	21 Soutien à la création de nouveaux dispositifs de formation dans le cadre de projets cofinancés par l'Union européenne "2007-2013"	0	4 835	0	0	0	4 835
				Dont arrêté(s) de transfert						
TI	72	01	00	21 Centre de formation Saint-Hubert	0	0	0	0	0	0
TI	74	05	00	21 Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	2	2	0	0	2	2
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	2	6 049	0	0	2	6 049
				Totaux pour le programme 18.21.	47 995	56 216	0	0	47 995	56 216
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			L I B E L L E S	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Programme 18.22. Forem - Formation.						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TI	41	01	40	22 Subvention de fonctionnement au Forem	114 371	114 371	0	0	114 371	114 371
TI	41	03	40	22 Financement de projets visant à améliorer l'insertion socio-professionnelle et la formation professionnelle	0	0	0	0	0	0
TI	41	04	40	22 Financement du chèque formation	8 108	8 108	0	0	8 108	8 108
TI	41	06	40	22 Crédit adaptation	4 745	4 745	0	0	4 745	4 745
TI	41	08	40	22 Subvention en vue de promouvoir les métiers du secteur non marchand	1 252	1 252	0	0	1 252	1 252
TI	41	10	40	22 Subvention pour le fonctionnement des centres de compétence	11 183	11 183	0	0	11 183	11 183
TI	41	11	40	22 Articulation entre la formation initiale et la formation professionnelle	1 206	1 206	0	0	1 206	1 206
TI	41	13	40	22 Subvention pour de nouvelles actions dans le cadre du contrat de gestion	533	533	0	0	533	533
TI	41	17	40	22 Améliorer et renforcer l'orientation (essais métiers) - (Marshall 2.vert - axe 1.1)	1 309	1 309	0	0	1 309	1 309
TI	41	18	40	22 Réponses aux besoins du marché: Métiers en demande - (Marshall 2.vert - axe 1.3)	6 769	6 769	0	0	6 769	6 769
TI	41	19	40	22 Développement d'une offre de qualité - (Marshall 2.vert - axe 5.2)	6 387	6 387	0	0	6 387	6 387
TI	41	20	40	22 Réponses aux besoins du marché : Plan Langues - (Plan Marshall 2.vert - axe 1.3)	8 389	8 389	0	0	8 389	8 389
TI	41	21	40	22 Financement du volet formation des pôles de compétitivité - (Marshall 2.vert - axe 2)	0	0	0	0	0	0
TI	41	22	40	22 Subvention en vue de promouvoir l'autocréation d'activités	2 200	2 200	0	0	2 200	2 200
TI	41	23	40	22 Garantir l'accessibilité maximale des centres de compétences à l'Enseignement - (Marshall 2.vert - axe 1.1)	4 374	4 374	0	0	4 374	4 374
TI	41	24	40	22 Travailler en concertation avec le secteur professionnel - (Marshall 2.vert - Axe 5.1)	0	0	0	0	0	0
TI	41	25	40	22 Chèques Eco-Climat - petites entreprises - (Marshall 2.vert - Axe 5.5)	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	170 826	170 826	0	0	170 826	170 826
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
TI	61	01	41	22 Subvention au FOREM pour des investissements en rapport avec les centres de formation professionnelle	3 300	3 300	0	0	3 300	3 300
TI	61	02	41	22 Financement du volet formation des pôles de compétitivité - investissement (Marshall 2.vert Axe II)	0	0	0	0	0	0
TI	61	03	42	22 Financement du volet de formation des Pôles de compétitivité (Marshall 2.vert - axe II)	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
TI	72	01	00	22	Centre de formation Saint-Hubert	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	3 300	3 300	0	0	3 300	3 300
					Totaux pour le programme 18.22.	174 126	174 126	0	0	174 126	174 126
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.23.						
					Formation agricole.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
RC	12	02	00	23	Frais de Commission Formation agricole	0	0	0	0	0	0
RC	12	31	00	23	Actions de sensibilisation, études et projets pilotes relatifs à la formation	0	0	0	0	0	0
RC	33	05	00	23	Subventions à des associations d'amateurs horticoles pour l'organisation de séances d'études et de conférences	120	134	0	-45	120	89
RC	33	06	00	23	Subventions aux centres agréés de formation professionnelle agricole pour l'organisation des cours et autres activités en rapport	1 120	1 534	0	0	1 120	1 534
RC	33	07	00	23	Subvention pour la formation à la qualité dans le secteur agricole	0	0	0	0	0	0
RC	34	01	41	23	Indemnités de promotion sociale aux agriculteurs et à leurs aidants	0	0	0	0	0	0
RC	41	01	00	23	Subventions aux organisme d'intérêt public dans le cadre du programme wallon de développement rural 2007-2010 cofinancé par le FEADER	0	50	0	-50	0	0
RC	41	16	00	23	Subvention au CESW	20	20	0	0	20	20
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1 260	1 738	0	-95	1 260	1 643
					Totaux pour le programme 18.23.	1 260	1 738	0	-95	1 260	1 643
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.24.						
					IFAPME						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
TI	41	05	40	24	Subventions de fonctionnement à l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises	16 043	16 043	0	0	16 043	16 043
TI	41	06	40	24	Subventions pour la formation des indépendants (IFAPME)	28 501	28 501	0	0	28 501	28 501
TI	41	07	40	24	Subvention pour de nouvelles actions dans le cadre du contrat de gestion	1 096	1 096	0	0	1 096	1 096

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Dont arrêté(s) de transfert		- 1 000				
TI	41	08	40	24 Développement des Filières en alternances et des Stages professionnalisants - (Marshall 2.vert -axe 1.3)	5 000	5 000	0	0	5 000	5 000
TI	41	09	40	24 Développement de l'offre de formation en alternance - Métiers Alliances Emploi Environnement et autres métiers verts - (Marshall 2.vert -axe 5.2)	0	0	0	0	0	0
TI	41	10	40	24 Améliorer et renforcer l'orientation (essais métiers) - (Marshall 2.vert - axe 1.1)	0	0	0	0	0	0
TI	41	13	40	24 Subvention pour juniors indépendants	385	485	0	0	385	485
				Dont arrêté(s) de transfert		+100				
TI	41	14	40	24 Subventions en vue de promouvoir la sensibilisation et la formation à la création d'entreprises	0	0	0	0	0	0
TI	41	20	40	24 Bonus de démarrage / de stage	6 146	6 146	0	0	6 146	6 146
TI	41	21	40	24 Personnel et fonctionnement (Bonus)	336	336	0	0	336	336
TI	41	22	40	24 Personnel et fonctionnement (Contrat d'apprentissage industriel)	299	299	0	0	299	299
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	57 806	57 906	0	0	57 806	57 906
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
TI	61	02	41	24 Subvention à l'IFAPME pour des investissements en rapport avec les centres de formation professionnelle	2 545	3 545	0	0	2 545	3 545
TI	61	03	41	24 Subvention pour construction d'infrastructures dédiées à la gestion des compétences vertes	549	549	0	0	549	549
TI	72	01	10	24 Construction de bâtiments, achat de terrains et bâtiments	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	3 094	4 094	0	0	3 094	4 094
				Totaux pour le programme 18.24.	60 900	62 000	0	0	60 900	62 000
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 18.25.						
				Politiques croisées dans le cadre de la formation						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
MA	01	01	00	25 Subvention dans le cadre du projet "université ouverte" (Marshall 2.vert - axe II)	800	800	0	0	800	800
MA	01	02	00	25 Subvention dans le cadre du projet "Cité des métiers de Liège" (Marshall 2.vert - axe II)	325	325	0	0	325	325
MA	01	03	00	25 Subvention dans le cadre du projet "Cité des métiers de Charleroi" (Marshall 2.vert - axe II)	325	325	0	0	325	325

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordon-nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	01	04	00	25	Subvention dans le cadre du projet "Cité des métiers de Namur" (Marshall 2.vert - axe II)	150	150	0	0	150	150
TI	12	02	00	25	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	15	15	0	0	15	15
MA	12	03	30	25	Etudes et prestations de services dans le cadre des marchés Cyberécoles et Cyberclasses	250	250	0	0	250	250
TI	12	04	11	25	Frais de fonctionnement liés aux transferts de compétences	2 339	2 339	0	0	2 339	2 339
MA	12	05	11	25	Frais liés aux prestations de service du centre d'assistance dans le cadre du projet Cyberclasses	800	750	0	0	800	750
MA	14	07	10	25	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements des projets cyberécoles et cyberclasses	65	65	0	0	65	65
MA	21	01	50	25	Intervention résultant de la location financement destinée à la réalisation du Plan TIC pour l'éducation - Intérêts	111	111	0	0	111	111
MA	33	01	00	25	Subvention à l'Eurometropolitan e-campus (Marshall 2.vert - axe II)	400	400	0	0	400	400
MA	33	02	00	25	Subvention de base à l'Eurometropolitan e-campus	220	220	0	0	220	220
TI	33	10	00	25	Validation des compétences	250	250	0	0	250	250
TI	33	12	01	25	Subvention aux actions d'alphabétisation	1 186	1 186	0	0	1 186	1 186
TI	33	14	00	25	Subvention pour la formation en alternance	3 090	4 729	0	0	3 090	4 729
					Dont arrêté(s) de transfert		+711				
TI	33	17	00	25	Subvention pour la formation en alternance - Sortie ancien régime	3 800	3 834	0	0	3 800	3 834
					Dont arrêté(s) de transfert		+26				
MA	33	18	00	25	Plan TIC pour l'éducation - secteur ASBL	30	30	0	0	30	30
MA	33	19	00	25	Expériences pilotes de formation en alternance dans l'enseignement supérieur (Marshall 2.vert -Axe V)	0	150	0	0	0	150
MA	33	20	00	25	Subventions dans le cadre des projets pilote Ecole numérique	160	160	0	0	160	160
TI	41	01	40	25	Subvention de fonctionnement à l'Institut de formation pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises	120	120	0	0	120	120
TI	41	02	40	25	Subvention de fonctionnement à l'Office Francophone de la Formation en Alternance	172	172	0	0	172	172
MA	43	01	00	25	Plan TIC pour l'éducation - secteur Pouvoirs Locaux	30	30	0	0	30	30
TI	43	02	12	25	Subventions diverses aux administrations et pouvoirs publics	73	73	0	0	73	73
TI	43	03	00	25	Interruption de carrière à temps plein : Administrations provinciales et locales	1 484	1 484	0	0	1 484	1 484
TI	43	04	00	25	Interruptions de carrière à temps partiel : Administrations provinciales et locales	19 221	19 221	0	0	19 221	19 221
MA	45	01	00	25	Plan TIC pour l'éducation - secteurs Communauté française et Communauté germanophone	170	160	0	0	170	160
TI	45	02	30	25	Subvention au Service Francophone des Métiers et des Qualifications	133	175	0	0	133	175
					Dont arrêté(s) de transfert		+42				
TI	45	03	00	25	Interruption de carrière à temps plein : Régions, Communautés	548	548	0	0	548	548

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
TI	45	04	00	25	Interruptions de carrière à temps partiel : Régions et Communautés	2 089	2 089	0	0	2 089	2 089
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	38 356	40 161	—	—	38 356	40 161
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
MA	01	05	00	25	Subvention en capital dans le cadre du projet "Cité des métiers de Namur" (Marshall 2.vert - axe II)	0	0	0	0	0	0
MA	01	06	00	25	Subvention en capital dans le cadre du projet "Cité des métiers de Liège" (Marshall 2.Vert)	0	0	0	0	0	0
MA	52	01	00	25	Subventions en capital dans le cadre du plan TIC pour l'éducation - secteur ASBL	315	445	0	0	315	445
MA	63	01	00	25	Subventions en capital dans le cadre du plan TIC pour l'éducation - secteur pouvoirs locaux	325	375	0	0	325	375
MA	65	01	00	25	Subventions en capital dans le cadre du plan TIC pour l'éducation - secteur Communauté française et Communauté germanophone	315	535	0	0	315	535
MA	74	01	00	25	Travaux et fournitures dans le cadre des cyberclasses	5	5	0	0	5	5
TI	74	06	00	25	Achat de biens meubles durables	10	10	0	0	10	10
MA	81	01	00	25	Intervention dans le cadre du projet "Campus technologique de Gosselies" (Marshall 2.vert - axe II)	0	0	0	0	0	0
MA	91	01	70	25	Intervention résultant de la location financement destinée à la réalisation du Plan TIC pour l'éducation - Capital	8 830	8 830	0	0	8 830	8 830
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	9 800	10 200	—	—	9 800	10 200
					Totaux pour le programme 18.25.	48 156	50 361	—	—	48 156	50 361
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.31.						
					Recherche.						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
MA	01	01	00	31	Programme "Convergence" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des Fonds structurels européens - Mesure 2.2	0	11 023	0	0	0	11 023
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						
MA	01	02	00	31	Programme "Compétitivité régionale et emploi" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des Fonds structurels européens - Mesure 2.2	0	9 441	0	0	0	9 441
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						
MA	01	03	00	31	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures 2.1.1, 2.1.2 et 2.2.2 - FEDER	0	0	0	0	0	0
MA	01	04	00	31	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure 1.2 - FSE	0	0	0	0	0	0

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	01	05	00	31	Programme "Convergence" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des Fonds structurels européens - Mesure 2.6	0	758	0	0	0	758
MA	01	06	00	31	Programme "Compétitivité régionale et emploi" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des Fonds structurels européens - Mesure 2.6	0	579	0	0	0	579
MA	01	07	00	31	Initiatives dans le cadre du Plan Marshall 2.vert en matière de recherche	0	0	0	0	0	0
MA	01	08	00	31	Programme "interreg" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des fonds structurels européens mesures 1.1, 1.2 et 1.3.	0	1 506	0	0	0	1 506
					Dont arrêté(s) de transfert						
MA	01	09	00	31	Action de soutien à l'établissement d'une stratégie de développement et d'investissement dans la Recherche - Marshall 2.vert	0	55	0	0	0	55
MA	01	11	00	31	Soutien à la coordination et la représentation de la Recherche wallonne dans les réseaux internationaux - Marshall 2.vert	0	2 422	0	0	0	2 422
MA	01	12	00	31	Soutien au développement de stratégies "Proof of concept" - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
MA	01	13	00	31	Soutien à la mise en place de procédure d'évaluation ex-post - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
MA	31	02	12	31	Subventions à des centres collectifs de recherche pour le financement de leurs activités de recherche industrielle, recherche appliquée, développement expérimental, guidance et veille technologique (y compris chercheurs FIRST)	9 770	9 700	0	0	9 770	9 700
MA	45	01	23	31	Subventions accordées dans le cadre de l'accord de coopération avec la Communauté Wallonie-Bruxelles (Contrat d'avenir)	2 860	2 860	0	0	2 860	2 860
MA	45	03	23	31	Subvention au FRIA - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
MA	45	04	20	31	Actions visant à améliorer les conditions de travail des chercheurs Post-Doc - Marshall 2.vert	0	233	0	0	0	233
MA	45	05	23	31	Soutien à l'application de la charte européenne du chercheur - Marshall 2.vert	0	202	0	0	0	202
MA	45	06	00	31	Subvention au Welbio - Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
MA	45	07	00	31	Subventions à des universités et établissements assimilés pour leurs activités de recherche industrielle et appliquée (y compris chercheurs FIRST)	25 687	25 030	0	0	25 687	25 030
					Dont arrêté(s) de réallocation						
					Dont arrêté(s) de transfert						
MA	45	08	00	31	Mise en place de programmes d'excellence dans le cadre du Plan d'actions prioritaires pour l'Avenir wallon (PAP-AW)	0	1 079	0	0	0	1 079
					Dont arrêté(s) de réallocation						
MA	45	09	00	31	Renforcement de la politique en matière de spin-off dans le cadre du Plan d'actions prioritaires pour l'Avenir wallon (PAP-AW)	0	254	0	0	0	254
MA	45	10	00	31	Soutien à l'évaluation, la poursuite et la création des programmes d'excellence - Marshall 2.vert	0	2 444	0	0	0	2 444
					Dont arrêté(s) de réallocation						
MA	45	11	00	31	Soutien au renforcement du programme First Spin-Off - Marshall 2.vert	0	2 037	0	0	0	2 037
MA	45	12	00	31	Soutien au renforcement du programme First Spin-Off - Marshall 2.vert	645	160	0	0	645	160
					Dont arrêté(s) de réallocation						
					Totaux pour le Titre 1.	38 962	69 783	0	0	38 962	69 783

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
MA	01	14	00	31	Initiatives en matière de soutien aux infrastructures de recherche	4 000	3 600	0	0	4 000	3 600
MA	51	02	12	31	Subventions à des centres collectifs de recherche pour le financement de projets de recherche, l'acquisition d'équipement et pour la fourniture de services de conseils technologiques	0	0	0	0	0	0
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	4 000	3 600	—	—	4 000	3 600
					Totaux pour le programme 18.31.	42 962	73 383	—	—	42 962	73 383
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
					Programme 18.32.						
					(Modifié) Aides aux entreprises - Recherche - Créativité - Innovation						
					<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
MA	01	01	00	32	Programme "Convergence" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des Fonds structurels européens - Mesure 2.1	0	3 623	0	0	0	3 623
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						
MA	01	02	00	32	Programme "Compétitivité régionale et emploi" dans le cadre de la programmation 2007-2013 des Fonds structurels européens - Mesure 2.1	0	2 220	0	0	0	2 220
					<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						
MA	01	03	00	32	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du Plan numérique	1 100	1 100	0	0	1 100	1 100
MA	01	04	00	32	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures 2.2.1 et 2.3.2 - FEDER	0	0	0	0	0	0
MA	01	07	00	32	Pôles de compétitivité - subventions aux entreprises, aux universités et aux centres de recherche (PAP-AW - mesure 1.2)	0	15 862	0	0	0	15 862
MA	01	08	00	32	Intensification des programmes mobilisateurs dans le cadre du Plan d'actions prioritaires pour l'avenir wallon (PAP-AW)	0	216	0	0	0	216
MA	01	09	10	32	Programmes mobilisateurs - Marshall 2.vert	0	5 510	0	0	0	5 510
MA	01	10	00	32	Soutien aux partenariats d'innovation technologique (PIT) en dehors du domaine des pôles Marshall 2.vert	0	2 990	0	0	0	2 990
MA	01	11	00	32	Pôles de compétitivité - subventions aux entreprises, aux universités et aux centres de recherche - Marshall 2.vert	118 156	56 919	0	0	118 156	56 919
MA	01	12	00	32	Subsides octroyés aux acteurs wallons de la recherche dans le cadre de leur participation à des programmes internationaux	7 000	4 320	0	0	7 000	4 320
MA	01	13	00	32	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre du programme Innovation	7 500	5 300	0	0	7 500	5 300
					<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>						

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	12	02	00	32	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	100	110	0	0	100	110
					Dont arrêté(s) de réallocation		+214				
MA	31	01	00	32	Subventions à des entreprises pour des études de faisabilité technique, la protection des droits de propriété industrielle, les services de conseil et soutien à l'innovation (y compris chercheurs FIRST)	6 200	5 900	0	0	6 200	5 900
MA	31	02	12	32	Subventions à des entreprises pour le financement de projets de recherche industrielle et de développement expérimental	17 000	12 000	0	0	17 000	12 000
MA	31	03	00	32	Subvention de fonctionnement à la S.A. WSL	1 500	1 000	0	0	1 500	1 000
MA	31	04	22	32	Subvention de fonctionnement à l'ASBL FUTUROCITE (EURO GREEN IT INNOVATION CENTER)	320	320	0	0	320	320
MA	31	05	22	32	Subvention de fonctionnement à l'ASBL MICROSOFT INNOVATION CENTER	500	500	0	0	500	500
MA	31	06	22	32	Subvention de fonctionnement à l'ASBL ID CAMPUS	260	237	0	0	260	237
MA	31	07	00	32	Subventions aux entreprises pour le soutien des innovations de procédé et d'organisation	500	700	0	0	500	700
MA	32	03	00	32	Renforcement de la politique en matière de spin-out (partim PME) dans le cadre du Plan d'actions prioritaires pour l'Avenir wallon (PAP-AW)	0	0	0	0	0	0
MA	32	05	00	32	Soutien aux nouvelles pratiques innovantes, en particulier la captation de tendances, le développement des écosystèmes innovants, la constitution de plateformes d'échanges	0	0	0	0	0	0
MA	33	01	00	32	Subvention à l'ASBL Groupement de Redéploiement Economique pour la mise en œuvre du projet « LIEGETOGETHER »	250	250	0	0	250	250
MA	33	02	00	32	Subvention à l'asbl Centre de Compétence TechnofuturTIC relative à l'animation et l'encadrement du réseau d'espaces publics numériques et du dispositif de médiation numérique dans les communes de la Wallonie	118	118	0	0	118	118
MA	40	01	00	32	Subventions de toute nature pour le développement des télécommunications dans le secteur public	0	0	0	0	0	0
MA	45	01	23	32	Subvention à la Communauté germanophone dans le cadre de la politique de télécommunication	75	75	0	0	75	75
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	160 579	119 270	—	—	160 579	119 270
					<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
MA	51	03	00	32	Subventions aux entreprises pour le financement de projets de développement expérimental en coopération	1 718	1 650	0	0	1 718	1 650
MA	63	02	00	32	Subventions dans le cadre de l'expérience-pilote DIGITAL CITIES (Marshall 2.vert - axe II)	0	2 000	0	0	0	2 000
MA	81	01	12	32	Avances récupérables à des entreprises pour le financement de projets de développement expérimental	54 000	45 100	0	0	54 000	45 100
MA	81	02	00	32	Pôles de compétitivité - Avances récupérables aux entreprises (PAP-AW - Mesure 1.2)	0	604	0	0	0	604

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
MA	81	03	00	32	Avances récupérables aux entreprises dans le cadre des programmes mobilisateurs (PAP-AW)	0	0	0	0	0	0
MA	81	04	00	32	Avances récupérables aux entreprises pour le financement de projets de développement expérimental prototyping	24 650	5 000	0	0	24 650	5 000
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						80 368	54 354	—	—	80 368	54 354
Totaux pour le programme 18.32.						240 947	173 624	—	—	240 947	173 624
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—
Programme 18.33.											
Promotion, diffusion et valorisation de la Recherche.											
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
MA	01	02	00	33	Actions de sensibilisation à la culture scientifique et technique cofinancées par les fonds structurels européens hors Objectif 1 (Contrat d'avenir) (nouvelle programmation)	0	0	0	0	0	0
MA	01	03	00	33	Subventions relatives à des activités de diffusion de promotion et d'évaluation de la recherche, de la science, des technologies nouvelles, de l'innovation et du développement technologique	3 282	2 550	0	0	3 282	2 550
MA	01	04	00	33	Subventions relatives au soutien de la valorisation et de la diffusion des résultats de la recherche	3 600	900	0	0	3 600	900
MA	12	02	00	33	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions et d'experts, études, actions de diffusion des sciences et des technologies	1 625	1 646	0	0	1 625	1 646
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>											
MA	41	01	40	33	Subvention au Parc d'aventures scientifiques (Anc. Forum Scientifique et Technique)	3 575	3 575	0	0	3 575	3 575
<i>Dont arrêté(s) de réallocation</i>											
<i>Totaux pour le Titre I.</i>						12 082	8 671	—	—	12 082	8 671
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>											
MA	74	06	00	33	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme	25	25	0	0	25	25
<i>Totaux pour le Titre II.</i>						25	25	0	0	25	25
Totaux pour le programme 18.33.						12 107	8 696	—	—	12 107	8 696
<i>Dont programme d'investissement</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>						—	—	—	—	—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>						—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
				<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>								
MA	01	01	00	34	Programme 18.34.							
					Fonds de la Recherche, du développement et de l'innovation							
					Titre I. - Dépenses courantes							
					Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation							
					Solde au 1er janvier	19 141	74 402	0	0	19 141	74 402	
					Recettes de l'année en cours	22 500	22 500	0	0	22 500	22 500	
					Disponible pour l'année	41 641	96 902	0	0	41 641	96 902	
					Dépenses à charge du Fonds	18 809	18 809	0	0	18 809	18 809	
					Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	22 832	78 093	0	0	22 832	78 093	
					Totaux pour le Titre I.	18 809	18 809	0	0	18 809	18 809	
					Totaux pour le programme 18.34.	18 809	18 809	0	0	18 809	18 809	
					Dont programme d'investissement	—	—	—	—	—	—	
					Dont fonds budgétaires	18 809	18 809	—	—	18 809	18 809	
					Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	22 832	78 093	—	—	22 832	78 093	
Totaux pour la division organique 18.	3 266 750	3 251 569	—	-95	3 266 750	3 251 474						
Dont crédits de liquidation non limitatifs	—	—	—	—	—	—						
Dont programme d'investissement	26 416	18 973	—	—	26 416	18 973						
Dont fonds budgétaires	18 809	18 809	—	—	18 809	18 809						
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre	22 934	78 195	—	—	22 934	78 195						

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<i>Division organique 19</i>						
				<i>Fiscalité</i>						
				Programme 19.01. Fonctionnel						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	11	03	00	01 Rémunérations et allocations du personnel	16 909	16 909	0	0	16 909	16 909
				Dont arrêté(s) de transfert						
LA	12	01	00	01 Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	11	11	0	0	11	11
LA	12	03	00	01 Prestations de service réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
LA	12	04	00	01 Entretien, réparation, carburant et assurance des véhicules de la DGO7	207	207	0	0	207	207
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	17 127	17 127	0	0	17 127	17 127
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
LA	74	01	00	01 Achat de biens meubles durables	0	0	0	0	0	0
LA	74	02	00	01 Acquisition de matériel et logiciels informatiques et maintenances associées dans le cadre de réalisation de projets informatiques spécifiques	0	0	0	0	0	0
LA	74	03	00	01 Achat de biens meubles durables - Véhicules de la DGO7	170	170	0	0	170	170
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	170	170	0	0	170	170
				Totaux pour le programme 19.01.	17 297	17 297	0	0	17 297	17 297
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>											
				Programme 19.02.							
				Fiscalité							
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>							
LA	01	01	00	02	Dépenses de toute nature relatives à la mise en œuvre de l'accord politique entre la Région flamande, la Région wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale pour une réforme de la fiscalité routière	0	0	0	0	0	0
LA	01	03	00	02	Promotion de l'utilisation de véhicules électriques ou peu énergivores. Ecobonus, bornes électriques	0	0	0	0	0	0
LA	01	04	00	02	Traitements, allocations et indemnités du personnel affecté à la mise en œuvre de la LSF, de la nouvelle autonomie fiscale et des nouvelles compétences transférées du fédéral	0	0	0	0	0	0
LA	12	01	00	02	Achats de biens et services, en ce compris études, relations publiques, documentation,	1 086	1 083	0	0	1 086	1 083
					Dont arrêté(s) de réallocation	+317					
LA	12	02	00	02	Frais d'impression	39	560	0	0	39	560
					Dont arrêté(s) de réallocation						
LA	12	03	00	02	Expertises, frais de procédure, frais de fonctionnement, honoraires d'avocats	1 096	1 360	0	0	1 096	1 360
LA	12	04	00	02	Frais bancaires, chèques circulaires, assignations postales	0	0	0	0	0	0
LA	12	05	11	02	Prestations de services réalisées dans le cadre de projets informatiques spécifiques	4 895	5 308	0	0	4 895	5 308
					Dont arrêté(s) de réallocation	-317					
LA	34	01	31	02	Remboursements	0	0	0	0	0	0
LA	45	01	40	02	Avantage fiscal lié à la caisse d'investissements	750	750	0	0	750	750
					<i>Totaux pour le Titre I.</i>	7 866	9 061	0	0	7 866	9 061

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju			
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>												
LA	74	01	00	02	<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>							
					Achat de biens meubles durables, y compris de matériel informatique	461	399	0	0	461	399	
					Dont arrêté(s) de réallocation							
					<i>Totaux pour le Titre II.</i>	461	399	0	0	461	399	
					Totaux pour le programme 19.02.	8 327	9 460	0	0	8 327	9 460	
					<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—	
					<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—	
					<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—	
					Totaux pour la division organique 19.	25 624	26 757	0	0	25 624	26 757	
					<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—	
	<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—					
	<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—					
	<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—					

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				<i>Division organique 32</i>						
				<i>Provisions interdépartementales pour la programmation 2007-2013 des</i>						
				Programme 32.01.						
				Cofinancements européens 2007 - 2013						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PM	01	01	00	01 Cofinancements européens 2007 - 2013	0	53 778	0	0	0	53 778
				Dont arrêté(s) de transfert		+11 901				
				Dont arrêté(s) de réallocation		-3 579				
PM	43	01	00	01 Subvention dans le cadre des dossiers de cofinancements européens	42	7 322	0	0	42	7 322
				Dont arrêté(s) de réallocation		+3 579				
				Dont arrêté(s) de transfert	+42					
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	42	61 100	0	0	42	61 100
				<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>						
PM	81	01	00	01 Intervention financière dans le cadre des cofinancements européens 2007 - 2013	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre II.</i>	0	0	0	0	0	0
				Totaux pour le programme 32.01.	42	61 100	0	0	42	61 100
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Totaux pour la division organique 32.	42	61 100	0	0	42	61 100
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs										
				<i>Division organique 33</i>						
				<i>Provision interdépartementale Plan Marshall</i>						
				Programme 33.01.						
				Plan d'Actions prioritaires pour l'Avenir wallon et Plan Marshall 2.vert						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
LA	01	01	00	01 Plan d'Actions prioritaires pour l'Avenir wallon et Plan Marshall 2.vert	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	0	0	0	0	0	0
				Totaux pour le programme 33.01.	0	0	0	0	0	0
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Programme 33.02.						
				Plan Marshall						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
MA	01	01	00	02 Pôles de compétitivité - Recherche - Formation	8 000	8 000	0	0	8 000	8 000
				<i>Dont arrêté(s) de transfert</i>						
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	8 000	8 000	0	0	8 000	8 000
				Totaux pour le programme 33.02.	8 000	8 000	0	0	8 000	8 000
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Totaux pour la division organique 33.	8 000	8 000	0	0	8 000	8 000
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi-nistre ordonnateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
				Division organique 34						
				Provisions interdépartementales pour la programmation 20014-2020 des						
				Programme 34.01.						
				Cofinancements européens 2014 - 2020						
				<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>						
PM	01	01	00	01 Cofinancements européens 2014 - 2020	649 298	39 016	0	0	649 298	39 016
				Dont arrêté(s) de transfert	-14 141	-16 984				
PM	43	01	00	01 Subvention dans le cadre des dossiers de cofinancements européens 2014-2020	0	0	0	0	0	0
				<i>Totaux pour le Titre I.</i>	649 298	39 016	0	0	649 298	39 016
				Totaux pour le programme 34.01.	649 298	39 016	0	0	649 298	39 016
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Totaux pour la division organique 34.	649 298	39 016	0	0	649 298	39 016
				<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	—	—	—	—
				Totaux généraux	13 209 629	12 692 038	4 800	11 300	13 214 429	12 703 338
				<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	—	—	—	—
				<i>Dont programme d'investissement</i>	381 648	345 353	-5 375	2 364	376 273	347 717
				<i>Dont fonds budgétaires</i>	218 997	218 997	—	—	218 997	218 997
				<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	218 213	341 174	—	—	218 213	341 174

DEUXIEME AJUSTEMENT DU BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2015

(En milliers EUR)

Mi- nistre ordon- nateur	A.B.			LIBELLES	Crédits ajustés		2ème ajustement		Crédits ajustés 2 ème aju	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs</i>										
<i>Vu pour être annexé au projet de décret</i>										